

Table des matières

REMERCIEMENTS	2
INTRODUCTION.....	4
CHAPITRE I : NATURE HUMAINE ET HISTOIRE : DE L'EXPÉRIENCE MORALISTE À LA PHILOSOPHIE DES LUMIÈRES	
1. LA TRADITION MORALISTE.....	14
1.1 SAISIR ET EXPLIQUER LE MONDE PAR FRAGMENTS	20
1.2. LA CONNAISSANCE DE SOI ET DES AUTRES EN SOCIÉTÉ	23
1.3. L'EXPÉRIENCE ÉCLAIRÉE PAR L'ANATOMIE DU CŒUR.....	28
2. LA TRADITION MÉMORIALISTE.....	30
2.1. DE L'ÉPÉE À LA PLUME	32
2.2. ÉCRIRE COMME L'ON CONVERSE.....	38
3 LES ANTIMODERNES	44
3.1. LA CHUTE.....	45
3.2. L'ILLUSION DU PROGRÈS	46
3.3. ÉCHEC	47
3.4. CHATEAUBRIAND	49
CHAPITRE II : PHILIPPE AUBERT DE GASPÉ ET LA TRADITION MORALISTE	
4 REFUS HISTORIQUE	53
4.1 DÉCLINS	54
4.2 ÉCRITURE ET RÉÉCRITURE DE L'HISTOIRE.....	64
4.3 <i>ETHOS</i> (PRÉALABLE)	69
4.4 ÉCRITURE RIEUSE ET CONVERSATIONNELLE	80
4.5 PATRIMONIALISATION	88
CONCLUSION	91
BIBLIOGRAPHIE	98

INTRODUCTION

Philippe Aubert de Gaspé père (1786-1871) a joué un rôle important dans l'émergence des lettres québécoises au XIX^e siècle. Le dernier seigneur de Saint-Jean-Port-Joli avait d'abord reçu une éducation humaniste, inspirée du *ratio studiorum* jésuite, au Séminaire de Québec, où il a côtoyé des figures marquantes de l'histoire québécoise, dont Louis-Joseph Papineau. Ce séjour lui a permis un apprentissage de la rhétorique et des lettres au seuil d'une existence au cours de laquelle il devait, par la suite, graviter dans les hautes sphères de l'aristocratie coloniale, malgré un épisode sombre de sa vie où il a été incarcéré à Québec pour avoir détourné des fonds publics, alors qu'il y occupait le poste de Shérif. Après avoir collaboré à la rédaction de *L'influence d'un livre* (1837), ouvrage que devait signer son fils, il s'est consacré, tardivement, à l'écriture d'un roman, *Les anciens Canadiens* (1863), puis de ses *Mémoires* (1866). Si la critique du XIX^e siècle s'est davantage attardée à son roman, qui a été encensé et tiré à plus de 7 000 exemplaires en deux ans (ce qui est remarquable à cette époque), ses *Mémoires* sont demeurés à l'arrière-plan pendant près d'un siècle. Depuis quelques années, toutefois, dans le sillage de la réédition de ses *Mémoires*¹, il semble y avoir une recrudescence de l'intérêt porté à cette œuvre, désormais réinterprétée à partir de perspectives nouvelles.

Une première perspective a surtout mis en évidence les modes de sociabilité propres à la société d'Ancien Régime, comme en témoignent les travaux de Marc-André Bernier et de Claude La Charité, ainsi que ceux de Laurent Turcot qui sont parus dans *Philippe Aubert de Gaspé mémorialiste*². De manière plus particulière, Turcot s'est intéressé à la

¹ Philippe Aubert de Gaspé, *Mémoires [1866]*, édition établie, présentée et annotée par Marc-André Bernier et Claude La Charité, Montréal, Bibliothèque Québécoise, 2007.

² Marc-André Bernier et Claude La Charité, *Philippe Aubert de Gaspé mémorialiste*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, coll. « Cultures québécoises », 2010.

tradition moraliste pour expliquer les changements intervenant dans les modes de sociabilité au cours du siècle des Lumières : « En effet, dès le début du XVIII^e siècle, la civilité fait l'objet d'une critique moraliste, où l'amour-propre [...] se déploie dans une chorégraphie d'apparences trompeuses³ ». Dès cette époque, l'art de l'artifice habilement ménagé et présidant aux rituels sociaux devient un objet de méfiance. En conséquence, les *Mémoires* de Philippe Aubert de Gaspé sont écrits avec un souci de naturel qui a pour ambition de désamorcer la méfiance envers l'artifice. Toutefois, il s'agit d'un naturel étudié qui s'inscrit dans le prolongement de la *sprezzatura* (nonchalance) de Castiglione pour qui « le vrai art est celui qui ne semble pas être art⁴ ». Par exemple, immédiatement après la préface, le mémorialiste se remémore un conte qui lui vient de sa grand-mère. Ce conte met en scène le personnage de Fanchette qui vit dans le désordre et qui entasse des choses dans un coin, afin que celles-ci n'entravent pas la circulation dans sa maison. Or, le seigneur de Saint-Jean-Port-Joli prétend imiter cette dernière en concevant le projet de raconter ses souvenirs sans ordre particulier : « Imitons cette chère Fanchette, pensais-je, et faisons de cet ouvrage, un coin, à sa façon, pour y déposer tout ce qui me passera par la tête tant des anciens que des nouveaux Canadiens⁵ ». Le seigneur exprime ainsi son désir de parler, « sans autre plan arrêté qu'un certain ordre chronologique » (*M*, p. 42), de la société canadienne telle qu'elle a existé avant et après la cession de la Nouvelle-France à l'Angleterre.

Une deuxième perspective consiste à aborder les *Mémoires* en les inscrivant dans la

³ Laurent Turcot, « Les loisirs de Philippe Aubert de Gaspé : la civilité dans la société canadienne-française », dans Marc-André Bernier et Claude La Charité, *Philippe Aubert de Gaspé mémorialiste*, ouvr. cité, p. 110.

⁴ Baldassare Castiglione, *Il libro del Cortegiano*, livre premier, chapitre XXVI, Milan, Biblioteca scelta di opere antiche e moderne, 1822 [1528], p. 79; c'est nous qui traduisons.

⁵ Philippe Aubert de Gaspé, *Mémoires*, ouvr. cité, p. 42. Désormais, les références à cet ouvrage seront indiquées par le sigle *M*, suivi de la page, et placées entre parenthèses dans le corps du texte.

tradition des Mémoires aristocratiques d’Ancien Régime, genre littéraire où s’expriment au mieux les modes de sociabilité propres à l’aristocratie d’avant la Révolution française. C’est ainsi que, dans *Philippe Aubert de Gaspé mémorialiste*, Lou-Ann Marquis a mis en évidence un refus nostalgique du temps historique et des valeurs associées à la modernité qui, dans les *Mémoires*, s’illumine du souvenir de cette tradition. Elle explique que la victoire des partisans de l’abolition du régime seigneurial, en 1854, a changé l’ordre social. Seigneur déchu au moment d’écrire ses *Mémoires*, Philippe Aubert de Gaspé essaie de réhabiliter l’Ancien Régime aux yeux de l’histoire : « [Philippe Aubert de Gaspé] poursuit sa défense de la tenure seigneuriale et de l’aristocratie coloniale. Il oppose sa vision idéalisée de celles-ci aux visions défavorables entretenues par une histoire officielle⁶ ». Le dernier seigneur de Saint-Jean-Port-Joli a peut-être perdu son pouvoir seigneurial, mais il ne veut pas que le système aristocratique de l’Ancien Régime soit oublié ou que l’Histoire n’en garde que des souvenirs négatifs. Pour la chercheuse, l’auteur des *Mémoires* n’essaie pas d’inverser le cours de l’Histoire, mais plutôt de changer le regard des historiens et de ses compatriotes sur le régime seigneurial. Pour sa part, Lucie Robert étudie plus spécifiquement le rapport au temps chez Philippe Aubert de Gaspé. Elle rend compte en ces termes de la conception cyclique du temps et de la négation de la conception vectorielle et futuriste associée à la modernité dans les *Mémoires* : « Toute vision de l’histoire [...] apparaît comme une décadence, entendue ici comme le ‘négatif du progrès’⁷ ». Chez le seigneur, on passe d’une relation cyclique au temps, où le sang assure la pérennité de l’ordre établi, à une conception qui, marquée par

⁶ Lou-Ann Marquis, « *Les Mémoires* de Philippe Aubert de Gaspé dans le prolongement des Mémoires aristocratiques d’Ancien Régime », dans Marc-André Bernier et Claude La Charité, *Philippe Aubert de Gaspé mémorialiste*, ouvr. cité, p. 43.

⁷ Lucie Robert, « Les Mémoires de Philippe Aubert de Gaspé ou le refus du temps historique », dans Marc-André Bernier et Claude La Charité, *Philippe Aubert de Gaspé mémorialiste*, ouvr. cité, p. 92.

l'idée de décadence, s'oppose à un optimisme fondé sur l'espoir d'un progrès historique. C'est cette vision négative du présent et du futur qui amène le mémorialiste à vouloir conserver le souvenir d'un passé aboli et à écrire l'Histoire en racontant son histoire et celle de sa famille. Suivant cette perspective, pour accréditer sa vision des faits, Philippe Aubert de Gaspé a recours à plusieurs stratégies argumentatives qui s'inscrivent dans le cadre générique des Mémoires et, plus généralement, des récits du Moi. Il utilise, entre autre, le *topos* de l'humilité affectée dès sa préface, pratique qui fait écho aux *Essais* de Montaigne, puis à toute la tradition mémorialiste : « Un grand nombre de mes amis [...] ont eu l'obligeance de me reprocher de ne pas avoir commencé à écrire il y a quarante ans. Était-ce un compliment ? Était-ce une épigramme ? » (*M*, p. 37). Philippe Aubert de Gaspé, qui « déteste toute préface » (*M*, p. 37), déjoue les critiques avec cette attitude désinvolte à l'égard des qualités stylistiques qui définiraient le bon écrivain, mais de manière à réaffirmer son aspiration à une prose naturelle. Le mémorialiste a ainsi recours, à plusieurs occasions, à la prolepse, qui joue un rôle important au sein de sa rhétorique.

Une troisième perspective, empruntée par Rainier Grutman, a exploré la rhétorique du dialogue dont « le ton badin cache une joute rhétorique entre destinateur et destinataire⁸ ». Cette joute rhétorique entre Philippe Aubert de Gaspé et son lecteur fictif a pour but de désamorcer les arguments que pourraient lui opposer ses adversaires : « Prévoyant certaines réactions de ses lecteurs réels, l'auteur des Mémoires les met dans la bouche de son lecteur fictif. Mais il lui donne la parole seulement pour mieux le contredire⁹ ». Ce lecteur anticipé est, pour Grutman, une des caractéristiques du genre des Mémoires qui relève de l'énoncé personnel. Grutman montre ainsi que c'est

⁸ Rainier Grutman, « Rhétorique et idéologie. La lecture comme parcours et comme trace », dans Marc-André Bernier et Claude La Charité, *Philippe Aubert de Gaspé mémorialiste*, ouvr. cité, p. 48.

⁹ Rainier Grutman, « Rhétorique et idéologie », art. cité, p. 51.

l'argumentation qui domine l'économie du texte, plutôt que la narration. Cette dimension argumentative chez Philippe Aubert de Gaspé a aussi été remarquée par Aurélien Boivin qui, dans sa préface des *anciens Canadiens*¹⁰, distingue le roman des *Mémoires* par le récit qui est prédominant dans l'un et secondaire dans l'autre. En d'autres mots, ce n'est pas la trame narrative qui est essentielle dans les *Mémoires*, mais plutôt la rhétorique que déploie leur auteur. En plus de cette étude de la rhétorique à l'œuvre dans les *Mémoires*, Rainier Grutman s'amuse à recomposer la bibliothèque de Philippe Aubert de Gaspé à partir des livres évoqués par le mémorialiste, ainsi que des échos intertextuels reconstitués par le chercheur. Ainsi, pour le chercheur, Philippe Aubert de Gaspé puise dans *Le génie du christianisme* de Chateaubriand pour s'inventer un style adoptant le ton aristocratique (intérêt pour le détail et pour la « formule qui fait mouche¹¹ ») et adresse des critiques aux partisans du rationalisme positiviste du XIX^e siècle. À l'aide d'une étude biographique, Grutman montre que Philippe Aubert de Gaspé puise aussi dans les *Mémoires* fictifs écrits par Laurence Sterne (*Vie et opinions de Tristram Shandy, gentilhomme*) et développe à leur lecture un goût pour la prolepse. Puis, une référence aux *Satires* de Boileau révèle le ton des *Mémoires* : « notre auteur entend badiner : il cite le Boileau des *Satires* plutôt que celui de *L'art poétique*¹² ». Ces choix, qui privilégient certains auteurs et certains textes et en écartent d'autres, sont des indicateurs de l'entreprise propre à Philippe Aubert de Gaspé qui se révèle à travers eux. La trame intertextuelle fait ressortir une tendance marquée pour des auteurs dont plusieurs peuvent aujourd'hui être qualifiés d'antimodernes, Chateaubriand en étant un exemple probant.

¹⁰ Philippe Aubert de Gaspé, *Les anciens Canadiens* [1863], édition critique d'Aurélien Boivin, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, coll. « bibliothèque du nouveau monde », 2007.

¹¹ Rainier Grutman, « Rhétorique et idéologie », art. cité, p. 45.

¹² Rainier Grutman, « Rhétorique et idéologie », art. cité, p. 47.

De fait, pour Antoine Compagnon dans *Les antimodernes : de Joseph de Maistre à Roland Barthes*¹³, celui qui s'oppose à la modernité (époque qui commence avec la Révolution française) est un antimoderne. Dans son ouvrage, celui-ci tente de repérer différentes figures de l'antimoderne au fil du temps. Pour lui, il n'y a pas que des réactionnaires qui s'opposent aux idées associées à la modernité, mais aussi des nostalgiques, des gens qui désirent préserver un patrimoine témoignant d'un temps heureux, etc. Aussi Compagnon montre-t-il que certains *topoi* issus de la tradition moraliste classique servent de socle à la rhétorique des antimodernes. La tradition des moralistes classiques est constituée d'écrivains qui se conçoivent d'abord comme des représentants de la philosophie morale, comme le souligne Louis Van Delft, pour lequel le moraliste est :

[un] écrivain qui traite des mœurs et (ou) s'adonne à l'analyse, en ne s'interdisant pas de rappeler des normes; qui adopte très généralement pour forme soit le traité, soit le fragment; dont l'attitude consiste à se maintenir avant tout à hauteur d'homme, du fait du vif intérêt qu'il porte au vécu¹⁴.

On peut constater que cette tradition comporte une manière spécifique de concevoir le monde et la nature humaine, ainsi qu'un art de dire qui lui est propre. Les auteurs classiques qui appartiennent à cette branche de la philosophie morale conçoivent ainsi que « l'esprit est toujours la dupe du cœur¹⁵ », selon la formule de La Rochefoucauld. Cette maxime résume bien la pensée moraliste qui conçoit que les passions du cœur gouvernent et dominent inévitablement la raison. Cette thèse récuse bien sûr l'idée selon laquelle l'homme peut agir de manière désintéressée dans sa relation à autrui. En d'autres mots, croire que l'on puisse agir par pure bonté est une illusion provenant de l'amour-

¹³ Antoine Compagnon, *Les antimodernes : de Joseph de Maistre à Roland Barthes*, Paris, Gallimard, 2005.

¹⁴ Louis Van Delft, *Le moraliste classique : essai de définition et de typologie*, Genève, Droz, 1982, p. 23.

¹⁵ La Rochefoucauld, *Les Maximes de La Rochefoucauld suivies des réflexions diverses*, Publiées avec une préface et des notes par J-F Thénard, Paris, Librairie des bibliophiles, 1881, p. 59.

propre de chacun, qui se plaît toujours à embellir. L'espérance moderne en un progrès moral de la civilisation est intimement liée à l'oubli de cette illusion. En effet, quiconque observe le monde avec le regard du moraliste classique considère comme pure naïveté de croire à l'amélioration du cœur humain, qui est toujours intéressé, et, par delà, des sociétés humaines. Notre objectif de recherche sera donc de montrer que Philippe Aubert de Gaspé, qui écrit ses *Mémoires* 77 ans après la Révolution française et douze ans après l'abolition du régime seigneurial, est un antimoderne chez lequel la tradition moraliste a servi de socle à l'élaboration d'une critique foisonnante de l'optimisme moderniste, qui se déploie dans une écriture mémorialiste aux accents mondains.

En plus de partager certaines idées, les antimodernes ont également en commun plusieurs techniques d'écriture. Si plusieurs chercheurs mentionnent l'aphorisme et l'écriture du fragment, repris aux moralistes classiques, d'autres ont prolongé ces observations en insistant sur le fait que leur écriture reproduit les mêmes *topoi*. Pour Louis Van Delft dans *Littérature et anthropologie*¹⁶, l'écriture discontinue rappelle ainsi la conversation du salon mondain en produisant les mêmes effets rhétoriques. Elle enlève au propos son caractère de gravité pédantesque et permet de passer d'un sujet à l'autre dans un souci de distraire son interlocuteur sans plan arrêté. Comme on l'a dit, Philippe Aubert de Gaspé désire consigner des événements d'une époque révolue et, pour transmettre ce patrimoine, le seigneur de Saint-Jean-Port-Joli écrit justement avec une plume rieuse qui a pour but de plaire au lecteur en recourant à une foule d'anecdotes favorables à une meilleure connaissance du cœur humain. Par exemple, le mémorialiste relate une expérience personnelle dont sa mort aurait pu résulter, alors que le jeune

¹⁶ Louis Van Delft, *Littérature et anthropologie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Perspectives littéraires », 1993.

seigneur avait voulu « faire une entrée triomphale dans la cité » en tirant une voiture :

nous descendions cette pente comme la foudre ! Je calculais, à part moi, mes chances de salut. J'avais en effet trois sortes de mort en perspective : me briser la tête sur les maisons que nous avions en face, ce qui aurait pourtant décidé une question bien importante, celle de s'assurer si ma tête contenait une cervelle; ou en lâchant les deux timons, de me faire casser les reins par le sommier de la calèche; ou enfin en me précipitant à terre au risque de me faire broyer par une des roues de la voiture (*M*, p. 213).

Le mémorialiste badine avec la mort et raconte une anecdote qui aurait pu lui être fatale, tout en faisant preuve d'autodérision lorsqu'il évoque que se casser la tête aurait pu permettre de savoir s'il avait une cervelle. C'est par désir de flatter son amour-propre qu'il se met en danger et c'est ce seul ressort qui le pousse à agir ainsi : il souhaite que les autres l'acclament. Cette anecdote sert donc de leçon, tirée de l'expérience, à ceux qui pourraient être tentés de se mettre en danger pour une si vaine gloire. Au surplus, Philippe Aubert de Gaspé mentionne à plusieurs reprises que ses expériences personnelles peuvent être utiles aux jeunes qui ne connaissent pas encore le monde. Le mémorialiste, devenu un vieillard au temps de l'écriture des *Mémoires*, se montre comme un homme expérimenté qui a éprouvé les problèmes que chacun vivra nécessairement et qui a donc toute la légitimité pour raconter sa vie qui, fondamentalement, est identique à celle de n'importe quel individu. Si, pour qu'il puisse être crédible pour le lecteur, le mémorialiste doit établir son *auctoritas* en déployant un *ethos* qui le montre comme un honnête homme qui est, de surcroît, désintéressé. Cette logique de l'expérience et de « l'humain voyage », qui permettent d'anticiper sur l'avenir en se servant du passé, est enfin tirée d'une conception de la sagesse propre aux moralistes et que l'histoire des idées assimile à l'idée de *prudentia*.

La tradition moraliste s'est poursuivie, du XVII^e au XVIII^e siècle¹⁷, dans divers pays tels que l'Angleterre, la France et l'Espagne. Cette diversité géographique et la

¹⁷ Nous considérons que l'âge d'or de cette tradition s'échelonne du XVII^e au XVIII^e.

relative longévité de la tradition invitent à se questionner sur son évolution et ses différentes variantes, sans compter que ce courant de pensées comprend de très nombreux auteurs. Si une étude comparative permet de constater l'élargissement sémantique du terme au fil du temps, dans le cadre de ce mémoire, sa signification sera restreinte à la lumière d'ouvrages comme *Le moraliste classique : essai de définition et de typologie*, *Les moralistes. Une apologie*¹⁸, de Louis Van Delft, et *Les antimodernes de Joseph de Maistre à Roland Barthes* d'Antoine Compagnon. Ceux-ci serviront à trouver et établir des *topoi* propres à l'écriture du fragment, à l'entreprise de connaissance de soi, à la permanence de la philosophie morale, à la figure du spectateur et à la théâtralisation du monde chez les moralistes classiques et les antimodernes. Le repérage de ces *topoi* aura pour effet d'affiner la recherche en rattachant le projet moraliste d'Aubert de Gaspé au célèbre « connais-toi toi-même » de Socrate. En somme, l'analyse de ces *topoi* servira de point d'ancrage à notre recherche qui nous permettra de montrer en quoi Philippe Aubert de Gaspé s'inspire de la tradition moraliste et dans quelle mesure. Afin d'envisager les *Mémoires* dans toute leur complexité, il s'agira enfin de mettre en rapport l'étude de la société canadienne du XIX^e siècle et les modes de sociabilité propres à la société curiale avec la trame intertextuelle de l'œuvre. Les concepts développés par la rhétorique seront mobilisés à cette fin, et notamment la triade du *pathos*, du *logos* et de l'*ethos* héritée de la conception aristotélicienne, qui permettra de se ressaisir du rapport au temps et à l'Histoire chez Philippe Aubert de Gaspé. Le cadre générique des *Mémoires* d'Ancien Régime servira aussi pour comprendre la manière d'écrire l'Histoire; les règles et les *topoi* associés au genre permettront de mieux comprendre la posture du seigneur déchu de Saint-Jean-Port-Joli et la constitution d'une rhétorique qui lui est propre. Tout comme

¹⁸ Louis Van Delft, *Les moralistes : une apologie*, Paris, Gallimard, 2008.

lorsqu'il s'agissait de définir le terme « moraliste », il importera de dégager certaines tendances de l'écriture et certaines postures du mémorialiste plutôt que de chercher à en fixer la diversité dans une définition unique, ce qui n'apparaît guère pertinent, comme l'ont notamment souligné Marc Fumaroli et Frédéric Charbonneau. En ce sens, ce mémoire adoptera une démarche qui permettra de comprendre, de façon globale, les effets provenant de l'irradiation d'une pensée typiquement moraliste. Il servira ainsi à dénouer les multiples facettes d'une œuvre qui apparaissent intriquées et cohérentes, afin de dégager la dynamique animant une pensée et une écriture spécifiques qui s'inscrivent aux confins de la littérature, de la philosophie morale et de l'Histoire.

CHAPITRE I

NATURE HUMAINE ET HISTOIRE : DE L'EXPÉRIENCE MORALISTE À LA PHILOSOPHIE DES LUMIÈRES

Notre âme, c'est cet amoureux de lui-même;
Tant de Miroirs, ce sont les sottises d'autrui,
Miroirs de nos défauts les Peintres légitimes;
Et quand au Canal, c'est celui
Que chacun sait, le Livre des *Maximes*.

Jean de La Fontaine, *Fables*

1. La tradition moraliste

Un moraliste est à la fois un écrivain et un philosophe, dans son acception ancienne¹⁹, qui se donne pour tâche l'analyse du cœur humain. Cette définition large invite à mettre en évidence un système de pensée et une technique d'écriture qui sont propres à la tradition moraliste. C'est qu'il importe de ne pas faire entrer n'importe quel auteur dans la catégorie de « moraliste », sous prétexte qu'il aborde la question de la connaissance de soi dans le souvenir du « connais-toi toi-même » de Socrate. De fait, comme Louis Van Delft le constate dans *Le moraliste classique*, « le terme moraliste est d'un emploi si commun dans la critique littéraire aujourd'hui que ce seul fait devrait déjà nous alerter²⁰ ». Pour lui, son usage indifférencié constitue un péril, puisqu'il pourrait inciter à inclure jusqu'à Sénèque et sa *philosophie de la morale* à la tradition moraliste. À l'instar de Louis Van Delft, nous tenterons donc d'éviter ce piège de l'élargissement sémantique du terme « moraliste » et le penserons plutôt à travers certains grands

¹⁹ Le mot signifie ici une personne qui a un amour pour la sagesse, suivant son étymologie grecque, et qui « cherche à connoître les effets par leurs causes & par leurs principes ». « Philosophe », dans *Dictionnaire de l'Académie française 1^{ère} Édition (1694)*

²⁰ Louis Van Delft, *Le moraliste classique*, ouvr. cité, p. 9.

principes et constantes qui représentent la tradition sous sa forme la plus *pure* : l'anatomie des passions et des mœurs, l'économie de la morale, l'écriture du fragment et la triade composée de l'*homo viator*, du *theatrum mundi* et de la *prudentia*.

L'anatomie des mœurs et des passions est certes au centre de l'entreprise de tous les moralistes, mais encore faut-il définir ces deux tâches avec précision. Le terme « mœurs » a une double signification dans la première édition du *Dictionnaire de l'Académie française* (1694) : « des habitudes naturelles ou acquises pour le bien et pour le mal » et « se prend aussi pour la maniere de vivre & pour les inclinations, les coutumes & les loix differentes de chaque Nation²¹ ». Dans la quatrième édition du *Dictionnaire* (1762), le sens demeure sensiblement le même, avec l'ajout toutefois de « ce qui relève de la conduite de la vie ». On peut constater qu'il y a, dans cette définition, un certain flottement qu'indique la présence du couple antithétique « naturel » et « acquis » : les mœurs proviennent-elles de la nature ou sont-elles acquises par l'éducation ? Il y a certainement une tension dans la conception que l'on se fait de la genèse des mœurs qui procèdent soit des lois de la nature, soit de l'éducation. En ce qui concerne la conduite de la vie, celle-ci peut s'inspirer des leçons des moralistes, surtout dans un contexte où la philosophie systématique peut être assimilée à une leçon moralisante en raison de son caractère prescriptif et totalisant. Certes, il est vrai que certains moralistes ne se gênent pas pour juger et donner des leçons, comme Louis Van Delft l'a déjà souligné²². Cependant, nous nous pencherons davantage sur ceux qui ne se rapprochent pas du moralisateur; ceux qui, à notre avis, sont plus représentatifs de l'essence de la tradition et qui s'opposent à la philosophie systématique; nous y

²¹ « Mœurs », dans *Dictionnaire de l'Académie française*, 1^{ère} édition, 1694.

²² Voir Louis Van Delft, *Le Moraliste classique*, ouvr. cité.

reviendrons plus tard. Quoi qu'il en soit, si l'on considère que les mœurs sont liées à une manière de vivre et aux coutumes, une passion est, en revanche, issue d'un désir intérieur. Elle est un « mouvement de l'âme excité dans la partie concupiscible, ou dans la partie irascible²³ ». Dans le *Dictionnaire de l'Académie* de 1762, on pourra constater que le mot s'est transposé jusqu'au champ de la médecine qui explique désormais certaines douleurs physiques par des accès violents de passions. Cet élargissement dans le champ de la médecine indique que la notion de « passion » continue d'intéresser et de prendre de l'importance dans la France du XVIII^e siècle. D'ailleurs, dans l'usage du XIX^e siècle, on continuera de considérer les passions comme un mouvement de l'âme, si l'on en juge par les dictionnaires de l'époque : « Mouvement de l'âme, sentiment, agitation qu'elle éprouve²⁴ » et « Mouvement de l'âme, en bien ou en mal, pour le plaisir ou pour la peine²⁵ ». Quoique le sens du mot s'élargisse, comme l'atteste l'augmentation du nombre des définitions (cinq dans le *Dictionnaire de l'Académie française* de 1798, dix dans celui de 1835 et dix-sept dans L'Émile Littré de 1872-1877) et que certains sens disparaissent avec le temps, comme c'est le cas pour son utilisation en médecine, le principe du mouvement de l'âme reste constitutif du concept lui-même, et ce, du XVII^e au XIX^e siècle. Ce mouvement invite à opposer les passions à l'état d'un esprit en repos, état idéal qui conduit au bonheur chez les Stoïciens. C'est que l'ataraxie a plutôt pour principe l'absence de mouvement. Pour revenir au terme « passion », la continuité dans le temps d'une définition plutôt stable est un indicateur du degré d'importance et d'enracinement de cette notion. Le principe de cette excitation « concupiscible²⁶ » (qui pousse la partie

²³ « Passion », dans *Dictionnaire de l'Académie française*, 1^{ère} édition, 1694.

²⁴ « Passion », dans *Dictionnaire de l'Académie française*, 6^e édition, 1835.

²⁵ « Passion », dans *Émile Littré : dictionnaire de la langue française*, 1872-1877.

²⁶ « Passion », dans *Dictionnaire de l'Académie française*, 1^{ère} édition, 1694.

inférieure de l'âme vers un objet qui lui plaît) se retrouve dans le système de pensée des moralistes. Ces derniers conçoivent les passions à la lumière d'une logique de l'intérêt où un individu est poussé à agir en fonction de ce que Pascal nommait le « moi haïssable » dans ses *Pensées*²⁷. Dans le prolongement de cette conception du moi, l'amour-propre devient la plus grande des passions et, surtout, « la cause primordiale [...] de toutes les autres²⁸ ». L'amour de soi devient alors la cause de tous les maux.

Une deuxième spécificité de la tradition moraliste réside dans la manière de concevoir l'économie morale. Par exemple, le désir est considéré comme le ressort des passions qui assujettissent la raison et rendent inévitablement intéressé tout être humain. Dans cette optique, croire que l'on peut maîtriser ses passions à l'aide de la raison est une pure illusion, ce qu'exprime fort bien la 102^e maxime de La Rochefoucauld : « l'esprit est toujours la dupe du cœur²⁹ ». Dans ce contexte, la raison est un instrument de l'amour-propre qui tend à sa conservation. En d'autres mots, pour que l'amour-propre d'un individu ne soit pas écorché, il utilisera sa raison pour essayer de légitimer l'expression de ses passions aux yeux de tous et pourra aller jusqu'à s'illusionner en se croyant bienveillant au lieu d'être intéressé, par exemple. Cette manière de concevoir l'homme en tant qu'être qui ne peut pas agir de manière désintéressée est caractéristique des moralistes. L'absence de liberté de choix, résultant des passions, a pour effet de nier tout espoir de perfectibilité de la vie morale, ce qui participe certainement du pessimisme habituel à ces auteurs. À l'opposée, les Jésuites croient au libre-arbitre et aux choix possibles de l'être humain et, par conséquent, à son perfectionnement potentiel.

²⁷ Blaise Pascal, *Œuvres de Blaise Pascal*, Tome II, Paris, Lefèvre libraire, 1819, p. 146.

²⁸ Geneviève Thiroux d'Arconville, *Pensées, réflexions et anecdotes*, Ottawa, Bibliothèque de l'Université d'Ottawa, Archives et coll. spéciales, coll. « Charles-Le Blanc », PQ 2067 .T28 A6 1800, vol.2, p. 299.

²⁹ La Rochefoucauld, *Maximes*, ouvr. cité, p. 59.

Puisque tout être humain est susceptible d'être habité par les mêmes passions et que chacun est inévitablement intéressé, on pourrait conclure qu'une analyse morale néglige la singularité et, de ce fait, pourrait constituer une théorie totalisante de la nature humaine. Pour prendre l'exemple de l'avare, en peindre un reviendrait à les peindre tous. Celui que peint Molière à l'époque où la tradition moraliste participe à l'intelligibilité du monde est un tableau qui représente l'avare typique que tous peuvent reconnaître et se représenter, de sorte qu'il y a un mouvement du particulier au général qui s'opère dans le raisonnement. Pour formuler cette théorie morale, le moraliste écrira des recueils aphoristiques (maximes, pensées, portraits, caractères) où il traite des thèmes communs de l'existence comme « l'amour » et « l'amitié » ou encore « l'avare » et le « pédant » dans le cas de caractères, notamment. Les *Caractères* de La Bruyère, les *Pensées* de Pascal, les *Maximes* de La Rochefoucauld et les *Maximes et pensées, caractères et anecdotes* de Chamfort sont des exemples représentatifs, d'une part, de cette forme d'écriture aphoristique et fragmentée et, d'autre part, du traitement de thèmes communs. Ces derniers deviennent des lieux d'exploration et d'expérience que le moraliste exploite pour cerner et expliquer les replis du cœur humain et ses intérêts. Ainsi, pour La Rochefoucauld, l'amour est l'objet de plusieurs maximes qui illustrent différentes conséquences de cette passion. Pour lui, « [t]outes les passions nous font faire des fautes mais l'amour nous en fait faire de plus ridicules³⁰ » et « [c]e qui fait que les amants et les maîtresses ne s'ennuient point d'être ensemble, c'est qu'ils parlent toujours d'eux-mêmes³¹ ». Dans la première maxime, l'amour apparaît comme une passion violente qui fait perdre ses moyens à celui qu'elle domine; et, dans la deuxième, la relation (peut-on

³⁰ La Rochefoucauld, *Maximes*, ouvr. cité, p. 129.

³¹ La Rochefoucauld, *Maximes*, ouvr. cité, p. 107-108.

parler d'amour ?) entre amants et maîtresses est divertissante, car les deux parties peuvent flatter leur amour-propre. Également, un même thème peut être traité de diverses façons selon le type d'interaction entre des individus, comme le montre cet exemple des

Caractères de La Bruyère :

L'amour naît brusquement, sans autre réflexion, par tempérament ou par faiblesse : un trait de beauté nous fixe, nous détermine. L'amitié au contraire se forme peu à peu, avec le temps, par la pratique, par un long commerce. Combien d'esprit, de bonté de cœur, d'attachement, de services et de complaisance dans les amis, pour faire en plusieurs années bien moins que ne fait quelquefois en un moment un beau visage ou une belle main³² !

L'auteur distingue ces deux passions : l'amour est considéré en tant que ressort naturel de l'âme, tandis que l'amitié se développe entre deux individus avec le temps. On peut associer et dissocier certains éléments de l'aphorisme de La Bruyère qui traite de l'amour et de l'amitié avec ce que nous avons dit de La Rochefoucauld à propos de l'amour et des passions : dans les deux cas, les passions sont pré-rationnelles. Dans le premier exemple, toutes les passions poussent à commettre des fautes (que la raison ne peut empêcher) et, dans l'autre, l'amour « naît brusquement sans autre réflexion ». En revanche, les deux moralistes ne répondent pas toujours aux mêmes questions (qu'est-ce qu'une passion ? comment intervient-elle chez l'homme ? pourquoi sommes-nous habités par elles ? etc.) que sous-tend chaque aphorisme. Bien que plusieurs éléments soient communs chez ces deux moralistes, une certaine liberté d'énonciation permet de rassembler des pensées à propos de mêmes thèmes dans des recueils qui sont toutefois distincts les uns des autres. En d'autres mots, chaque moraliste a sa propre manière de dire et chacun de leurs aphorismes participe d'un effort visant à comprendre et à inventorier les mystères et les contradictions de l'homme.

³² Jean de La Bruyère, *Les Caractères : ou, Les mœurs de ce siècle*, Paris, Les Éditions d'Antan, coll. « Promesses », 1983, p. 68.

Saisir et expliquer le monde par fragments

L'écriture fragmentée permet de constituer un savoir encyclopédique sur la nature de l'homme. Qu'il s'agisse des *Maximes* de La Rochefoucauld ou encore des caractères de La Bruyère, le type de savoir que contiennent ces ouvrages semble, à première vue, totalisant. De courts énoncés sont présentés comme des vérités qui reposent sur des observations, dans la mesure où, chez les moralistes, théorie et pratique sont étroitement liées. Ces derniers choisissent l'ordre dans lequel ils veulent classer et inventorier les divers fragments et les thèmes qui sont l'objet de leur analyse, de sorte que les moralistes ont beaucoup de possibilités d'écriture en raison d'une liberté d'énonciation, d'arrangement et de traitement des thèmes. Bien que ces derniers soient récurrents d'un ouvrage à un autre, leur richesse est pratiquement infinie, puisqu'ils renferment une expérience du monde illimitée :

[la littérature des moralistes] s'attache à saisir la réalité humaine à la fois dans sa variété et dans sa totalité, elle a dû mettre au point une forme capable de se substituer aux structures désormais désuètes élaborées par la pensée systématique. Cette forme devait correspondre à la nature humaine même, dans ce qu'elle a de *foisonnant* et d'*inépuisable*. Elle a dû se faire fragmentée comme la vie même³³.

Ainsi, les vérités exprimées dans les recueils des moralistes forment des sortes d'encyclopédies du cœur humain qui restent inachevées, car l'expérience du monde, dans sa totalité, ne peut être saisie que par fragments. Ajoutons que, dès Montaigne, le moi est conçu comme un objet instable : « Nous sommes tous de lopins, et d'une contexture si informe et diverse, que chaque piece, chaque momant, faict son jeu. Et se trouve autant de difference de nous à nous mesmes, que de nous à autrui³⁴ ». Toujours selon l'auteur des *Essais*, qui écrit « Je ne voy le tout de rien : Ne font pas, ceux qui nous promettent de

³³ Louis Van Delft, *Le moraliste classique*, ouvr. cité, p. 41 ; c'est nous qui soulignons.

³⁴ Michel de Montaigne, *Essais*, vol II, p. 11, cité dans Bérangère Parmentier, *Le siècle des moralistes*, Paris, Éditions du Seuil, 2000, p. 33.

nous le faire veoir³⁵ », on ne peut pas accéder à l'entièreté des choses, alors il vaut mieux écrire sans ordre établi, par fragments. En outre, on peut se représenter un homme comme incarnant un caractère, mais en pareil cas, on ne saurait toutefois en prédire toutes les manifestations dans un vaste monde en perpétuel changement. Il est essentiel de comprendre que la nature humaine n'est ni transformable, ni perfectible et que les moralistes tentent de fixer un « moi » universellement égoïste dans un monde d'interactions et d'expérience illimitées, à l'aide de tableaux dont le sujet et le champ de perspective ont des possibilités infinies. Songeons, par exemple, au portrait de l'avare de Molière évoqué précédemment; on ne peut pas concevoir qu'il les représente tous dans leur intégralité, mais plutôt qu'il aide à cerner des spécificités inhérentes à ce caractère à l'aide de situations fictives propices à des manifestations éclairantes. Ainsi, pour le personnage d'Harpagon, l'économie de sa vie a pour principe premier les possessions matérielles. À ses yeux, tous deviennent des voleurs potentiels, même ses enfants qu'il juge en fonction de ce qu'ils lui coûtent :

Est-il rien de plus scandaleux que ce somptueux équipage que vous promenez par la ville ? Je querellais hier votre sœur; mais c'est encore pis. Voilà qui crie vengeance au ciel; et, à vous prendre depuis les pieds jusqu'à la tête, il y aurait là de quoi faire une bonne constitution. Je vous l'ai dit vingt fois, mon fils, toutes vos manières me déplaisent fort : vous donnez furieusement dans le marquis, et pour aller ainsi vêtu, il faut bien que vous me dérobiez³⁶.

Ce passage illustre la pensée d'Harpagon qui ne pense qu'à conserver ses richesses, unique objet de ses pensées et de ses actions. En ce sens, les actions du personnage de Molière forment des fragments d'un caractère qui sont montrés aux lecteurs, tout en renvoyant à un système logique dont l'amour-propre, puis l'intérêt sont les principes primordiaux. À la lumière des exemples que nous avons évoqués, nous croyons que la

³⁵ Michel de Montaigne, *Essais*, vol I, p. 357, cité dans Bérangère Parmentier, *Le siècle des moralistes*, ouvr. cité, p. 33.

³⁶ Molière, *L'avare*, Édition critique de Léon Lejealle, Paris, Librairie Larousse, coll. « Classiques Larousse », 1971, p. 34.

conception moraliste de l'analyse du cœur ne permet pas d'achever la quête de la connaissance de soi et des autres en raison des mœurs qui sont en constante évolution, dans l'espace et dans le temps, et de l'infinité des situations possibles au cours d'une vie.

La poétique du fragment sert aussi à convaincre pour les moralistes : « L'écriture fragmentée leur sert à insinuer une vérité; chez beaucoup, elle n'est pas un moindre artifice que le traité. Ils veulent *faire vivant*³⁷ ». Il importe, en effet, de rendre les choses présentes, parce que la peinture des passions sollicite l'imagination du lecteur qui se représente le réel avec du mouvement. On peut associer cette poétique du fragment avec les *images agentes*, qui sont des images frappantes facilitant la mémorisation, puisqu'elles se gravent dans la mémoire, comme l'a expliqué Louis Van Delft dans *Les spectateurs de la vie*³⁸. Ces images ont une grande force de persuasion, lorsqu'elles sont combinées avec l'imagination qui permet de les mettre en mouvement. Il y a là une dialectique entre mémoriser, se remémorer et fictionnaliser. En cela, la forme du fragment convient à merveille pour marquer les esprits, sans compter, comme l'a observé Louis Van Delft, qu'elle procède aussi d'une rhétorique héritée de l'âge classique qui associe les œuvres d'un écrivain à celles d'un artisan au nom de l'idée d'un travail manuel et méticuleux. Abordée sous cet angle, la rhétorique permet « l'impression dans la mémoire³⁹ » en plus de persuader son interlocuteur. Van Delft explique ce travail artisanal en prenant l'exemple d'une gravure de Kasper Luiken :

D'inspiration assez populaire, la gravure de Kasper Luiken démontre plus éloquemment qu'aucun traité le « dessous du jeu » d'une rhétorique du *relief*, qui pénètre aussi aisément qu'un stylet dans la cire ou que l'encre dans le papier. [...] Le but visé est l'impression aussi directe, aussi mécanique que possible dans la plaque sensible de la mémoire. C'est le cas de parler d'impression, non pas seulement sur vélin, mais sur âme, sur cœur, sur conscience⁴⁰.

³⁷ Louis Van Delft, *Le moraliste classique*, ouvr. cité, p. 246; c'est l'auteur qui souligne.

³⁸ Louis Van Delft, *Les spectateurs de la vie : généalogie du regard moraliste*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, coll. « République des lettres », 2005.

³⁹ Louis Van Delft, *Les spectateurs de la vie*, ouvr. cité, p. 167.

⁴⁰ Louis Van Delft, *Les spectateurs de la vie*, ouvr. cité, p. 170-171; c'est l'auteur qui souligne.

Ce passage met en évidence une rhétorique qui passe par les sens pour mieux toucher les cœurs et les esprits, de manière à y imprimer les idées dont on cherche à persuader. En ce sens, il y a certainement un lien à établir entre l'écriture aphoristique des moralistes et cette « rhétorique du relief » qui cherche à s'imprimer dans la mémoire et les consciences.

Enfin, le type d'écriture du fragment épouse la forme de la conversation au sein de la tradition mondaine – dont La Rochefoucauld est un représentant – qui est caractérisée par un art de dire et de plaire privilégié par la société française de l'âge classique. Cette pratique de la parole et de l'écriture discontinue, similaire à la poétique du fragment, a pour effet d'assimiler cet art de dire, propre à une culture mondaine, à l'écriture moraliste, dans le souvenir de l'Antiquité. De plus, ces salons mondains, où les conversations plaisantes sont la norme, peuvent être des lieux où l'amour-propre est néanmoins susceptible d'être écorché par une épigramme piquante et malveillante. Cette conséquence invite à la prudence et à la compréhension de soi et des autres et, par le fait même, à considérer le discours moraliste qui a pour objet la connaissance du cœur.

1. 2. La connaissance de soi et des autres en société

Le couple formé par les notions d'*homo viator* et de *prudentia* a été utilisé par la critique pour penser le savoir par l'expérience. Ainsi, la vie serait un voyage ponctué de plusieurs situations qui se répètent d'un individu à l'autre. À l'instar des thèmes récurrents que nous avons évoqués précédemment, c'est l'ordre dans lequel apparaissent ces situations qui varie d'une personne à l'autre et qui crée une impression de singularité chez l'individu. Suivant cette perspective, on assisterait, en quelque sorte, à un retour du même dans un ordre changeant : les mêmes embûches apparaissent aléatoirement sur le

chemin de la vie. Pour le moraliste qui sonde le cœur de l'homme, cette expérience représente une source inépuisable de sagesse en permettant l'anticipation des situations futures. Bien souvent à partir de sa propre expérience de la vie, le moraliste tire des leçons qu'il lègue en héritage. Cependant, penser le savoir par l'expérience et par le voyage n'est toutefois pas exclusif aux moralistes et remonte jusqu'à une tradition hellénistique. Cet « humain voyage » entraîne un apprentissage qui provient de la douleur provoquée par l'erreur et permet de se protéger de soi et des autres si l'on sait en tirer des leçons. Ainsi, l'expérience du monde qui procure la connaissance sert de socle à une pensée qui utilise le passé comme source de sagesse. Cette expérience s'actualise dans l'esprit et permet une certaine anticipation de situations futures, dans la mesure où le passé est garant de l'avenir. Aussi, pour que le futur puisse être le résultat d'une *translatio* du passé, il est impératif que l'être humain demeure fondamentalement le même et c'est ce que les moralistes prétendent. Cela ne signifie pas pour autant que chaque homme soit condamné à vivre la même vie que son voisin dans les moindres détails, mais plutôt qu'il est probable qu'il ait à affronter des situations similaires à celles auxquelles ceux qui jouent le même rôle dans le monde sont confrontés à un moment ou un autre, puisque l'homme est animé par les mêmes passions. Jean de La Fontaine exprime bien en quoi les leçons qu'exprime la littérature d'imagination peuvent servir lorsqu'on fait son entrée dans le monde :

Ainsi ces fables sont un tableau où chacun de nous se trouve dépeint. Ce qu'elles nous représentent confirme les personnes d'âge avancé dans les connaissances que l'usage leur a données, et apprend aux enfants ce qu'il faut qu'ils sachent. Comme ces derniers sont nouveaux-venus dans le monde, ils n'en connaissent pas encore les habitants, ils ne se connaissent pas eux-mêmes. On ne les doit laisser dans cette ignorance que le moins qu'on peut : il leur faut apprendre ce que c'est un Lion, un Renard, ainsi du reste; et pourquoi l'on compare quelquefois un homme à ce renard ou à ce lion⁴¹.

⁴¹ Jean de La Fontaine, *Fables* [1692-1693], édition présentée par Alain-Marie Bassy et Yves Le Pestipon, Paris, Flammarion, coll. « GF », 2007, p. 49.

Pour lui, les gens âgés ont plus de connaissances de la vie que les jeunes et détiennent une expérience du monde qu'ils peuvent leur léguer pour les protéger. Cette *prudencia*, qui permet le gouvernement de soi et des autres, implique trois temps : le passé comme source intarissable d'expériences, le présent comme temps de la remémoration et le futur comme une espace vierge où l'on peut utiliser l'expérience du passé pour se protéger de soi et des autres. Pour ce faire, il faut toutefois connaître les intérêts de l'autre pour savoir quoi lui donner dans le but de plaire et, ultimement, de recevoir à son tour. Selon cette conception des interactions humaines, dont le principe premier est l'amour-propre, l'amitié ne peut qu'être artificielle et malintentionnée :

Ce que les hommes ont nommé amitié n'est qu'une société, qu'un ménagement réciproque d'intérêts, et qu'un échange de bons offices; ce n'est enfin qu'un commerce où l'amour-propre se propose toujours quelque chose à gagner⁴².

Cette idée d'échange d'intérêts est présentée dans *L'Asinaire* de Plaute alors que Clérète, une entremetteuse, explique comment elle bénéficie de l'argent de l'amant de sa fille :

[L'amant] n'a qu'un souci, plaire à sa maîtresse, à moi, à la femme de chambre, aux domestiques, aux servantes; et même, le nouvel amoureux, il flatte jusqu'à mon roquet pour s'en faire bien venir. C'est la vérité. Chacun cherche son intérêt, rien de plus juste. [...] Que je demande du pain au boulanger, du vin au cabaretier, s'ils tiennent ma monnaie, ils donnent leur marchandise : c'est aussi notre principe⁴³.

Il faut comprendre de cet exemple que l'on doit donner pour recevoir. Bref, l'entreprise moraliste peut s'avérer utile à la compréhension et à la maîtrise des autres.

Cette connaissance de soi et des autres est particulièrement utile dans le monde des apparences, que forme notamment la société de cour, où la critique moraliste peut servir à commenter les manifestations de l'amour-propre qui se glissent sous les principes de civilité qui, dès le XVII^e siècle, se déploient en une « une chorégraphie d'apparences

⁴² La Rochefoucauld, *Maximes*, ouvr. cité, p. 79.

⁴³ Plaute, *L'asinaire*, Traduit, présenté et annoté par E. Sommer, Librairie Hachette et Cie, Paris, 1886, p. 67.

trompeuses⁴⁴ ». L'œuvre de Gracián intitulée *Oráculo manual y arte de prudencia* (1647) est l'exemple par excellence de cet art de la prudence nécessaire au sein d'une société des apparences. Le terme « *Oráculo* » qui se traduit par « oracle » implique une relation au divin, un accès privilégié au monde des dieux qui confère un avantage au détenteur de ce pouvoir. Aussi, le titre de l'ouvrage de Gracián signale que son contenu peut permettre au lecteur de tirer des leçons de celui-ci dans le but de se protéger; on peut tracer un parallèle avec le mythe de Prométhée, en ce sens où son nom en grec ancien signifie « le prévoyant » et qu'il a apporté aux hommes le feu appartenant aux dieux. Le moraliste se rapproche de l'oracle et de la figure prométhéenne par sa capacité singulière à voir les replis cachés du cœur humain. Grâce à cette clairvoyance, il détient un pouvoir sur l'autre, puisque la prudence peut servir au gouvernement de soi; la reconnaissance des passions qui se dissimulent sert à comprendre les intentions de l'autre et au déploiement d'une stratégie qui a pour but de mieux masquer ses propres intérêts. Abordée sous cet angle, la notion de *prudentia* s'inscrit dans le prolongement de la pensée moraliste, puisqu'elle signifie « sagesse pratique issue de l'école de la vie » et « être apte à discerner ce qu'il convient de faire⁴⁵ ». Cette sagesse renvoie à notre définition du moraliste qui recherche la connaissance pratique et qui peut en tirer parti pour son propre bien dans sa manière de négocier avec l'amour-propre d'autrui; être prudent est primordial dans un monde où, sous toute bonne action, se cache les ressorts des passions animées par l'amour-propre.

⁴⁴ Laurent Turcot, « Les loisirs de Philippe Aubert de Gaspé : la civilité dans la société canadienne-française », dans Marc-André Bernier et Claude La Charité, *Philippe Aubert de Gaspé mémorialiste*, ouvr. cité, p. 110.

⁴⁵ Aude Lehman, « *Prudentia* à Rome : étymologie et archéologie d'une notion », *Chroniques italiennes* [En ligne], n° 60, 1999, p. 41-42; <http://chroniquesitaliennes.univ-paris3.fr/PDF/60/ALehman.pdf>, page consultée le 15 décembre 2013.

La société des apparences est aussi pensée à travers la notion de *theatrum mundi* qui invite à envisager la société telle une pièce de théâtre où chaque acteur incarne un personnage paraissant sous une figure d'emprunt. Les origines de cette notion remontent à la période de l'Antiquité et sera adaptée par les Stoïciens, la tradition chrétienne et par l'âge baroque. Dans la conception chrétienne, ce théâtre du monde a pour auteur nul autre que Dieu qui attribue un rôle à chaque être humain. Cette vision analogique entre le monde et le théâtre suppose deux grandeurs de structure : respectivement macrocosme et microcosme. Quant au moraliste, il a pour objectif de décrire les illusions provenant de la société des apparences, qui est axée sur l'image trompeuse et l'amour-propre, en montrant des exemples tirés du vécu. La figure du spectateur, que l'on peut faire remonter jusqu'à Montaigne, ne fait pas qu'illustrer un parallèle entre la vie et le théâtre : celle-ci a encore au moins une fonction heuristique. La posture qu'adopte le spectateur est celle du retrait, de celui qui se contente d'observer sans se mêler aux autres qui sont des acteurs qui jouent une pièce de théâtre infinie. Ce retrait de la scène permet au spectateur d'être hors du champ des intérêts et, par conséquent, plus objectif dans son analyse du monde; le spectateur observe sans entraver, tout en jouissant de la distance critique que lui confère sa posture. Le moraliste, spectateur, devient un critique du théâtre du monde et détient la capacité de bien voir et de bien comprendre ce qui se déroule sous ses yeux. Toujours selon cette analogie entre le critique de théâtre et le moraliste, ce dernier tente de tirer des principes récurrents, à l'instar d'un critique qui s'intéresserait à la structure de toute histoire (qui comporte un début, un milieu et une fin), par exemple. Cette critique repose essentiellement sur le regard pour le moraliste et cette hypothèse se confirme lorsque l'on porte attention au lexique de la vision qui est omniprésent dans le

langage des moralistes⁴⁶ et qui participe à l'objectivation de l'analyse morale. Pour que l'entreprise de ces derniers puisse être acceptée par les lecteurs, les moralistes projettent une image de soi qui ne porte pas ombrage aux autres, dans le but de se dissocier du moralisateur : ils écriront des recueils tout en se gardant de prêcher du haut de la chaire et de faire intervenir leurs intérêts.

1.3. L'expérience éclairée par l'anatomie du cœur

Le terme anatomie se retrouve souvent sous la plume des écrivains moralistes qui désirent que leur travail soit analogue à une dissection, du moins si l'on en juge par cette remarque de La Rochefoucauld :

Quand je dis nous, j'entends parler de l'homme qui croit ne devoir qu'à lui seul ce qu'il a de bon, comme le faisaient les grands hommes de l'antiquité, et comme cela je crois qu'il y avait de l'orgueil, de l'injustice et mille autres ingrédients dans la magnanimité et la libéralité d'Alexandre et de beaucoup d'autres; que dans la vertu de Caton il y avait de la rudesse, et beaucoup d'envie et de haine contre César; que dans la clémence d'Auguste pour Cinna il y eut un désir d'éprouver un remède nouveau, une lassitude de répandre inutilement tant de sang et une crainte des événements à quoi on a plutôt fait de donner le nom de vertu que de faire l'anatomie de tous les replis du cœur⁴⁷.

La Rochefoucauld oppose la vertu d'illustres acteurs de l'histoire à une analyse morale dont le principe est l'intérêt. De plus, dans cette formule s'exprime une analogie entre un projet de dissection physique et un autre, moral. Lors d'une dissection, les techniques utilisées permettent de voir l'intérieur du corps; de même, l'expérience concrète est importante chez les moralistes et l'œil permet d'accéder à la vérité par l'observation. Pour Louis Van Delft, l'expérience de la vie et une posture objective font partie de la définition d'un moraliste qui est un « écrivain qui traite des mœurs [...], qui adopte très généralement pour forme soit le traité, soit le fragment; dont l'attitude consiste à se

⁴⁶ Voir Louis Van Delft, *Les spectateurs de la vie*, ouvr. cité.

⁴⁷ Lettre de La Rochefoucauld au Père Thomas Esprit, du 6 février 1664, dans *Maximes suivies de réflexions diverses*, Paris, Bordas, 1992 [éd. J. Truchet], p. 578-579, cité dans Louis Van Delft, *Les spectateurs de la vie*, ouvr. cité, p. 114.

maintenir avant tout à hauteur d'homme, du fait du vif intérêt qu'il porte au vécu⁴⁸ ». En recourant au modèle médical, le moraliste fait un choix épistémologique en faveur de l'expérience et, en particulier, de l'usage des sens, notamment celui de la vue et du toucher, indispensables à la connaissance de l'homme. Également, Louis Van Delft assimile cette utilisation des sens à une culture classique dont « la main est considérée, notamment par les anatomistes, comme le chef-d'œuvre de la nature⁴⁹ ». De plus, le moraliste se montre désintéressé vis-à-vis son travail d'analyse du cœur humain et prend bien soin de ne pas se présenter comme un moralisateur qui se place au-dessus des hommes, comme nous l'avons déjà souligné. Cette posture désintéressée est l'une des deux constituantes formant l'*ethos* du spectateur et de l'analyste qui permet à l'écrivain de jouir d'une certaine crédibilité auprès de son lectorat, l'autre constituante étant l'expérience des choses de la vie qui permet l'atteinte d'une sagesse, dans la mesure où il est accepté, aux XVII^e et XVIII^e siècles, que le passé éclaire le présent et que, par conséquent, l'expérience est utile à la compréhension du monde. Cet *ethos* confère une *auctoritas* qui lui est nécessaire pour persuader son lecteur du bien-fondé de ses observations; il a pour but de solliciter sa *captatio benevolentiae*, d'être moraliste à ses yeux, puisqu'il ne fait que décrire la nature humaine sans poursuivre d'autre but, hormis la quête de la connaissance de soi et l'ambition de provoquer une prise de conscience de la nature perverse de l'homme. Ce faisant, le moraliste n'adopte pas une forme prescriptive, puisque « sous sa forme la plus pure, [...] l'écriture moraliste ne cherche pas tant à réparer la situation qu'à l'analyser et l'énoncer publiquement⁵⁰ » et parce que « le

⁴⁸ Louis Van Delft, *Le moraliste classique*, ouvr. cité, p. 108; c'est nous qui soulignons.

⁴⁹ Louis Van Delft, *Les spectateurs de la vie*, ouvr. cité, p. 167.

⁵⁰ Julie Candler Hayes, « Réflexions sur le mariage : Madame d'Arconville et la tradition moraliste », dans Marc André Bernier et Marie-Laure Girou-Swidorski, *Entre la plume et la cornue : Madame d'Arconville, moraliste et chimiste au siècle des Lumières*, Oxford, Oxford University Studies in the Enlightenment, à paraître.

pessimisme du moraliste ne le porte pas vers l'action, encore moins vers la révolution⁵¹ ». C'est que le moraliste classique fait face à l'impossibilité de corriger la nature humaine, ce qui rend inutile l'action, nous l'avons souligné. Il s'agit donc pour lui d'établir son autorité en adoptant une rhétorique qui sollicite la sympathie, en se gardant bien de dicter une manière de se comporter et en devenant une source crédible qui peut bien voir et tirer des leçons du vécu, sans toutefois détenir le pouvoir de corriger la nature humaine.

2. La tradition mémorialiste

Les Mémoires s'organisent autour d'une dialectique entre le récit de soi et le récit de l'Histoire. Leurs auteurs sont habituellement des gens connus de leurs contemporains, puisqu'ils doivent avoir exercé une influence notable pour jouir d'une certaine crédibilité qui donne à leur point de vue sur l'Histoire la force d'un témoignage authentique. Comme la recherche actuelle l'a montrée, l'écriture mémorialiste est en effet une écriture qui, souvent, entend contester l'historiographie officielle et, par delà, le pouvoir royal qui la cautionne. Aussi, est-il pertinent d'opposer l'Histoire des historiens officiels à ce que nous qualifions d'« anti-histoire » des mémorialistes, l'un se fiant à des documents qu'il juge crédibles et l'autre à son propre témoignage, en tant que personne qui a pris part aux événements⁵². Au surplus, qu'il s'agisse du cardinal de Retz, de Saint-Simon, de Philippe de Commines ou encore de Jean de Joinville (cité en exergue au début des *Mémoires* de Philippe Aubert de Gaspé), tous appartiennent à la noblesse. C'est que le prestige associé à cette condition sociale facilite la fortune de leurs Mémoires :

⁵¹ Louis Van Delft, *Le moraliste classique*, ouvr. cité, p. 51.

⁵² Nous opposons ici deux conceptions de la discipline historique, d'un point de vue moderne ; l'anti-histoire n'a pas le sens d'une négation complète, mais plutôt d'une négation d'une Histoire de deuxième main dont l'historien n'a pas été un acteur, ce qui a pour conséquence de discréditer son jugement.

Il est [...] indéniable que la liberté de ton, l'audace d'être soi-même, caractérisent les Mémoires aristocratiques et leur donnent, plus qu'aux autres familles du même genre, une chance de connaître un avenir littéraire.⁵³

Ce passage souligne une attitude particulière en vertu de laquelle, à une illustre naissance, répond l'exercice d'un privilège à la fois éthique et stylistique : celui d'un surcroît de libertés. Certes, Frédéric Charbonneau a émis quelques réserves à propos de cette origine sociale qui serait commune aux mémorialistes, puisque ce serait plutôt leur relation au pouvoir qui éclairerait le fonctionnement des Mémoires⁵⁴, ce que nous ne mettons d'ailleurs pas en doute. Il n'en demeure pas moins que les héros dignes d'intéresser et de contester, ou encore de contribuer à l'écriture de l'Histoire, proviennent essentiellement de la noblesse et ont détenu un certain degré de pouvoir qui a fait d'eux des acteurs de l'Histoire. Les mémorialistes jouissent donc de leur notoriété et d'une vaste connaissance des élites qui rendent d'autant plus intéressants et pertinents leurs récits qu'ils se retrouvent au cœur du pouvoir. C'est pour cette raison qu'ils peuvent faire fi de la méfiance à l'égard du moi qu'inspire encore au XVII^e siècle l'énonciation au « je », car ils doivent se raconter pour raconter l'Histoire. D'ailleurs, nous croyons que l'hybridation entre le littéraire et l'historique permet aux Mémoires, dès le XVII^e siècle, d'échapper à cette critique, en raison d'une liberté d'écriture liée à un projet qui n'est ni tout à fait littéraire, ni tout à fait historique; cette hypothèse mérite la plus grande attention. En effet, les mémorialistes se retrouvent partiellement en marge de ces deux genres. C'est pourquoi, plutôt que d'envisager les Mémoires à partir d'une étude générique, dont les définitions demeureraient incertaines, nous préférons dégager des *topoi* qui nous permettront de saisir l'esprit dans lequel les Mémoires sont écrits, ainsi que les buts visés

⁵³ Marc Fumaroli, « Les Mémoires au carrefour des genres en prose », dans *La diplomatie de l'esprit : de Montaigne à La Fontaine*, Paris, Herman, coll. « Savoir : Lettres », 1998, p. 199.

⁵⁴ Voir Frédéric Charbonneau, *Les silences de l'histoire*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, coll. « République des lettres », 2001.

par différents mémorialistes que nous évoquerons, tout en distinguant deux grandes périodes d'écriture et en gardant toujours en tête la notion de pouvoir.

Marc Fumaroli, dans son célèbre article « Les Mémoires au carrefour des genres en prose⁵⁵ », sépare les Mémoires en deux périodes historiques, afin de cerner des intentions d'écriture qui dépendent du contexte socio-historique. La première époque est celle des Mémoires d'épée dont la fin coïncide avec la période de la Fronde; ensuite, il y a une vague de Mémoires mondains, puis de Mémoires spirituels : seuls les deux premiers nous intéresseront. Dans cet article phare, Fumaroli relève également une certaine homologie entre l'évolution de la noblesse française durant les XVII^e et XVIII^e siècles et celle de l'écriture mémorialiste. De même, il étudie la manière de se raconter ainsi que des intentions qui varient selon les préoccupations sociales et les mœurs, dont l'évolution transforme l'écriture. Cette homologie que propose Fumaroli permet d'envisager les Mémoires à partir d'un fil conducteur et selon une perspective d'analyse globale.

2.1. De l'épée à la plume

Selon Fumaroli, le syntagme « Mémoires d'épée » est apparu entre 1555 et 1570, et renvoie à la noblesse d'épée qui avait une fonction militaire, de fortes tendances belliqueuses et un sens très délicat de l'honneur. Retracer la généalogie du mot « mémoire » est, sur ce point, particulièrement éclairant, puisqu'en comprenant mieux ses diverses acceptions, le sens historique d'une entreprise mémorialiste devient alors plus manifeste. Par exemple, Frédéric Charbonneau rattache à l'un des sens anciens du mot une dimension de l'écriture mémorialiste qui se retrouvera fréquemment :

le sens juridique du mot « mémoire », nous l'avons dit tantôt pour César, n'est jamais tout à fait chassé par l'emploi littéraire. Ainsi chez le mémorialiste noble, il s'agit le plus souvent

⁵⁵ Marc Fumaroli, « Les Mémoires au carrefour des genres en prose », dans *La diplomatie de l'esprit*, ouvr. cité, p. 183-215.

d'un état de ses comptes [et d'un] refus des histoires officielles et de leur version des faits, toujours biaisée, mesquine ou incomplète⁵⁶.

À cette ambition de faire ses comptes, suit celle de les régler, tant et si bien qu'on passe souvent du duel à l'épée à une joute verbale dont le rétablissement de l'honneur trouve son expression dans les Mémoires qui deviennent un instrument pour se faire justice. En outre, c'est le « je » qui est au centre de l'action et des exploits qui occupent une place importante dans l'économie de ce type de Mémoires qui mettent à l'avant-plan deux valeurs typiquement aristocratiques : l'honneur et la gloire. Pour Fumaroli, la gloire permet de penser un rapprochement entre le poème épique et l'Histoire, du fait que ces deux genres sont considérés, au XVIII^e siècle, comme les plus nobles dans leur champ respectif, bien qu'ils soient des « genre[s] fantôme[s]⁵⁷ » en France. Dans le prolongement de la pensée des Anciens, la critique a également repris, dès le XVI^e siècle, l'idée aristotélicienne selon laquelle la poésie sert aux objets vraisemblables et merveilleux. Cette conception antique a influencé la manière d'écrire l'Histoire chez les mémorialistes, alors que l'on associait la poésie aux excès de l'imagination qui voilent la vérité. Cette critique influencera les mémorialistes qui adopteront une écriture naïve et dépouillé d'ornements, en raison du soupçon suscité par ce qui paraît arrangé par l'homme de lettres, dans le souvenir de la rhétorique antique. Au XVII^e, on se référera à « *l'istoria nuda, simplex, recta, et omnibus detractis ornamentis*⁵⁸ », dont le caractère « nu » de l'écriture sert à légitimer une entreprise de mémoire et de vérité en regard d'une critique qui assimile l'ornement à la tromperie. Prenons comme exemple les règles qu'une tragédie classique devait respecter, soit un lieu, une action et une journée. Ces

⁵⁶ Frédéric Charbonneau, *Les silences de l'histoire*, ouvr. cité, p. 10.

⁵⁷ Marc Fumaroli, « Les Mémoires au carrefour des genres en prose », art. cité, p. 183.

⁵⁸ Voir Marc Fumaroli, « Les Mémoires, ou l'historiographie royale en procès », dans *La diplomatie de l'esprit*, ouvr. cité, p. 227.

règles héritées de la tragédie antique avaient pour dessein la simplicité par l'unicité et, ultimement, la vraisemblance; revenons aux Mémoires. La vraisemblance des faits narrés est intimement liée aux notions de légitimité ainsi que de crédibilité qui sont primordiales pour les mémorialistes, puisque les historiens officiels, à qui ils s'opposent, sont généralement associés à une monarchie qui légitime leur travail et leur confère une crédibilité. Qui plus est, les mémorialistes ne jouissent évidemment pas d'autant de crédibilité et de pouvoir que leur roi. Ce désavantage infléchit leur rhétorique, puisqu'ils doivent prouver ce qu'ils affirment comme dans une cour de justice, du fait qu'ils accusent le roi de les avoir calomniés (lorsqu'il s'agit de s'opposer à l'histoire officielle), de plein gré ou par mégarde. Fumaroli cite avec justesse un passage des Mémoires de Gaspard de Saulx, Seigneur de Tavannes, rédigés par son fils Jean de Saulx comme un exemple de la méfiance envers les rois (donc aussi les historiens) chez certains mémorialistes :

Ma discrétion, la proximité, m'a fait plustost dire peu que trop, ne narrant à beaucoup près les vertus qu'il [son père, Gaspard de Saulx] possédait. C'est l'obligation que je lui ai, et vostre amitié, qui m'a fait mettre la main à la plume (étant les espées de repos), non le los que j'en espère, aussi faudrait-il pour l'obtenir des stils et des sujets de Plutarque, Salluste ou Tacite, des restaurateurs ou des subvertisseurs d'Etat, non des chefs militans sous les roys, ausquels on n'ose attribuer l'honneur des victoires qu'ils ont acquises, pour ne pas les faire perdre à leurs Majestez, qui très souvent dorment dans les lits, dans les armes étonnez, cependant que les capitaines commandent les armées dont ils ont le danger et d'autres la gloire⁵⁹.

Ce passage illustre bien le fait que l'auteur oppose la plume à l'épée. La première devient une arme qui peut servir à restaurer ou bien à subvertir l'État dans le souvenir des discours mobilisateurs de la République romaine. Toujours dans l'optique de ce pouvoir attribué à la plume, Jean de Saulx est humble lorsqu'il se réfère à son talent d'écrivain; il minimise son pouvoir de persuasion qui pourrait être assimilé à la tromperie dont se rend

⁵⁹ Jean de Saulx, *Mémoires de Gaspard de Saulx, Seigneur de Tavannes, rédigés par son fils Jean de Saulx*, coll. Michaud et Poujoulat, 1^e série, tome VIII, Paris, 1838, p. 20, cité par Marc Fumaroli, *La diplomatie de l'esprit*, ouvr. cité, p. 193.

coupable la rhétorique. De plus, le sentiment du devoir, tout comme l'obligation de l'amitié et non pas l'appât du gain, justifie son entreprise envers son père et sa maison. Dans le cas présent, le mémorialiste redonne aux combattants le mérite et l'honneur de la victoire en attaquant les rois « qui très souvent dorment dans les lits ». Jean de Saulx règle ses comptes et attribue la gloire plus équitablement entre les acteurs impliqués.

Rétablir son honneur en attaquant la monarchie, voilà ce qui explique pourquoi tant d'œuvres sont écrites en exil. Cet exil peut être géographique ou encore lié à la vieillesse et à une mort attendue. Cette posture assure une certaine protection à l'auteur ou rend possible une absence de crainte face à des représailles potentielles, puisque le vieillissement confronte à la mort prochaine et certaine et que l'exil est une sorte de mort sociale, en raison du caractère punitif de l'exclusion d'un individu de son réseau social et intellectuel. Aussi, l'exil équivaut quelquefois à la mort en tant que telle, puisque l'on retrouve un bon nombre de Mémoires posthumes, comme ce fut le cas pour le Cardinal de Retz dont les Mémoires furent publiés une quarantaine d'années après son trépas. Que faire lorsque l'on est confronté à une mort physique ou sociale et que l'on croit que justice n'a pas été faite ? Pour bon nombre de mémorialistes, la réponse à cette question est l'écriture. Certes, cette dernière est un moyen de défendre ses intérêts, mais, encore faut-il que les lecteurs, devenus juges, croient au plaidoyer de celui qui se présente comme une victime.

L'*auctoritas* et la *captatio benevolentiae* sont des notions rhétoriques essentielles et directrices qui, dans les Mémoires, participent à la séduction des lecteurs en justifiant leur écriture. En se plaçant du côté du vaincu qui lutte contre une autorité et des faits établis, le mémorialiste doit projeter un *ethos* d'honnête homme pour que le lecteur accepte comme véritable la bonne foi que revendique l'auteur des Mémoires. Or, l'artifice d'un

style littéraire est bien souvent associé à la tromperie et à l'illusion, nous l'avons souligné. Dans cette optique, le style naturel (ou l'absence de style) et la mise à nu de soi s'imposent, afin de composer un *ethos* qui permet l'élaboration d'un *logos* dont le lecteur n'a pas à se méfier. Il est important de souligner que ce rejet de l'artifice est aussi perceptible dans le cas de Mémoires qui sont déjà destinés à une large diffusion au moment de l'écriture que dans ceux destinés aux proches. Bien que ces deux types de public aient en commun ce rejet de l'ornement, les objectifs que poursuivent les Mémoires qui leur sont destinés sont cependant fort différents. C'est que le but visé dans plupart des Mémoires destinés aux proches, *a fortiori* à la descendance, était l'éducation. Pour ce faire, l'auteur se servait de l'histoire comme d'un instrument d'instruction conçu en faveur de ses héritiers ou de ses pairs, alors que « le même s'adressait au même, appelant à l'imitation, à l'émulation⁶⁰ ». Inscrite dans un ordre socio-temporel cyclique et perpétuel, la transmission assurait ainsi une stabilité sociale au fil des générations liées par le sang et invitait à se fier à ses aïeux. À ce modèle social reposant sur la lignée se joint l'expérience qui devient une source de connaissance qui peut conduire à la sagesse. En outre, concevoir l'histoire comme maître de vie (comme « *magistra vitae*⁶¹ », selon le mot de Cicéron dans le *Dialogue de l'orateur*) pouvait aussi justifier le récit de soi, pour autant que l'on puisse tirer des leçons du passé, en raison d'une finalité qui était utile et que sa propre expérience permettait de consigner. De plus, selon Frédéric Charbonneau, les Mémoires adressés au même laissent une place importante au destinataire :

⁶⁰ Marc Fumaroli, « Retz : des Mémoires en forme de conversation galante », dans *La diplomatie de l'esprit*, ouvr. cité, p. 249.

⁶¹ Cicéron, *Œuvres complètes de Cicéron*, Traduit par M. Andrieux, Paris, C.L.F. Panckoucke, 1830, p. 258.

Cette prééminence du destinataire, la responsabilité qu'on lui attribue, le circuit fermé dans lequel est censé demeurer l'œuvre prisonnière, les serments de franchise et l'allure de la confession, enfin, doivent laver l'auteur du soupçon de vanité⁶².

En somme, le lecteur doit être convaincu de la bonne foi de l'auteur et celui-ci déploie une rhétorique pour y arriver. Aussi, la notion de *captatio benevolentiae* est-elle d'autant plus importante dans un contexte où le discours sur l'amour-propre est omniprésent.

En plus de s'attirer la bienveillance du lecteur, le mémorialiste s'enveloppe dans le secret, ce qui a plusieurs effets. Bien que le « je » soit à l'avant-plan dans les Mémoires, comme nous l'avons déjà mentionné, souvent il ne se laisse apercevoir qu'indirectement, ce qui se justifie d'autant mieux que le narrateur est un témoin ou un acteur d'événements secrets : « C'est au moyen de secrets qu'ils s'opposent à l'Histoire et c'est souvent par eux qu'ils intéressent.⁶³ » Comme le souligne Frédéric Charbonneau, le secret a une double vocation chez les mémorialistes : ils utilisent leur posture de témoin privilégié pour s'opposer à l'histoire officielle et pour capter l'attention du lecteur. De plus, l'auteur de Mémoires oppose sa naissance illustre à celle de l'historien qui traite de sujets dont il n'a pas été témoin (encore moins un acteur) et qui est plus susceptible d'être vaniteux du fait qu'il est un parvenu qui recherche le pouvoir et la légitimation du roi. L'opposition entre l'*ethos* du mémorialiste et de l'historien s'articule donc autour d'un clivage dicté par la naissance, son obscurité soumettant le second à la logique de l'intérêt. Nous l'avons souligné, le pessimisme inhérent à la pensée moraliste invite à la prudence en société, puisque les actions de chacun sont déterminées par un « moi haïssable ». Cette conclusion entraîne un vaste déploiement rhétorique visant à atténuer le soupçon qui fait envisager tout auteur comme un agent intéressé et, par

⁶² Frédéric Charbonneau, *Les silences de l'histoire*, ouvr. cité, p. 79.

⁶³ Frédéric Charbonneau, *Les silences de l'histoire*, ouvr. cité, p. 11.

conséquent, à séduire le lecteur. Par exemple, le *topos* de l'humilité affectée participe à la *captatio benevolentiae* qui sert à désamorcer la méfiance de l'autre en se montrant à hauteur d'homme et, dans le cas présent, afin d'éviter de paraître vaniteux. Cette recherche de la bienveillance revêt un caractère de prudence dont l'anticipation est le point central : on fictionnalise les réactions des lecteurs selon leur nature et leurs mœurs pour mieux véhiculer ses idées et se protéger, de sorte que la connaissance de soi et des autres devient primordiale dans l'élaboration d'une stratégie rhétorique.

2.2. Écrire comme l'on converse

Les Mémoires mondains ont pour modèle d'écriture la conversation des salons, qui est utilisée pour plaire. Le ton et le rythme de telles œuvres sont importants, notamment dans les milieux curiaux où se déploie une culture de la mondanité à partir de la deuxième moitié du XVII^e. Des figures mondaines telles que Catherine de Rambouillet (1588-1665) ou encore Vincent Voiture (1597-1648) sont les précurseurs d'un mode de sociabilité qui deviendra important en France. Pour reprendre l'homologie proposée par Marc Fumaroli, qui lie l'évolution de la noblesse à celle des Mémoires, c'est vers l'année 1660 que les Mémoires d'épée se changent progressivement en Mémoires mondains. À ce moment, la pensée moraliste, qui émerge d'ailleurs dans les cercles mondains, influence les interactions sociales. L'ouvrage de Gracián, évoqué précédemment, est un exemple de traité ou de manuel destiné aux courtisans qui doivent s'en inspirer dans un contexte où la capacité de discernement moral devient un signe de distinction sociale. En d'autres termes, la régulation des interactions sociales s'exprime dans les divers traités et manuels destinés aux courtisans. Le bien-vivre en société est alors imprégné de l'augustinisme et du jansénisme qui véhiculent l'idée selon laquelle l'homme est

fondamentalement corrompu et incorrigible. Ce rayonnement des idées provenant de Port-Royal est possible par l'entremise de personnes comme la duchesse de Longueville qui fréquente le cercle de la cour de Catherine de Rambouillet, puis le cercle port-royaliste. En outre, cette période mondaine est caractérisée par une recherche de principes moraux qui s'effectue dans l'espoir de rendre la vie sociale moins pénible :

Concernant les règles de l'action collective, ceux qu'on appelle les « politiques » posent les règles d'un État rationalisé indépendamment de la volonté divine; du côté de la morale individuelle, une tendance importante se dessine en France et ne cesse de s'affirmer au cours du siècle : elle consiste à rechercher les principes d'un art de vivre ensemble, dans le monde tel qu'il est, c'est-à-dire dans le monde social; à établir pour la vie commune des principes régulateurs qui la rendent, au moins, supportable⁶⁴.

À défaut de pouvoir parfaire la nature humaine, les règles de civilité deviennent le seul régulateur susceptible d'améliorer la vie en société. Ainsi, l'ancienne noblesse d'épée, moins maniérée que belliqueuse, se transforme progressivement en une noblesse douce et agréable qui transmet hors de son cercle un art de vivre qui lui est propre :

En dehors même de la noblesse, le critère essentiel de la distinction sociale devient progressivement celui de la « délicatesse » dans les manières et dans le langage; et les valeurs de sociabilité, de bonne conversation, qui sont l'apanage des « honnêtes gens » du monde, exercent leur influence jusque dans les domaines de la littérature et de la philosophie⁶⁵.

La conversation agréable entre « honnêtes gens » devient la norme des salons et infléchit le ton des Mémoires qui deviennent à l'image de cette culture. On peut d'ailleurs constater une divergence entre les Mémoires d'épée et les Mémoires mondains, les premiers étant écrits avec une rude franchise et les seconds avec une délicatesse étudiée. Cependant, même imprégnés de cet univers de cour codifié, les Mémoires mondains ne perdent pas totalement leur vocation conflictuelle où le récit d'une histoire est voué à se substituer à un autre :

⁶⁴ Béragère Parmentier, *Le siècle des moralistes*, ouvr. cité, p. 10.

⁶⁵ Béragère Parmentier, *Le siècle des moralistes*, ouvr. cité, p. 11.

De leur origine guerrière, les Mémoires même les plus mondains ou les plus dévots ont gardé quelque chose de polémique et de provocant. Ils décrivent dans l'espace social des zones de conflit, que l'opposition à l'histoire reflète au plan des formes⁶⁶.

Le but des mémorialistes mondains est donc moins de rétablir avec simplicité un honneur souillé, que d'écrire avec esprit les secrets de l'histoire. De plus, à cette époque postérieure à la Fronde, les conflits et querelles des mémorialistes ont pour objet la prise du pouvoir en général : le pouvoir politique et le pouvoir de la critique littéraire, notamment. Les querelles provenant des salons mondains visent beaucoup moins une glorification de sa propre vie ou de celle d'un proche et touchent davantage des sujets dont l'essence est la remise en question en général : remises en question de la façon de concevoir et d'écrire l'histoire, des modes de sociabilité et de la nature humaine, des sciences et de la philosophie, etc. En d'autres mots, on repense le monde dans un univers mondain où la culture générale permet de traiter de sujets divers lors d'une conversation au ton agréable. Aussi le contexte social participe-t-il à cette transformation de la noblesse d'épée en noblesse de cour, alors que le pouvoir est désormais centralisé entre les mains du roi qui l'a soustrait des mains de l'ancienne noblesse. Il faut rappeler qu'à la suite de la Fronde, Louis XIV soumet les parlements et exerce directement le pouvoir lorsque Mazarin meurt en 1661. Ce faisant, cette prise de pouvoir rompt l'équilibre précaire qui existait entre la monarchie et les Grands du royaume, tant et si bien que l'opposition des mémorialistes à l'Histoire et au roi ne peut plus s'exprimer dans les mêmes termes qu'au temps de l'ancienne noblesse : celui qui n'a plus de pouvoirs ne peut pas intenter un procès, encore moins quand l'accusé se réclame d'un droit divin. Le cardinal de Retz est l'exemple parfait de cette transformation, alors qu'il fut un des acteurs de la Fronde qui le vit s'opposer à l'absolutisme royal, avant de passer des armes

⁶⁶ Frédéric Charbonneau, *Les silences de l'histoire*, ouvr. cité, p. 137.

à la plume et au monde des salons lorsque les insurgés furent vaincus. C'est à travers cette noblesse vaincue que se formera un nouvel art d'écrire.

Les *Mémoires* du cardinal de Retz (écrits dans les années 1670 et publiés en 1717) sont un exemple probant de cet art de dire qu'intègrent les mémorialistes à leur écriture durant cette période mondaine. Évoquant son implication dans la Fronde, Retz confie des secrets à Mme de Sévigné qui lui en avait fait la demande. Il lui rappelle cependant le coût d'une telle entreprise et conclut un pacte autobiographique avec elle :

Si l'expression de « pacte autobiographique » a un sens, c'est bien dans le cas de l'invocation inaugurale des *Mémoires* du cardinal de Retz. Un engagement réciproque lie deux contractants : d'un côté, une Dame qui reçoit le privilège exclusif et exorbitant, souligné comme tel par trois fois (« quelque répugnance que je puisse avoir », « aux dépens de ma réputation », « je doute qu'il soit judicieux ») de recueillir les secrets de la vie de Retz, accepte en échange – et cette contrepartie allant de soi reste galamment implicite – de ne s'ériger ni en juge, ni en confesseur, mais d'observer une attitude bienveillante et attentive; de l'autre un héros, avec une solennité toute théâtrale, consent à « lever le voile » sur ce qu'il était jusqu'alors le seul à savoir de lui-même et de sa vie⁶⁷.

Le cardinal accepte de se livrer à son amie, tout en imposant quelques conditions avec une délicatesse qui relève de la bonne conversation entre honnêtes gens. Pour reprendre les mots de Fumaroli, il y a un « ménagement réciproque⁶⁸ » entre les deux personnes unies par la mise à nue du mémorialiste qui veut faire croire à son récit qu'il expose comme une vérité. C'est avec cette idée de persuasion en tête que Retz mesure le coût d'une telle entreprise qui incite le lecteur à une bienveillance envers son travail, tout en justifiant son écriture par cette commande : il écrit par l'obligation de l'amitié. La prolepse participe aussi d'une entreprise destinée à s'attirer la bienveillance, alors qu'il anticipe une réaction clémente de son amie :

⁶⁷ Marc Fumaroli, « Retz : des Mémoires en forme de conversation galante », art. cité, p. 247-248.

⁶⁸ Marc Fumaroli, « Retz : des Mémoires en forme de conversation galante », art. cité, p. 249.

Vous me faites, sans doute, la justice d'être persuadée que je n'alléguerais pas ces grands noms [César et le président de Thou] sur un sujet qui me regarde, si la sincérité n'était une vertu dans laquelle il est permis et même commandé de s'égalier aux héros⁶⁹.

Tout en soulignant l'importance de la sincérité, il évoque d'illustres acteurs de l'histoire en s'accordant ce privilège au nom de bonnes intentions, teintées de justice, qui guident sa lectrice, et de sa propre sincérité. En outre, il utilise le *topos* du style négligé dans l'ordre de la narration pour récuser l'aspect littéraire d'un discours construit qui vise la persuasion :

Je vous supplie très humblement de ne pas être surprise de trouver si peu d'art et au contraire tant de désordre en toute ma narration, et de considérer que si, en récitant les diverses parties qui la composent, j'interromps quelquefois le fil de l'histoire, néanmoins je ne vous dirai rien qu'avec toute la sincérité que demande l'estime que je sens pour vous⁷⁰.

Certes, on peut expliquer ce manque d'art par le fait que le cardinal, homme de haut rang, n'accordait pas de valeur à la reconnaissance littéraire; mais cette évocation semble aussi participer d'un travail de persuasion qui s'inspire de la conversation de cour et qui tend vers le divertissement (*delectare*) du lecteur en le prévenant contre les dangers de l'ennui, et d'un travail qui vise à dissiper les soupçons dirigés contre un plaidoyer qu'aurait inspiré le seul intérêt personnel. Ses digressions et interruptions de sa narration ont un effet similaire à la conversation badine entre amis où l'on change souvent de sujet. Ce désordre causé par ces interruptions amène aussi à rompre avec l'impression qu'un fil conducteur orienterait la narration, ce qui donnerait le sentiment d'une construction destinée à manipuler le lecteur au gré de ses intérêts : ce désordre a pour effet d'atténuer cette impression. Toujours selon ce travail rhétorique de persuasion, le cardinal évite d'écrire avec une galanterie excessive et sur le ton du panégyrique, ce qui permet ainsi à son récit de sembler vraisemblable au lecteur. En cela, il se distingue des mondains

⁶⁹ Cardinal de Retz, *Mémoires*, édition présentée et annotée par Michel Pernot, Paris, Gallimard, 2003, p. 55-56.

⁷⁰ Cardinal de Retz, *Mémoires*, ouvr. cité, p. 55.

galants tels Deshoulières, Rambouillet et Voiture, par exemple, par un discours du grand monde plus modéré.

À la lumière de notre réflexion, nous considérons qu'il y a une dialectique entre littérature et histoire dans les Mémoires. Les mémorialistes réécrivent l'histoire à partir de la leur, plus fiable, et dans le but de s'opposer à plusieurs formes de pouvoir, tout en essayant d'en regagner sur le plan symbolique. Cette écriture qui prend forme lors de l'exil – condition quasi *sine qua non* à l'écriture de Mémoires - naît de l'exclusion du monde et donc d'un manque de pouvoir qu'elle vient combler. Une autre condition est l'opposition qui s'exprime souvent à travers la matière historique. À ce sujet, la réflexion du père Le Moyne, dans son *Traité de l'Histoire*, aide à comprendre les critiques adressées aux Mémoires d'avant et d'après la Fronde dans leur quête de vérité. Pour lui, il y a une remise en question de l'Histoire idéale qui ne serait pas atteinte par les Mémoires (ni par les historiens d'ailleurs) qui ne sont que des « ébauches encore imparfaites d'une Histoire idéale qui reste à écrire⁷¹ ». À défaut d'atteindre cet idéal, le père Le Moyne considère que les Mémoires sont ce qui s'y approche le plus : « [Les Mémoires], faute de mieux, sont les dépositaires de cette vérité que l'esthétique aristotélicienne opposait au vraisemblable et au merveilleux, qui sont le domaine de la poésie⁷² ». L'auteur du traité rend bien compte des critiques adressées, d'une part, aux écrits historiques sans ornement et, d'autre part, d'événements racontés qu'il considère comme des bagatelles : il prône une écriture pleine d'esprit, assimilable à une culture mondaine, mais conserve le caractère épique de la noblesse d'épée qui donne de la valeur

⁷¹ Marc Fumaroli, « Les Mémoires au carrefour des genres en prose », dans *La diplomatie de l'esprit*, ouvr. cité, p.186.

⁷² Marc Fumaroli, « Les Mémoires au carrefour des genres en prose », dans *La diplomatie de l'esprit*, ouvr. cité, p. 186.

aux événements racontés dans sa conception de l'histoire idéale. Entre deux courants, il rend compte d'une tension qui concerne ces deux façons d'écrire l'histoire, c'est-à-dire celles qu'avait pratiquées la noblesse d'avant et d'après la Fronde.

Les antimodernes

Nous l'avons dit, l'écriture de *Mémoires* a pour conditions d'émergence un esprit d'opposition et une capacité d'action perdus. À la suite de l'échec de la Fronde et de l'instauration d'une monarchie absolue survient l'événement qui fait basculer le monde vers la modernité : la Révolution française de 1789. Les structures sociales et les trois ordres (noblesse, clergé, Tiers État) en fonction desquels s'organisait la société d'Ancien Régime s'effritent pour donner au peuple le pouvoir, selon le sens attribué à la locution latine *vox populi, vox Dei*. Qui sont ces révolutionnaires animés par un désir de liberté que l'on peut qualifier de « modernes » ? À l'opposé, qui sont ceux qui ne partagent pas cet optimisme lié à la modernité ? Dans le prolongement des idées déjà abordées, c'est-à-dire le pessimisme anthropologique des moralistes et l'esprit d'opposition des mémorialistes, nous insisterons davantage sur la réaction antimoderne qui, de toute manière, ne peut pas s'analyser sans définir ce qu'est un moderne. Reprenons ainsi plusieurs idées directrices de l'ouvrage d'Antoine Compagnon, *Les antimodernes, de Joseph de Maistre à Roland Barthes*, pour comprendre l'évolution de la littérature au confluent de l'Ancien et du Nouveau Régime. Nous aborderons les thèmes du péché originel, des anti-Lumières, du pessimisme et de la Contre-révolution, de manière à identifier certains *topoi* qui permettront de dégager la figure de l'antimoderne dans la longue durée historique.

3.1. La Chute

Le péché originel amène à concevoir l'Homme dans un rapport au divin qui l'avilit chez les antimodernes. Pour Compagnon, la vision qu'a l'antimoderne de lui-même et de toute l'humanité s'enracine dans cette faute qu'Adam et Ève ont commise. À partir du moment où ils sont bannis du royaume des cieux, ils sont destinés au mal et à la souffrance. Cette idée du mal est d'ailleurs importante pour cerner l'antimoderne :

Contre-révolution, anti-Lumières, pessimisme, ces trois premiers thèmes antimodernes sont liés à une vision du monde inspirée par l'idée du mal. C'est pourquoi la quatrième figure de l'antimoderne doit être religieuse ou théologique; or le péché originel fait partie du décor antimoderne habituel⁷³.

Ce péché est à la base du raisonnement antimoderne, puisqu'il permet de mettre en opposition la conception d'une nature humaine fondamentalement mauvaise à une autre, d'inspiration rousseauiste, qui conçoit plutôt celle-ci comme essentiellement bonne. On voit apparaître en creux les thèses de saint Augustin et surtout de Jansénius, qui forment le socle d'un raisonnement qui invite à prendre ses distances avec l'idée de perfectibilité morale de l'être humain. C'est que, pour l'antimoderne, ce n'est pas tant le progrès technologique qui est souhaitable que le progrès moral, impossible. Voici, par exemple, ce que Baudelaire écrivait dans *Mon cœur mis à nu* : « Théorie de la vraie civilisation. / Elle n'est pas dans le gaz, ni dans la vapeur, ni dans les tables tournantes, elle est dans la diminution des traces du péché originel⁷⁴. » Le progrès technologique qui se manifeste ici par la révolution industrielle ne fait pas partie de la « théorie de la vraie civilisation », laquelle ne peut se concrétiser qu'avec un progrès moral qui rachèterait, en quelque sorte, la faute d'Adam et Ève.

⁷³ Antoine Compagnon, *Les antimodernes*, ouvr. cité, p. 17.

⁷⁴ Baudelaire, *Mon cœur mis à nu*, dans *Œuvres complètes*, édition de Claude Pichois, Paris, Gallimard, 1975-1976, 2 vol., t. I, p. 697; cité par Antoine Compagnon, *Les antimodernes*, ouvr. cité, p. 88.

3.2. L'illusion du progrès

Le terme « anti-Lumières » renvoie à la négation de la philosophie du XVIII^e siècle qui a pour socle la raison. Faut-il rappeler que « l'esprit est toujours la dupe du cœur⁷⁵ », selon les moralistes classiques ? À l'illusion de la raison et du progrès qui y est associé à l'époque moderne, s'opposent des gens pour qui l'expérience permet d'être réaliste et pragmatique. En effet, l'expérience permet d'ancrer dans le réel des idées que l'on peut empiriquement prouver. Sur ce point, Compagnon rappelle le système de pensée inventé par Sainte-Beuve, qui est un antimoderne notoire : la systématisation empirique qui, « de Rousseau à Pascal [...] est le chemin habituel de l'antimoderne⁷⁶. » Il faut souligner que Pascal conçoit déjà le cœur comme un organe de connaissance dont la sensibilité permet l'intelligibilité. Plus tard, pour faire contrepoids aux idées jugées abstraites et à l'utopisme hérité des philosophes des Lumières, certains, comme Rivarol, s'opposent par la plume :

Article I^{er} : à compter du 14 juillet prochain, les jours seront égaux aux nuits pour toute la surface de la terre, le jour commençant à cinq heures. [...] Article IV : la foudre et la grêle ne tomberont jamais que sur les forêts. L'humanité sera à jamais préservée des inondations, et la terre dans toute son étendue, ne recevra plus que de salutaires rosées.⁷⁷

Ces faux articles servent à ridiculiser les principes fondateurs d'une France moderne (liberté et égalité, puis fraternité) qui sont jugés comme des idées impraticables et inatteignables. Dans cet article, le désir d'égalité est présenté par Rivarol de façon à contrer par le ridicule l'aspiration à ce principe absolu. Lorsqu'on analyse cet extrait, on peut constater que Rivarol souligne l'impuissance de l'homme face aux ressorts de la nature. On peut ajouter, en suivant une logique analogue à ce raisonnement, que cette

⁷⁵ La Rochefoucauld, *Maximes*, ouvr. cité, p. 59.

⁷⁶ Antoine Compagnon, *Les antimodernes*, ouvr. cité, p. 46.

⁷⁷ Rivarol, *Les Actes des apôtres*, 1790; cité par G. Gengembre, *La Contre-Révolution ou l'histoire désespérante, Histoire des idées politiques*, Paris, Imago, 1989, p. 24, dans Antoine Compagnon, ouvr. cité, p. 47.

opposition illustre celle qui existe entre la nature, cette fois-ci humaine, et la raison. Le parallèle entre ces arguments tient au fait que l'on conçoit la nature et le cœur humain habités de passions indéracinables et hors de la portée du progrès de la raison; c'est ce qui rend l'homme impuissant et incapable de progrès moral. Aussi, pour Compagnon, anti-intellectualisme et hostilité à la modernité vont de pair, car les philosophes des Lumières s'appuieraient seulement sur la raison et feraient abstraction des passions, lorsque vient le temps de repenser les structures de la société. Le savoir acquis par l'expérience et l'histoire, au fil des siècles, devient peu à peu obsolète, puisque la perfectibilité de l'homme moderne se projette désormais à l'infini sur un axe du temps linéaire : aujourd'hui est mieux qu'hier et moins bon que demain. Les vertus éducatives associées à l'expérience provenant du passé, que résume le précepte de l'*historia magistra vitae*, s'estompent donc graduellement, alors que l'histoire perd de son utilité, puisqu'elle serait trop imprégnée de préjugés anciens que la raison chasse. En plus de la perte de ces repères qui permettent de penser, après la Révolution, les anti-Lumières perdent les luttes de pouvoir qui les opposent à leurs adversaires démocrates et républicains et prennent peu à peu conscience de cette fatalité.

3.3. Échec

Les antimodernes sont habités par un sentiment de résignation et de défaitisme. Écrasés par la marche effrénée du progrès au XIX^e siècle, ils anticipent sur l'avenir avec pessimisme en conséquence du triomphe de la raison et des Lumières. Si certains œuvrent à mettre sur pied une contre-révolution, qui aurait pour objectif de restituer la monarchie telle qu'elle était avant 1789, d'autres jugent une telle idée impossible en raison de l'attrait qu'a exercé la Révolution. L'idée même de la Révolution a trop fait de chemin chez le peuple pour que l'on puisse revenir en arrière. Après 1830, moment de

l'émergence de la monarchie constitutionnelle en France, un auteur comme Chateaubriand exprimera son pessimisme face à l'avenir de la France, dans le souvenir nostalgique d'une ancienne noblesse engloutie à tout jamais par le temps. Si ce défaitisme se transforme quelquefois en fatalisme sur le plan des actions possibles, il devient surtout fécond pour l'écriture. En effet, une créativité rhétorique infinie naît de cet état de résignation : « L'antimoderne joue à qui perd gagne, puisque son expérience mélancolique lui fournit un retranchement rhétorique inexpugnable. L'échec dans le monde est la condition de possibilité de la poursuite indéfinie de l'entreprise littéraire⁷⁸ ». En ce sens, l'écriture en elle-même indique une absence de pouvoir; par conséquent, l'antimoderne se tourne logiquement vers elle, que ce soit pour combattre et prôner un retour en arrière ou encore pour jouer le rôle de spectateur sceptique et lucide qui détient un pouvoir, peut-être le seul qui reste à sa portée, que les modernes n'ont pas : la liberté. Victime des illusions que procure le dogme du progrès par la raison, le moderne qui réclame la liberté depuis la Révolution est, paradoxalement, restreint par ce en quoi il croit. Du point de vue de l'antimoderne, le dogme de la raison rendrait donc impossible la liberté de penser, car l'illusion associée à la raison fait en sorte de s'éloigner du réel et confine alors les pensées dans un nouveau système qui exclut les données empiriques et les passions; on reproche, en quelque sorte, le caractère uniquement abstrait de ce type de système intellectuel qui n'inclut pas les éléments concrets et observables. À l'opposé, l'antimoderne, reclus de la société, est libre d'analyser et de commenter. C'est ce renversement de la liberté qu'évoque Compagnon pour justifier que les antimodernes sont les vrais modernes.

⁷⁸ Antoine Compagnon, *Les antimodernes*, ouvr. cité, p. 145.

3.4. Chateaubriand

On ne saurait passer sous silence l'illustre antimoderne et mémorialiste qu'est Chateaubriand, dont la figure permet de faire une synthèse de ce premier chapitre et d'ouvrir sur le deuxième qui porte sur Philippe Aubert de Gaspé. Pourquoi ? Parce qu'en plus de permettre d'illustrer un bon nombre des *topoi* évoqués jusqu'à maintenant, il termine l'écriture de ses *Mémoires d'outre-tombe* (achevés en 1841 et publiés en 1849, l'année suivant sa mort) moins de trente ans avant la publication de ceux de Philippe Aubert de Gaspé et parce qu'il est le modèle de l'homme entre deux mondes, le modèle où s'illustre toute la mélancolie associée à la perte irrémédiable d'un passé fortuné. Il est, surtout, la somme de toute une vaste tradition de mémorialistes : « L'œuvre majestueuse de Chateaubriand semble à la fois saluer plusieurs siècles d'écriture mémorialiste et en faire confluier toutes les traditions si éparses vers un achèvement monumental⁷⁹ ».

Comme la plupart des mémorialistes, Chateaubriand a vécu l'exil. D'abord voyageur en Amérique en 1791, il est ensuite reclus en Angleterre, de 1793 à 1800, où il mène une existence plus effacée. Revenu en France en 1800, il repartira en voyage vers l'Orient en 1806. Ce sont ces périodes d'exil qui ont été bénéfiques pour la réflexion et la rédaction chez Chateaubriand; il a travaillé à l'écriture des *Sauvages* et de son *Essai historique sur les révolutions* lors de son passage en Angleterre, par exemple. L'exil aura donc servi chez lui de matière, tout en lui fournissant le temps et la liberté nécessaires à l'écriture. En cela, il s'inscrit dans la lignée des mémorialistes évoqués précédemment.

Si ses voyages en Amérique et en Orient lui ont d'abord permis de penser la Révolution et la nature humaine à la lumière d'un parallèle entre les Anciens et les

⁷⁹ Marc Hersant, Jean-Louis Jeannelle et Damien Zanone (dirs.), *Le sens du passé : pour une nouvelle approche des Mémoires*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p. 8.

Modernes, il a ensuite compris l'inutilité d'une telle méthode qu'il a transcendée pour devenir le Chateaubriand des *Mémoires d'outre-tombe*. Fortement imprégné de la pensée rousseauiste au début de sa vie, il a évolué vers le deuxième Chateaubriand, si l'on peut dire, qui contredit plus souvent qu'autrement son ancien maître à penser à propos de l'homme bon à l'état de nature, notamment. À l'instar de la critique antimoderne des théories abstraites de la philosophie des Lumières, Chateaubriand finit par s'opposer à Rousseau :

Dans les notes dont il truffera sa réédition de l'*Essai* en 1826, il se donnera beaucoup de mal pour démontrer qu'il est guéri de cette ancienne affiliation à Rousseau penseur. Il ne lui reste d'admiration que pour l'écrivain. La pédagogie misanthropique de l'*Émile* est « de *pure théorie* et de tout point *impraticable* ». [...] La politique de Rousseau « a vieilli »⁸⁰.

Le vieux Chateaubriand a atteint un niveau de maturité et d'indépendance intellectuelle qui le fait rejeter un monument de la pensée du XVIII^e au profit de réflexions beaucoup plus modelées par un cœur qui a vécu la souffrance liée au renoncement à une cause perdue à jamais et à un constat d'impuissance. Face à l'impraticable théorie de Rousseau, il oppose la vérité du sentiment qui, ancrée dans le monde, est de l'ordre du ressenti. Il y a là une correspondance entre les passions telles que les concevaient les moralistes classiques et le sentiment comme source de connaissance chez Chateaubriand. D'ailleurs, Fumaroli n'hésite pas à le qualifier de « moraliste de la modernité⁸¹ » et à le comparer à Tocqueville en ce qui concerne l'analyse du moi au sein d'une démocratie. Rousseau récusé, c'est désormais Fénelon qui devient le maître à penser en raison de sa sensibilité comme source d'intelligibilité, notamment. Chateaubriand fait donc un retour vers le XVII^e siècle par-delà le XVIII^e pour trouver des modèles inspirants pour penser le monde. Cependant, l'âge d'or des moralistes est déjà chose du passé au XIX^e siècle et

⁸⁰ Marc Fumaroli, *Chateaubriand : poésie et terreur*, Paris, Gallimard, 2006, p. 98; c'est nous qui soulignons.

⁸¹ Marc Fumaroli, *Chateaubriand : poésie et terreur*, ouvr. cité, p. 118.

Chateaubriand voit partout prospérer autour de lui l'héritage des Lumières qui s'inscrit dans un tout autre paradigme de pensée. Dans cette optique, son œuvre est d'autant plus exceptionnelle à son époque du fait qu'il se réapproprie un mode de pensée ancien, fondé sur l'expérience, et qu'il est en quelque sorte le revers de la médaille des Lumières : Chateaubriand incarne bien la critique des Lumières et l'homme au confluent de deux mondes.

Les *Mémoires d'outre-tombe* forment le point culminant du Chateaubriand écrivain, nonobstant la réception positive par la critique. Le titre évoque une écriture inspirée par un fantôme, ce qui fait de l'auteur un revenant qui prend la parole. Il implique aussi une posture désintéressée ou, du moins, une impuissance à agir dans les affaires du monde des vivants. On peut aussi en faire une lecture qui insisterait sur l'exil qui vient avec la mort : l'exil de la vieillesse en tant que tel, mais aussi l'exil de celui qui se considère mort parmi les siens, tout en étant bien en vie. Lorsque l'on met en relation cette posture du revenant avec l'écriture mémorialiste, dont nous avons déjà abordé un certain nombre de caractéristiques, on obtient un titre qui annonce une opposition entre l'ancien et le nouveau qui s'exprimera au « je », devenu fantomatique, dans un récit de l'Histoire. Ce « je » sera en fait un « moi » du passé, revenu s'exprimer au présent à la faveur d'un dialogue entre un mort (Chateaubriand) et des vivants (les lecteurs contemporains). Ce point de vue du mort qu'utilise le mémorialiste permet une vue surplombante et éclairée en raison de l'inaction qu'implique la mort et de l'absence d'intérêt dans une cause, de toute façon impossible, comme le retour aux mœurs de l'Ancien Régime. En feignant la mort par son titre, au moment de l'écriture, Chateaubriand projette l'image d'un fantôme du temps passé qui demande à ce qu'on

écoute un témoin fiable de cette époque, qui peut expliquer ce qu'était véritablement ce monde englouti.

CHAPITRE II

PHILIPPE AUBERT DE GASPÉ ET LA TRADITION MORALISTE

On ne parle que pour être entendu; mais il faut
plaire, si l'on veut se faire écouter.

Simon-Étienne de Gamaches,
Les agréments du langage réduits à leurs principes

Jusqu'ici, nous avons tenté de cerner plusieurs caractéristiques des traditions moraliste et mémorialiste, qui sont récurrentes lorsqu'observées dans la longue durée historique, pour essayer d'en tirer des principes clés. Nous avons aussi tenté de comprendre les modulations que subissent ces principes selon des contextes socioculturels spécifiques. Par exemple, nous avons montré en quoi la tradition antimoderne s'inspire de la tradition moraliste et, aussi, avons pensé des types de Mémoires en fonction du discours sur l'amour-propre ainsi que des notions de mœurs et de pouvoir dans un espace-temps délimité. Le premier chapitre agira donc en guise d'assise sur lequel le deuxième chapitre se référera, chapitre consacré à Philippe Aubert de Gaspé : moraliste, mémorialiste et « vrai moderne » pour reprendre la pensée de Compagnon à propos des antimodernes.

4. Refus historique

En 1866, moment de la publication des *Mémoires*, Philippe Aubert de Gaspé a atteint un âge avancé. L'ancien seigneur a vécu une longue vie ponctuée d'expériences qu'il a accumulées « sur le chemin de la vie » (*M*, p. 99), celles-ci lui étant toujours présentes à l'esprit grâce à sa mémoire exceptionnelle. Nonobstant le fait que le mémorialiste n'entende pas se prendre aux sérieux dans ses *Mémoires*, le silence qu'il conserve à propos de certains moments importants de sa vie témoigne d'un refus de

mettre en scène sa propre tragédie. Par exemple, il n'évoque pas son exil à Saint-Jean-Port-Joli où il a fui ses créanciers jusqu'à ce qu'il soit finalement incarcéré en raison « d'une importante défalcation⁸² » qu'il fut incapable de rembourser. Il est vrai que cet épisode est gênant pour Philippe Aubert de Gaspé, mais ses contemporains connaissent vraisemblablement déjà cette histoire. Celles qui constituent ses *Mémoires* sont, en revanche, des sortes d'*addendum* au roman *Les anciens Canadiens* :

Il me restait quelques anecdotes, bien insignifiantes sans doute, que j'avais oubliées de mentionner dans *Les anciens Canadiens*, mais qu'avec la ténacité d'un vieillard, je tenais à relater quelque part (*M*, p. 41-42).

L'auteur prétend peut-être raconter des anecdotes insignifiantes, mais nous croyons plutôt qu'elles forment un réseau de sens qui s'organise autour de thèmes comme l'opposition et la rupture, qui sont d'importants principes dans ses *Mémoires* et, plus généralement, au sein de la tradition antimoderne. C'est que, chez Philippe Aubert de Gaspé, ce ne sont pas les causes qui manquent, puisqu'en 1854, il est le témoin impuissant de l'abolition du régime seigneurial, qui a pour conséquence de lui enlever les privilèges reliés à son titre nobiliaire et de consacrer la victoire d'un régime démocratique. De plus, à cette époque se transforment aussi bien l'idée même de justice que les mœurs d'Ancien Régime qui changent radicalement en vertu du triomphe des idées des Lumières. D'emblée, il semble donc y avoir lieu de soutenir l'hypothèse selon laquelle l'écriture du dernier seigneur de Saint-Jean-Port-Joli suppose, à l'arrière-plan, un principe d'opposition.

4.1 Déclins

Chez Philippe Aubert de Gaspé, on peut observer la nostalgie des temps de jadis, où revit la conception d'un temps cyclique, qui s'oppose à l'optimisme des Lumières et qui

⁸² Luc Lacourcière, « AUBERT DE GASPÉ, PHILIPPE-JOSEPH », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, Vol. 10, Université Laval/University of Toronto, 2003, http://www.biographi.ca/fr/bio/aubert_de_gaspe_philippe_joseph_10F.html; page consultée le 21 novembre 2014.

refuse de célébrer des progrès prétendus dont l'avenir serait la promesse. Comme François Hartog l'a montré dans *Régimes d'historicité : présentisme et expériences du temps*⁸³, le rapport au temps caractéristique de l'Ancien Régime est cyclique. Ces cycles amènent à envisager l'histoire comme un retour du même et confortent en partie l'idée de filiation, caractéristique de cette époque et qui renforce une structure sociale assurant une condition privilégiée et une stabilité pérenne à certaines familles, voire au pouvoir monarchique. Ainsi, le passé devient important en tant que source d'une richesse inépuisable : celle que représentent les expériences de nos aïeux, qui peuvent servir à l'éducation et à une certaine intelligibilité du monde présent et futur. En revanche, la période de la modernité a pour caractéristique la conception d'un temps vectoriel dont le progrès infini est le principe premier. Si ce progrès signifie un état qui s'améliore, chez Philippe Aubert de Gaspé, il signifie plutôt le contraire : une dégradation.

Dans ses *Mémoires*, le changement est montré sous le signe du déclin en ce qui a trait à la justice. Alors qu'il raconte une anecdote traitant du mensonge, le mémorialiste met l'accent sur les parjures qui paraissent devant les tribunaux. Il compare alors les juges de jadis et ceux d'aujourd'hui avec une pointe d'humour :

Un parjure d'habitude ne pouvait être qu'un homme sec autrefois, la nourriture ne lui profitait guère, car il avait sans cesse le carcan en perspective devant les yeux, mais on verra aujourd'hui les plaideurs se rendre en cour suivis de braves témoins à gage, au ventre dodu comme des épicuriens (*M*, p. 70) !

Il oppose le juge d'autrefois qui envoyait le parjure au pilori à celui d'aujourd'hui, trop clément, qui condamne à « une amende d'une dizaine de piastre » (*M*, p. 70) un homme ayant bafoué l'honneur de toute une famille. Pour ce faire, il met en opposition les termes « sec » (qui a ici le sens de mince) et « dodu » pour illustrer la prospérité dont jouit, grâce

⁸³ François Hartog, *Régimes d'historicité : présentisme et expériences du temps*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « La Librairie du XXI^e siècle », 2003.

à ses gages, le parjure moderne qui, autrefois, n'aurait pas pu faire du déshonneur un métier. Il fait aussi référence à l'épicurien dont la figure renvoie moins à la doctrine d'Épicure qu'au lieu commun qui l'associe à un jouisseur. Ce lieu commun, combiné à la logique de l'intérêt que décrivent les moralistes, explique le raisonnement de Philippe Aubert de Gaspé pour qui un homme d'autrefois n'avait pas intérêt à mentir en raison de la crainte que lui inspirait une peine sévère, alors qu'un homme moderne a, au contraire, intérêt à mentir pour s'engraisser aux dépens de victimes et d'un système de justice trop clément. On peut donc comprendre ce passage comme une dévalorisation du système moderne et une revalorisation de l'ancien. De plus, si la clémence dont s'est entichée la justice moderne a un caractère négatif dans ce passage, il en va tout autrement lorsque le mémorialiste oppose la vertu du Prince à la fureur de la Révolution française dont les acteurs n'ont fait preuve d'aucune clémence. Cet événement marquant cause un grand choc au sein de sa famille et est incompréhensible pour son père :

Je n'ai jamais pu me rendre compte, malgré ma longue expérience des hommes et de leur nature perverse, comment un peuple aussi loyal que le peuple français ait pu assassiner ce bon et vertueux Prince, comment une nation aussi chevaleresque a eu la lâcheté de frapper ces nobles têtes de femmes, qu'elles portèrent avec tant de dignité, avec un héroïsme si sublime sur l'échafaud (*M*, p. 105) !

Philippe Aubert de Gaspé choisit de citer des paroles de son père, qui font écho à la tradition moraliste classique, lorsqu'il fait mention de la nature perverse de l'homme. Malgré une connaissance approfondie du cœur humain, cet événement est d'une telle ampleur que son père ne réussit toutefois pas à comprendre comment le peuple français a pu en arriver jusqu'à exécuter son roi et les femmes de la noblesse. Celui-ci associe l'adjectif « chevaleresque » à la nation française et c'est ce qui cause l'incompréhension de cet acte qui relève plutôt de la « lâcheté ». Autrement dit, comment une nation qu'ont tant influencée les valeurs aristocratiques a-t-elle pu assassiner un Prince aussi vertueux ? C'est que les valeurs associées à la chevalerie (par exemple, le courage et la loyauté)

faisaient partie de l'identité de ce peuple. À cette estime des valeurs aristocratiques s'ajoute une valorisation du Prince qui est « vertueux ». En effet, dès lors que le peuple français renonce à ces nobles valeurs, il est conduit à assassiner son roi. C'est la disparition soudaine de ces valeurs traditionnelles, qu'exprime la Révolution, qui demeure un mystère pour son père. D'ailleurs, notons que Philippe Aubert de Gaspé ne donne pas de solution à ce mystère, mais le choix des événements narrés, en revanche, laisse deviner sa position sur le sujet. Le mémorialiste évoque, au surplus, une anecdote qui souligne la clémence de la noblesse envers le peuple, valeur qui n'est pas partagée par le peuple envers la noblesse. Il raconte qu'un meurtrier, qui n'avait rien à se reprocher avant son crime envers une crapule, avait été protégé par des gens du peuple qui l'avaient aidé à s'échapper de Québec jusqu'en France. Un jour, son grand-père le reconnut lors d'un séjour outre-mer et, faisant fi de son devoir, décida de ne pas le dénoncer :

Et c'est ainsi qu'un gentilhomme sauvait la seconde fois la vie à un roturier, par un sentiment d'humanité que réprouvait le stricte devoir d'un officier français. Oh non ! La noblesse française n'était pas si avide du sang du peuple que le bon peuple lui-même devait l'être du sang des nobles ! Témoins des horreurs de la révolution française (*M*, p. 125).

Ce passage constitue une défense et illustration de l'ancienne noblesse qui avait la capacité de gracier un roturier, contrairement à ce dernier qui est habité par un ressentiment envers le noble qui le rend inaccessible à toute clémence. Si l'on reprend l'exemple de la Révolution, on constate à nouveau cette relation asymétrique entre le noble et le censitaire représentée chez Philippe Aubert de Gaspé. Cette relation, le mémorialiste la décrit ailleurs en ces termes :

Les poignards, les *revolvers* sont cependant aujourd'hui très à la mode chez nous et chez nos voisins; et les meurtriers sont fréquemment acquittés sur preuve d'une grande provocation, et même de torts à réparer. Ce ne sont plus des gentilshommes qui ont l'insolence de croire qu'ils pouvaient verser impunément le sang du populaire, mais bien des roturiers qu'un mouvement de *colère* domine. Ce n'est plus un roi, un tyran, toujours prêt à pardonner à un assassin de noble extraction, mais un corps de juré qui amnistie un de ses pairs (*M*, p. 122-123; c'est nous qui soulignons).

Ce passage sert à répondre à une attaque populaire fondée sur le préjugé selon lequel la

noblesse pouvait verser le sang du peuple, par orgueil, sans craindre de représailles. Le seigneur de Saint-Jean-Port-Joli renverse ce préjugé pour l'appliquer au peuple qui n'est pas plus vertueux que l'ancienne noblesse et, *a fortiori*, est habité par la colère : même si le pouvoir aristocratique est désormais nul, le résultat de ce changement d'ordre social n'est certainement pas mieux en ce qui concerne les crimes d'honneur et l'efficacité de l'appareil judiciaire. Aussi, un autre exemple de cette décadence qu'accompagne le déclin des valeurs aristocratiques concerne le corps de police qui était composé de *watchmen* :

Les *watchmen* (hommes du guet) veillaient, il y a quarante ans, à la sécurité des citoyens. Quel sentiment de bien-être, de confort, de sécurité on éprouvait [...] [m]ais ce système de police était trop parfait; nos magistrats et nos pieux échevins ont sans doute pensé que l'homme n'était pas sur la terre pour ses bienfaits, qu'un peu de tribulations était nécessaire au salut de son âme, et ils ont aboli les gardiens de la nuit (*M*, p. 308-309).

L'explication avancée par l'auteur ne semble pas très convaincante et a plutôt un caractère ridicule qui exprime encore une fois l'incompréhension du mémorialiste qui est confronté à une évolution qui n'a fait que dégrader un état des choses jadis plus parfait à ses yeux : la seule raison qui lui vient à l'esprit est manifestement ironique - celle du salut de l'âme qui passerait par la souffrance associée aux tribulations.

Ces changements qui ont des effets si néfastes aux yeux de Philippe Aubert de Gaspé se retrouvent aussi dans le domaine de la sociabilité. Pour l'auteur des *Mémoires*, le gentilhomme d'autrefois était plus poli et savait mieux s'amuser. Les principes de civilité et de sociabilité sont pour lui associés à un art de vivre supérieur :

Je suis pour ma part de la vieille école, et je m'empresse toujours de livrer passage aux dames sur les parapets, sauf souvent à marcher dans la boue. Celui qui avait autrefois cette attention, un jeune homme même, en était récompensé par une petite inclination de tête; mais dans le siècle de *progrès* où nous vivons, j'en suis quitte, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, pour mes frais de courtoisie. Mes amis me reprochent souvent cet excès de politesse envers des bégueules (*M*, p. 463-464; c'est nous qui soulignons).

Dans ce passage, le mémorialiste souligne les différences qui sont survenues dans les modes de sociabilité, la courtoisie étant ici la valeur qui sert à comparer la vieille et la

nouvelle école. C'est que l'éducation qu'a reçue Philippe Aubert de Gaspé le conduit à respecter les dames d'une manière qui ne fait désormais plus partie des mœurs aux temps nouveaux. Au surplus, la politesse exprimée par le seigneur est même considérée par ses pairs comme un « excès ». Cette valorisation de l'impolitesse est commentée avec ironie lorsqu'il fait référence au « siècle du progrès », formule qui signifie ici son contraire : la décadence. C'est d'ailleurs en faisant preuve d'ironie que l'auteur s'oppose souvent à la société moderne. En outre, il y a une autre occurrence du mot « progrès » dont l'usage est, comme presque toujours, ironique :

Que les hommes d'autrefois étaient bonasses ! Ils prenaient tout au sérieux, même le parjure ! Pas plus de pitié pour un pauvre diable qui se parjurait volontairement que s'il eût été un de ces hommes de paille que l'on met dans les jardins pour épouvanter les corbeaux ! Nous avons heureusement changé tout cela dans notre siècle de progrès (*M*, p. 70) !

Encore une fois à propos du parjure, Philippe Aubert de Gaspé considère que les juges modernes sont plus cléments envers les parjures que les juges d'autrefois, beaucoup plus sévères. L'auteur se met, pour ainsi dire, dans la position du juge moderne en utilisant l'expression « pauvre diable » qui lui sert à s'opposer aux juges d'autrefois en prenant en pitié ce pauvre homme qui représente ici celui qui se parjurait. Suivant cette perspective, la conception moderne de la justice ne peut donc pas être considérée positivement par le mémorialiste puisque, pour lui, la clémence est portée à un point tel que le fautif devient la victime. Par ailleurs, notons l'usage des points d'exclamation, nombreux, qui viennent ajouter un degré d'intensité à l'ironie associée aux termes « progrès » et « bonasses ». Si le seigneur s'y exprime avec tant d'ironie, ne seraient-ce pas plutôt parce que ce ne sont les gens issus de la nouvelle génération qui sont « bonasses », puisqu'ils ne prennent pas au sérieux ce qui devrait l'être : le parjure ? Une personne « bonasse » n'est-elle pas précisément, comme le rappelle le *Dictionnaire de l'Académie française* : « une personne

de peu d'esprit⁸⁴ » ? Dans ce contexte, la thèse du progrès se voit ici contesté au nom d'une conception marqué par l'idée de décadence dont le révélateur est l'absence généralisée d'esprit de ses contemporains, selon Philippe Aubert de Gaspé. Par ailleurs, ce déclin de l'esprit et plus généralement de la politesse, sans cesse évoqué dans les *Mémoires*, a pour conséquence un appel à la tradition dans une note de bas de page :

C'est encore la belle coutume, dans nos campagnes, de ne jamais passer devant une voiture sans s'excuser ou demander la permission. Conservons toujours ces vieilles et touchantes traditions, cette belle politesse française que nous ont léguée nos pères, les plus polis des hommes (*M*, p. 477).

Ces principes de civilité permettent d'exprimer du respect envers l'autre et ont une fonction de régulation des mœurs. Précédemment, nous avons utilisé le terme « délicatesse » pour décrire la noblesse mondaine qui est issue du processus de civilisation et dont les principes de sociabilité mettent à l'avant-plan cette « belle politesse » si chère à Philippe Aubert de Gaspé. Notons que l'auteur interpelle directement le lecteur pour lui demander de conserver ce qui demeure encore présent dans les campagnes : il veut sauver ce qui n'est pas déjà totalement oublié. Cette prescription est un fait rare au sein des *Mémoires*, mais ce qui peut encore être préservé aux yeux du seigneur l'est tout autant.

La remise en cause du fonctionnement de l'Ancien Régime, qui régulaient bien mieux les rapports à autrui, est également présentée comme une autre forme de décadence. Pour le mémorialiste, il faut distinguer entre celui auquel la naissance assure une place au sein des élites et l'autre qui doit y parvenir : « ceux qui, sans transition aucune, se trouvent placés par la naissance au sommet de l'échelle sociale, sont moins orgueilleux que les parvenus dans leurs rapports avec les inférieurs » (*M*, p. 423). Le noble est moins orgueilleux et moins ambitieux, parce que son titre et ses fonctions lui sont assurés dès sa

⁸⁴ « Bonasse », dans *Dictionnaire de l'Académie française*, 6^e édition, 1835.

naissance et parce qu'il n'a pas à lutter contre les autres pour les acquérir, contrairement au parvenu. En ce sens, la structure de la société de l'Ancien Régime, fondée sur le lignage, était plus propice à atténuer les mouvements de l'amour-propre et, *a contrario*, le nouveau régime démocratique facilite le déploiement de la nature perverse de l'homme dans sa quête de pouvoir et de reconnaissance qui est guidée par l'intérêt. Aussi, le mémorialiste justifie-t-il sa méthode d'analyse en ces termes : « Je cite des exemples parce qu'ils viennent à l'appui de ce que j'ai toujours pensé, et que m'a prouvé une longue expérience » (*M*, p. 423). Dans cet extrait, le seigneur insiste sur le fait que ses idées n'ont pas changé, que ces idées conservent assurément la nature humaine et que son expérience qui rend compte de deux époques très différentes prouve qu'il a toujours eu raison. Cette façon de penser, propre à Philippe Aubert de Gaspé, s'inscrit dans la lignée des moralistes et, plus généralement, des antimodernes évoqués précédemment en ce qu'elle maintient et réaffirme du constat d'un cœur humain irrémédiablement corrompu. D'ailleurs, l'auteur évoque une méthode d'analyse du cœur humain qui rappelle certainement celle des naturalistes qu'il voudrait appliquer aux Hommes : « Pourquoi les naturalistes, au lieu d'étudier les mœurs des insectes, ne font-ils pas une étude physiologique plus approfondie de l'espèce humaine ? » (*M*, p. 308). Or, le naturaliste « s'applique particulièrement à l'histoire naturelle, qui s'attache à la connaissance des plantes, des minéraux, des animaux, etc.⁸⁵ » Le mémorialiste souhaite transposer cette science de la nature à l'étude de l'homme par l'observation des influences qu'ont entre eux le caractère physique de l'homme et ses mœurs. Il y a là encore une correspondance à établir avec le moraliste, puisque son langage et sa méthode heuristique de « l'anatomie

⁸⁵ « Naturaliste », dans *Dictionnaire de l'Académie française*, 6^e édition, 1835.

de tous les replis du cœur⁸⁶ », qui tend à comparer le projet moraliste à une dissection, témoignent d'un désir d'expérience et d'empirisme pour atteindre la connaissance.

Outre les mœurs et les lois, le progrès scientifique est aussi abordé par le mémorialiste. Dans l'anecdote du *frater*, où l'auteur explique à l'aide de quelques exemples la façon dont on soignait jadis les malades, il y a encore une comparaison de l'ancien et du nouveau :

Tous les *frater* que j'ai connus pendant mon enfance, donnaient des pilules si grosses qu'il fallait les fendre en quatre pour les avaler; ce qui ne les empêchait pas de guérir souvent les malades. [...] Nos médecins, dans ce siècle de progrès, considérant la bile comme un mythe, n'administrent, en conséquence, que des globules imperceptibles, ce qui ne les empêche pas de guérir aussi de temps à autres leurs malades; et tout le monde est satisfait (*M*, p. 48).

L'auteur réutilise encore le syntagme « siècle de progrès » qui sert, d'une part, l'ironie du propos et, d'autre part, le parallèle entre deux époques. Observons également que si le *frater* guérissait souvent, le médecin moderne guérit « aussi de temps en temps ». Certes, le terme « aussi » introduit une équivalence entre les deux objets comparés, mais les autres mots employés réfèrent à des probabilités différentes : guérir souvent ou de temps en temps, le premier étant supérieur au deuxième. Quoi qu'il en soit, le mémorialiste s'oppose encore une fois à ce que l'on pourrait considérer comme un mythe du progrès, car il redonne de la valeur à la médecine du temps de son enfance, qu'il assimile aux *frater*, dont la réputation a perdu de son éclat au fil du temps jusqu'à devenir un mot qui désigne un mauvais chirurgien, comme l'explique Philippe Aubert de Gaspé en note de bas de page : « Mot [...] dont on se servait autrefois pour désigner un garçon chirurgien. On le dit quelquefois en plaisantant et d'une manière ironique pour désigner un mauvais chirurgien » (*M*, p. 48). Dans l'anecdote du *frater*, le mémorialiste compare l'ancien et le nouveau et inverse la valeur désormais attribuée aux deux. Ce faisant, même la

⁸⁶ Louis Van Delft, *Les spectateurs de la vie*, ouvr. cité, p. 114.

conception d'un progrès scientifique n'est qu'une illusion moderne, alors que la médecine d'antan était plus efficace que la médecine contemporaine.

Si les lois, les mœurs et la science sont commentés négativement dans les *Mémoires*, c'est que la nature perverse de l'homme est inaltérable et que l'oubli de ce grand principe rend aveugle. Ce caractère anhistorique que confère le mémorialiste à l'idée d'un cœur pervers par l'amour-propre lui permet de comparer deux structures sociales par-delà l'intervalle des siècles. C'est ainsi que, pour reprendre l'exemple du parvenu moderne, celui-ci aura de moins bons rapports avec ses inférieurs que le seigneur de jadis, puisqu'il aura lui-même fait l'expérience de cette infériorité hiérarchique et craindra ceux dont l'intérêt est de se substituer à lui. Pour sa part, le seigneur n'avait pas à être inquiet de perdre son titre et ses privilèges et entretenait donc des rapports à autrui beaucoup moins régulés par les inspirations de l'amour-propre. On peut déduire en ces termes la conclusion auquel parvient le raisonnement du mémorialiste qui s'arrête à critiquer le parvenu : si l'amour-propre corrompt le cœur de l'homme et le rend intéressé, un système qui repose sur le déploiement des passions (ici l'ambition) ne peut être qu'un mauvais système qui encourage la corruption du cœur. En ce sens, chez Philippe Aubert de Gaspé, la structure sociale d'Ancien Régime est, d'une part, plus appropriée en ce qui concerne la régulation des rapports à autrui et, d'autre part, indissociable d'une expérience temporelle cyclique dont la lignée et la nature humaine sont des grands principes. En outre, le sentiment de perte qu'occasionne la ruine du régime aristocratique suppose non seulement de contester toute conception vectorielle du temps, mais invite encore à renouer avec l'une des conséquences essentielles d'une représentation cyclique du temps : celle de la décadence qui comporte une nostalgie de l'ancien et une opposition au nouveau.

Dans le prolongement de la pensée moraliste qui sert à opposer l'ancien et le nouveau chez Philippe Aubert de Gaspé, ce dernier rend compte de ruptures qui s'ouvrent sur une décadence de la société, tant et si bien que sa narration ne le porte jamais vers l'avenir. Pour Lucie Robert, « grammaticalement, chez Aubert de Gaspé, il y a un passé et un futur; narrativement, pourtant, il n'y a ni histoire, ni avenir⁸⁷ ». Dans son article, elle s'inspire d'Alban Gonord⁸⁸, qui conçoit l'avenir en tant que partiellement imprévisible et propice à l'action humaine, pour en conclure à son absence chez le mémorialiste. Bien que nous ayons dégagé deux ordres du temps dans les *Mémoires* et que l'idée de décadence pourrait favoriser une réflexion portant sur des lendemains malheureux, l'auteur ne cherche cependant pas à anticiper sur l'avenir : « La mémoire ici est celle d'un temps qui n'est plus, mais elle n'est pas ouverture sur le temps qui sera. Elle n'entraîne que la superposition de deux présents, le présent de l'événement et celui de l'écriture⁸⁹ ». Ces deux présents sont le résultat d'un projet de remémoration d'un temps révolu qui a pour principe la constance du cœur humain, par-delà les époques.

4.2 Écriture et réécriture de l'histoire

Nous l'avons évoqué, Philippe Aubert de Gaspé n'arrive pas à accepter et à comprendre l'enthousiasme populaire pour la nouvelle structure sociale qui a triomphé au moment de l'écriture de ses *Mémoires*. D'ailleurs, l'essentiel du contenu de son œuvre ne porte pas sur la compréhension d'événements, comme pour un historien qui établirait une chaîne de causalité entre les divers événements racontés, par exemple. Le mémorialiste entreprend plutôt un projet d'écriture où l'anecdote occupe une place prédominante dans

⁸⁷ Lucie Robert, « Les *Mémoires* d'Aubert de Gaspé ou le refus du temps historique », art. cité, p. 80.

⁸⁸ Alban Gonord, *Le temps*, Paris, GF Flammarion, coll. « Corpus », 2001, p.224.

⁸⁹ Lucie Robert, « Les *Mémoires* d'Aubert de Gaspé ou le refus du temps historique », art. cité, p. 91.

l'économie textuelle. Aussi, écrit-il en se donnant une posture de témoin ou encore de confident digne de confiance qui a été un acteur d'histoires qui, à l'occasion, peuvent servir à rétablir des faits. Son projet d'écriture a pour but d'« intéresser, charmer et, à l'occasion, rétablir les faits⁹⁰ ». En regard de la tradition mémorialiste, Philippe Aubert de Gaspé ne se rapproche donc pas des auteurs comme Jean de Saulx pour qui le but premier de son ouvrage était le rétablissement de faits pour corriger une histoire erronée et écrite à l'avantage de la monarchie. Toutefois, les tendances belliqueuses qui sont typiques des Mémoires d'épée, où l'objectif est généralement de rétablir un honneur bafoué, ne sont pas complètement absentes des *Mémoires*.

L'histoire du Chien d'or sert ainsi à rétablir l'honneur de Pierre-Jean de Repentigny. Cette histoire sur laquelle s'ouvre le cinquième chapitre des *Mémoires* commence par une citation placée en exergue qui indique le projet qui se développera dans les pages suivantes : « L'injustice me révolte et me passionne, ma voix tremble en en parlant et y pensant. Je voudrais n'être jamais né » (*M*, p. 122). Cette citation, tirée des *Mémoires* du marquis d'Argenson, permet, d'une part, d'inscrire Philippe Aubert de Gaspé dans cette tradition d'écriture mémorialiste qui tend au rétablissement et, d'autre part, prouve que le seigneur a une bonne connaissance de la tradition des Mémoires aristocratiques. D'ailleurs, en plus du marquis d'Argenson, soulignons que la première citation en exergue de l'œuvre de Philippe Aubert de Gaspé est tirée des *Mémoires* de Jean de Joinville, qui constituent un des premiers exemples d'écriture mémorialiste; mais revenons à l'histoire de Pierre-Jean de Repentigny. Ce dernier avait été accusé d'avoir tué un homme du peuple appelé Philibert, par orgueil, et servait d'exemple au peuple pour

⁹⁰ Lucie Robert, « Les *Mémoires* d'Aubert de Gaspé ou le refus du temps historique », art. cité, p. 82; c'est nous qui soulignons.

s'attaquer à la noblesse. En se piquant d'avoir assez de bon sens commun pour réfléchir, le mémorialiste indique une première erreur historique :

L'enseigne même de cet homme [Philibert] témoignait de son caractère hargneux et vindicatif, car le mensonge ne faussera pas l'histoire gravée sur le granit : la date de cette inscription menaçante, écrite sur la pierre, est de l'année 1736; elle ne pouvait donc être une annonce de vengeance pour le sang de Philibert, qui ne fut versé qu'en l'année 1748 (*M*, p. 125-126).

Philippe Aubert de Gaspé révèle une inexactitude historique qui prend à revers l'idée généralement reçue à propos de l'enseigne et du meurtre de Philibert par de Repentigny à l'aide d'un fait. Ensuite, le mémorialiste s'oppose à une autre interprétation historique provenant d'une brochure anglaise publiée dans le *Mercury* en 1858. Selon cette histoire, l'intendant Bigot se serait querellé avec Philibert et aurait ensuite envoyé de Repentigny l'assassiner, ce que cet aristocrate français aurait fait en plantant son épée dans le dos de l'homme. En réaction à cette version du *Mercury* qui calomnie le gentilhomme français, le mémorialiste s'emporte : « Quoi ! un officier français, le plus chevaleresque des hommes, assassiner de sang-froid, par derrière, un homme sans défense ! Il n'y a donc action si vile, si lâche, si basse qu'on ne puisse imputer à un officier français ! » (*M*, p. 127). Cette version de l'histoire lui paraît invraisemblable en raison du fait que de Repentigny était estimé de tous, que ses états de service au sein de la colonie prouvent sa bravoure et son mérite et que ses soldats ainsi que la société de salon l'auraient rejeté s'il avait commis cet acte synonyme de lâcheté. Pour Philippe Aubert de Gaspé, ce récit constitue une calomnie envers la noblesse française qui avait longtemps été caractérisée par les Anglais avec l'épithète « *cowardly* » (*M*, p. 128). De plus, le mémorialiste prétend que l'auteur du pamphlet, Alfred Hawkins, qu'il a connu, a dû consigner « de bonne foi une des mille calomnies que ses compatriotes se plaisaient à répandre contre les Canadiens » (*M*, p. 128). D'ailleurs, le seigneur de Saint-Jean-Port-Joli considère que Hawkins, désormais mort, était un homme honorable et que, « s'il eut connu les

antécédents de M. de Repentigny, il n'aurait jamais publié une note si injurieuse à sa mémoire » (*M*, p. 128). Ce faisant, il prend soin de ne pas s'attaquer à la mémoire de l'homme et oppose deux conceptions de l'histoire : celle du témoin et celle de l'historien. Le premier utilise sa propre expérience ainsi que celle de gens crédibles, au contraire du deuxième qui, dans ce cas, écrit l'histoire sans connaître les mœurs particulières à une société (dans ce cas, la noblesse française) et les acteurs impliqués. Cet exemple met à l'avant-plan les dangers du préjugé qui peut rendre l'histoire erronée, si celui qui l'écrit n'a pas été un acteur ou encore n'a pas connu les témoins d'un incident; bref, il faut bien savoir exercer son jugement lorsqu'on se fie au témoignage d'une personne.

La posture du témoin, dont l'expérience est le grand principe, sert aussi à comparer les histoires des Récollets à celles qui sont imprimées dans des journaux. Dans le récit des œufs à la tripe, les Récollets sont décrits comme des voyageurs qui rapportent des nouvelles fiables. D'abord, Aubert de Gaspé raconte que son père ne pouvait se procurer qu'un seul journal à cette époque, la *Gazette* de Neilson, qu'il recevait depuis Québec « quinze jours, trois semaines et quelquefois trois mois après sa publication » et que, par conséquent, « ce n'était pas toujours des nouvelles fraîches » (*M*, p. 88) pour le seigneur. En raison de ces conditions de diffusion, les nouvelles des frères Récollets devaient, en revanche, paraître assez « fraîches » aux yeux de Pierre-Ignace Aubert de Gaspé. En plus de rapporter des nouvelles, ces religieux étaient aussi des personnes agréables aux yeux de tous, incluant le mémorialiste:

Le récollet bien accueilli de toute la population, le récollet ami de tout le monde, était une chronique vivante et ambulante de tout ce qui se passait dans la colonie; mais était-ce fête chez mon père à l'arrivée de ces moines (*M*, p. 88).

Ce passage rappelle le rôle de ces frères qui sont aussi considérés par le mémorialiste comme des chroniqueurs vivants dont l'arrivée était synonyme de fête. De surcroît,

Philippe Aubert de Gaspé raconte que les Récollets avaient déjà réussi à calmer une querelle entre son frère et lui par leurs contes et leurs histoires. Le caractère vivant associé aux nouvelles est attribuable, en l'occurrence, à la présence de celui qui raconte : la proximité physique, les gestes ainsi que la voix. Pour le mémorialiste, les nouvelles menaient à un rassemblement festif qui correspond à un mode de sociabilité plaisant qui est assimilable à celui que chérit cette noblesse d'antan idéalisée par Philippe Aubert de Gaspé. D'ailleurs, soulignons le rapprochement entre les *Mémoires* et les chroniques des Récollets en ce qui concerne l'oralité et la festivité; mais nous y reviendrons. La comparaison que l'on peut établir entre ces voyageurs et les journaux ne s'arrête pas qu'à la dimension festive, alors que pour le mémorialiste, « ces moines étaient souvent des journaux vivants, plus véridiques que ceux de nos jours » (*M*, p. 88). Une question demeure cependant en suspens : pourquoi étaient-ils plus véridiques ? Si le mémorialiste n'explique pas davantage cette comparaison flatteuse envers les Récollets, nous proposons une hypothèse qui permettrait de trouver une explication. Premièrement, les moines voyageaient et étaient en contact avec les acteurs et les témoins des événements racontés. Deuxièmement, la famille de Gaspé pouvait juger de la crédibilité des Récollets, puisque ces derniers trouvaient refuge sous leur toit et passaient donc du temps avec eux, ce qui leur permettait, d'une part, d'apprendre à les connaître et, d'autre part, de leur poser des questions, ce qui est impossible avec des articles de journaux. On peut présumer que le mémorialiste croyait que ces moines étaient des témoins fiables, puisque ces derniers connaissaient des gens un peu partout dans la colonie et qu'ils devaient aussi être quelquefois témoins des événements. Nous croyons donc qu'il y a un parallèle à établir entre ce passage et celui de monsieur Hawkins, analysé précédemment, en ce qui concerne la connaissance des antécédents d'un individu dans la compréhension d'un

événement. Les Récollets, voyageurs aimés de tous, étaient plus aptes à juger des faits en raison de leur lien de proximité avec les gens, du moins ils apparaissaient en tant que témoins crédibles, dotés d'une vaste expérience, à la fois sur le chemin de la vie et sur les chemins du Québec. Cette notion de crédibilité est centrale en regard de toute histoire garantie par le témoignage et, de surcroît, des *Mémoires*.

4.3 *Ethos* (préalable)

Pour se laver de tout soupçon associé aux intérêts que pourraient servir son projet d'écriture et pour paraître crédible aux yeux du lecteur, Philippe Aubert de Gaspé construit un *ethos* de gentilhomme bienveillant dans ses *Mémoires*. La projection d'une image de soi a pour fonction, notamment, de désamorcer l'incrédulité potentielle du lecteur qui pourrait croire à un ouvrage fabriqué dans le but de servir les intérêts de son auteur. Dès le début des *Mémoires*, Philippe Aubert de Gaspé indique la raison qui le pousse à l'écriture :

Un grand nombre de mes amis qui ont lu « Les Anciens Canadiens » plutôt avec leur cœur patriotique qu'en juges sévères, ont eu l'obligeance de me reprocher de n'avoir pas commencé à écrire il y a quelques quarante ans. Était-ce un compliment ? Était-ce une épigramme ? Comme, malgré mon expérience, je n'ai jamais pu me persuader qu'on voulût mortifier quelqu'un de cœur joie, et encore moins un vieillard, j'ai pris la remarque en bonne part, et je me suis mis à écrire (*M*, p. 37).

Ce passage met en évidence un désir de répondre à une demande de ses amis et le *topos* de l'humilité affectée propre à la tradition mémorialiste. De plus, le seigneur justifie son entreprise d'écriture par une demande qui suppose du talent à son auteur. Le fait de demander s'il s'agit d'une remarque sincère ou bien d'une raillerie a pour effet d'atténuer la force de ce compliment que désavoue le seigneur : l'auteur désamorce le soupçon de vanité. De plus, malgré son expérience des hommes, qu'il considère dotés d'une nature perverse qui devrait le porter à la méfiance, il opte plutôt pour l'interprétation qui lui est

favorable, puisqu'il ne peut pas se convaincre que l'on puisse s'attaquer à un vieillard. En plus de se représenter sous les dehors d'un homme humble, sa vieillesse, que l'on peut réduire à la fragilité qui y est associée, justifie sa décision de prendre la plume et attribue une bienveillance au lecteur qui le prie d'écrire. C'est que s'attaquer à un vieillard est un acte de lâcheté et Philippe Aubert de Gaspé ne peut pas concevoir que ses amis le commettent. Cette image du vieil homme fragile a pour effet de s'attirer la bienveillance du lecteur en plus de participer à la justification de son entreprise d'écriture.

Dès la première phrase de ses *Mémoires*, l'auteur signale qu'il déteste la préface de toute œuvre :

Je déteste toute préface; ce qui ne m'empêche pas de la lire à l'encontre d'un grand nombre de lecteurs qui se privent de cette *jouissance*. Elle me fait l'effet de ce mauvais dîner auquel assistait notre grand satirique Boileau : il me semble toujours voir l'amphitryon prier les convives d'un air narquois de l'excuser (*M*, p. 37; c'est l'auteur qui souligne).

Le rejet de toute préface est commenté avec l'exemple de l'amphitryon, tiré des *Satires* de Boileau, où l'hôte s'excuse faussement du mauvais repas qu'il sert à ses invités. Or, la préface est souvent la partie d'une œuvre où l'écrivain intervient pour justifier son propos au lecteur. Dans le présent cas, le mémorialiste tente de faire exactement le contraire, c'est-à-dire de rejeter d'emblée les fausses excuses, avant de finalement expliquer la raison son projet d'écriture par la demande de ses amis. Soulignons aussi la mise en italique du mot « jouissance » qui vient exprimer de façon ironique le contraire de ce que Philippe Aubert de Gaspé écrit à ses lecteurs. Le seigneur se met en scène en tant qu'homme désintéressé, comme nous l'avons mentionné, mais aussi à la faveur du désordre narratif qui caractérise son œuvre.

Le style négligé et fragmenté des *Mémoires* permet d'atténuer l'impression d'auteur guidant son lecteur en fonction de ses intérêts. Chez Philippe Aubert de Gaspé, c'est le conte de Fanchette qui illustre ce désordre de la narration :

Le lecteur suppose, avec raison, que je divague avec mon conte : il faut me justifier d'une imputation si injurieuse à mon amour-propre d'auteur. Il me restait quelques anecdotes, bien insignifiantes sans doute, que j'avais oubliées de mentionner dans « Les Anciens Canadiens », mais qu'avec la ténacité d'un vieillard, je tenais à relater quelque part. Dans ce grand désarroi, une idée ingénieuse sembla me tirer d'affaire. Imitons cette chère Fanchette, pensais-je, et faisons de cet ouvrage, un coin, à sa façon, pour y déposer tout ce qui me passera par la tête tant des anciens que des nouveaux Canadiens il n'en coûte après tout que la facture; et le pis qui pourrait m'arriver serait de me casser le cou comme madame Fanchette (*M*, p. 41-42).

Nous avons précédemment qualifié de sorte d'*addendum* des *anciens Canadiens* les anecdotes que le mémorialiste raconte. Comme Fanchette qui entasse spontanément ses choses dans un coin, Philippe Aubert de Gaspé mentionne qu'il veut en faire autant dans ses *Mémoires*, c'est-à-dire en racontant des anecdotes au gré du surgissement de celles-ci dans sa mémoire, sans fil conducteur, et ce, au détriment de la composition de l'œuvre. Le seigneur n'exprime pas de souci esthétique, ni de respect envers les normes littéraires, au contraire, il les néglige au profit d'un désordre qui l'éloigne des règles régissant la composition d'une œuvre littéraire. Avant de poursuivre, soulignons l'utilisation du terme « amour-propre » par l'auteur qui semble ici badiner avec le lecteur qui pourrait l'accuser de divaguer. Certes, le seigneur se met en scène en tant qu'un vieil homme aimable et désintéressé, mais il manque encore au moins un élément pour que le lecteur puisse le considérer comme étant crédible.

Grâce à sa mémoire exceptionnelle, le mémorialiste peut raconter de vieilles histoires, sans toutefois en oublier des parties ou en changer d'autres. Ainsi, le seigneur explique qu'après avoir été gravement malade lorsqu'il était jeune, il perdit une partie de cette mémoire qui le rendait jadis si exceptionnel

je n'ai eu ensuite pendant le cours de mes études qu'une mémoire très ordinaire : plutôt ingrate qu'heureuse. Toutefois, quant à celle des événements dont j'ai été témoin, des conversations les plus triviales en apparence que j'ai entendues, des lieux et objets que j'ai vus, je puis affirmer qu'elle est prodigieuse (*M*, p. 45).

Philippe Aubert de Gaspé est doté d'une mémoire des événements exceptionnelle qui lui permet d'écrire des *Mémoires* qui contiennent des faits que le lecteur devrait donc juger

fiables. D'ailleurs, ses contemporains lui servent de preuve de cette mémoire, alors qu'il écrit que ces derniers se rappelaient des mêmes anecdotes « après un intervalle de quarante [...] [à] cinquante ans » (*M*, p. 45). En ce qui a trait à l'explication de ce don, il croit que ce sont deux sens qui lui permettent de bien se souvenir : la vue et l'ouïe, le premier lui permettant de décrire et le deuxième de rapporter des paroles. Ainsi, c'est à partir d'une expérience sensible que s'inscrivent dans la mémoire les détails d'un événement pour le mémorialiste.

Cependant, ce dernier n'a pas vu et vécu chacune des histoires racontées, par conséquent, il doit aussi rendre crédible ces passages des *Mémoires*. Philippe Aubert de Gaspé justifie donc certaines de ces interventions en rendant aussi crédibles ceux qui lui ont raconté des événements. Le jugement du mémorialiste devient alors important, puisqu'il doit faire la preuve de son bon discernement en ce qui concerne sa propre croyance des faits relatés. Au quatorzième chapitre, le seigneur rapporte une conversation entre lui et des amis à propos du système de justice :

Supposons, en effet, que quatorze personnes, sans intérêt aucun, soient témoins oculaires d'un acte quelconque; que douze rapportent les faits d'une façon, et les deux autres d'une manière différente, j'ajouterai certainement plus de foi au témoignage de douze paires d'yeux qu'à celui de deux seulement, pourvu toujours que les témoins aient été placés aussi avantageusement les uns que les autres, sans cela deux témoins peuvent avoir raison contre douze (*M*, p. 301).

Pour Philippe Aubert de Gaspé, il est important qu'il n'y ait aucun intérêt qui puisse altérer le jugement des témoins, d'une part, et, d'autre part, tous les jurés doivent avoir observé un acte à partir du même point de vue. Notons que l'absence d'intérêt suppose ici une suspension de l'amour-propre, que requiert l'atteinte de la vérité. Toujours dans ce passage des *Mémoires*, le seigneur oppose l'homme éduqué à l'ignorant :

quand il s'agit de qualités morales, de jugement, de discernement, je suis votre très humble serviteur, je m'en tiendrai plutôt à la décision de deux juges sur des témoignages rendus en leur présence qu'ils ont écrit mot à mot, qu'à celui de cinquante jurés honnêtes, sans doute, mais sans éducation (*M*, p. 301).

L'auteur met en évidence une différence de jugement qui repose sur l'éducation reçue. Pour le mémorialiste, les hommes sans éducation, même ceux qui sont honnêtes, ne sont pas en mesure d'égaliser le degré de discernement d'une personne éduquée. De plus, même le nombre ne permet pas d'élever la qualité de réflexion, car elle ne s'additionne pas, du moins chez les personnes sans éducation. Nous croyons qu'il y a un parallèle à établir entre cette opposition et les deux structures sociales décrites dans les *Mémoires*, c'est-à-dire l'Ancien et le Nouveau régime. Dans le premier, les élites éduquées dirigeaient et, dans le deuxième, le pouvoir est détenu par l'ensemble d'une population ignorante. Selon cette conception de l'éducation, Philippe Aubert de Gaspé croyait vraisemblablement à une décadence de l'efficacité de la gouvernance, désormais accessible à tous : la parole éclairée ayant été remplacée par la clameur de la foule.

Quoi qu'il en soit, pour revenir à la crédibilité, on pourrait croire que le seigneur, mentionnerait que son jugement est plus aiguisé du fait de sa bonne éducation, mais il se réfère plutôt au « sens commun » quand il tente d'établir la pertinence de ses raisonnements. Il justifie ainsi son bon jugement qui devrait convaincre le lecteur à lui faire confiance, tout en se mettant sur un pied d'égalité avec celui-ci avec le terme « commun ». Au contraire, appliquer son raisonnement à propos des avantages d'une bonne éducation ne ferait qu'établir une hiérarchie qui dévaloriserait ceux qui n'en ont pas reçu une bonne, ce qui serait contre-productif d'un point de vue rhétorique. Toujours en ce qui a trait à l'éducation, celle prodiguée par les parents a une importance capitale pour la conservation de l'honnêteté au fil d'une vie, ce qui est aussi nécessaire à l'entreprise de mémoire du seigneur. Dans l'histoire du concombre, Philippe Aubert de Gaspé prouve son honnêteté, constante durant sa vie, par une explication qui repose essentiellement sur la bonne éducation qu'il a reçue de ses parents :

Je suis né naturellement véridique, je ne crois pas avoir fait un seul mensonge à mes parents, et je le dois en grande partie à la manière dont ils m'ont élevé, et à un incident en apparence assez insignifiant (*M*, p. 68).

Cet incident raconté met en scène Philippe Aubert de Gaspé, enfant, qui avoue à ses parents avoir brisé un concombre. L'auteur en conclut que les parents doivent accorder le bénéfice du doute à leurs enfants lorsqu'ils les questionnent, jusqu'à ce qu'ils découvrent un mensonge. C'est cette confiance qui permet la constance de l'honnêteté chez ceux qui en sont naturellement dotés. Au reste, ce passage fait écho à la célèbre histoire du peigne brisé de Rousseau qui a été accusé et jugé à tort de ce méfait. À la différence de Philippe Aubert de Gaspé, Rousseau fut battu sévèrement pour un crime qu'il jure ne pas avoir commis et explique les conséquences de ce châtement chez lui :

Qu'on se figure un caractère timide et docile dans la vie ordinaire, mais ardent, fier, indomptable dans les passions, un enfant toujours gouverné par la voix de la raison, toujours traité avec douceur, équité, complaisance, qui n'avait même pas l'idée de l'injustice, et qui, pour la première fois, en éprouve une si terrible de la part précisément des gens qu'il chérit et qu'il respecte le plus : quel renversement d'idées ! quel désordre de sentiments ! quel bouleversement dans son cœur, dans sa cervelle, dans tout son petit être intelligent et moral⁹¹.

Rousseau est transformé par cette expérience de l'injustice commise par ses éducateurs, qui lui fait expliquer sous ce jour l'attitude changeante des jeunes envers l'autorité des maîtres : « nous étions moins honteux de mal faire et plus craintifs d'être accusés : nous commençons à nous cacher, à nous mutiner, à mentir⁹² ». Chez l'auteur des *Confessions*, l'éducation mène à la corruption d'un état qui est pur en sortant des mains de la nature, tandis que chez Philippe Aubert de Gaspé, la bonne éducation reçue, qui repose sur la confiance attribuée aux enfants et à l'encouragement de l'honnêteté, permet de conserver cet état naturel :

Je crois que les enfants naissent généralement véridiques et qu'ils ne deviennent enclins au mensonge qu'à leur corps défendant. Les parents d'abord, et les maîtres ensuite, auxquels est

⁹¹ Jean-Jacques Rousseau, *Les Confessions*, Édition établie, annotée et présentée par Jacques Voisine, Éditions Garnier Frères, Paris, 1964, p. 20.

⁹² Jean-Jacques Rousseau, *Les Confessions*, ouvr. cité, p. 21.

confiée leur éducation, finissent par leur faire déguiser la vérité pour se soustraire aux châtements dont ils sont menacés le plus souvent pour des peccadilles (*M*, p. 68).

Cet extrait fait écho à Rousseau et amène à penser que le seigneur de Saint-Jean-Port-Joli a en quelque sorte tiré des leçons de ses lectures du célèbre philosophe pour expliquer qu'il est possible de ne pas complètement sombrer dans la corruption morale et dans la logique de l'intérêt, à condition de recevoir une bonne éducation. Enfin, en plus de s'inspirer des réflexions sur l'éducation de Rousseau, il remonte jusqu'à son enfance pour expliquer son caractère et, dans ce cas, son honnêteté : cette manière de raisonner pour comprendre un soi qui évolue constamment débute avec les *Confessions*, l'enfance étant généralement écarté des récits de soi antérieurs au philosophe de Genève. Chez Philippe Aubert de Gaspé, cette anecdote participe aussi à la construction de son *ethos* d'homme naturellement honnête et désintéressé et correspond à sa conception de l'homme éduqué qui est doté de meilleures qualités morales, comme nous l'avons mentionné auparavant.

Mais revenons à la proximité entre le seigneur et les lecteurs, car les *Mémoires* sont destinés à la publication dès leur mise en chantier, c'est-à-dire destinés à des lecteurs qui, dans leur vaste majorité, ne font pas partie des élites telles que les conçoit Philippe Aubert de Gaspé. En ce sens, plusieurs lecteurs potentiels pourraient être choqués par la dévalorisation de leur condition sociale. Cette possibilité amène donc à considérer l'absence de distance entre le mémorialiste et son lecteur comme une stratégie rhétorique, dans la perspective où l'éducation qui conduit au discernement est un élément de distinction sociale. D'ailleurs, on peut constater que le latin, langue des anciennes élites, déjà utilisé dans *Les anciens Canadiens* pour marquer une distinction sociale⁹³, est réduit à un minimum dans les *Mémoires*. Irena Trujic nous rappelle d'ailleurs les paroles du

⁹³ À ce sujet, voir Rainier Grutman, *Des langues qui résonnent : l'hétérolinguisme au XIXe siècle québécois*, Montréal, Fides, 1997.

personnage de Raoul dans *Les anciens Canadiens*, qui s'exclame : « c'est du latin, ignorant !⁹⁴ ». Ces paroles prouvent l'écart culturel entre le noble et le censitaire, alors que ce dernier ne comprend pas ce qui lui est dit en latin. Dans les *Mémoires*, cette distinction sociale est pourtant sans cesse atténuée, afin de paraître à hauteur d'homme et d'éviter d'être perçu en tant que moralisateur. Jusqu'à maintenant, nous avons abordé l'*ethos* du seigneur qui a pour but de le rendre sympathique et bienveillant auprès du lecteur, alors qu'il s'adresse à ces derniers comme un honnête homme le devrait selon les usages de l'ancienne aristocratie. En plus de cet *ethos* de gentilhomme, le mémorialiste se présente comme un homme vieux et expérimenté, ce qui a pour effet de lui conférer de la crédibilité. Cette analyse rhétorique suppose évidemment une représentation des lecteurs potentiels des *Mémoires*, du point de vue de Philippe Aubert de Gaspé.

Chez le seigneur, le recours à la prolepse permet de reconstituer les lecteurs à qui il s'adresse, ces derniers servant habituellement à répondre à des critiques anticipées. Pour Rainier Grutman, le dialogue entre Philippe Aubert de Gaspé et le lecteur est une « joute rhétorique, un duel entre destinataire et destinataire⁹⁵ ». Il indique la grande importance qu'a le lecteur dans l'économie du texte en raison des nombreuses occurrences où ce dernier apparaît dans l'œuvre pour critiquer ou questionner. Il faut souligner que c'est la dimension argumentative qui organise les *Mémoires* et non pas une trame narrative comme dans *Les anciens Canadiens*. De plus, le mémorialiste argumente et se justifie, certes, mais il ne le fait pas de manière belliqueuse : « Voilà le bonhomme qui joue du violon, pense le lecteur; quelle analogie peut-il y avoir entre un récollet et une

⁹⁴ Philippe Aubert de Gaspé, *Les anciens Canadiens*, ouvr. cité, p. 141, cité dans Irena Trujic, « 'C'est du latin, ignorant... !' l'intertextualité classique dans *Les anciens Canadiens* de Philippe Aubert de Gaspé », dans *Nova Gallia : recherches sur les écrits latins de Nouvelle-France*, Jean-François Cottier, dir., Tangence, n° 99, été 2012, p. 130.

⁹⁵ Rainier Grutman, « Rhétorique et idéologie. », art. cité, p. 48.

cheminée solitaire ? » (*M*, p. 81). D'une part, cet extrait est une invention de l'auteur qui lui sert à répondre à une critique qui a pour objet la pertinence de l'analogie proposée et, d'autre part, le tout est écrit de manière à ne pas choquer le lecteur, au contraire, il veut le faire sourire par l'utilisation de l'image du « bonhomme qui joue du violon ». En plus d'impliquer le lecteur dans l'ouvrage et, par le fait même, de se rapprocher de lui, Philippe Aubert de Gaspé se justifie souvent :

Si le lecteur m'a déjà pardonné le manque de méthodes dans ces mémoires, je puis sans crainte l'entretenir d'un sujet assez étranger à ce chapitre; et s'il ne l'a pas fait, ça ne sera après tout, qu'un défaut de plus dans cet ouvrage (*M*, p. 198).

Ici, on peut constater que l'appel au lecteur justifie le propos qui suivra, tout en rappelant le peu d'art des *Mémoires* dont le style est négligé. Au final, puisque le lecteur a déjà pardonné au mémorialiste le peu d'art avec lequel il a composé son œuvre, il devrait accepter le sujet proposé : Philippe Aubert de Gaspé rappelle le pacte de lecture. Rainier Grutman aperçoit aussi dans cet extrait une sorte de jeu proposé au lecteur qui a probablement déjà accepté les règles énoncées au début des *Mémoires*. Toujours selon Grutman, l'influence de Sterne (cité dans l'œuvre) est observable en ce qui concerne ce ton léger et agréable, mais il mentionne toutefois que Philippe Aubert de Gaspé s'écarte de ce type d'écriture à quelques reprises. Si le dialogue entre le mémorialiste et son lecteur peut généralement être qualifié de « bon ton », il y a cependant quelques exceptions à la règle, comme dans ce passage :

En voilà un goût saugrenu, pense le lecteur, que cet amour pour une bande de grands fainéants qui vivaient des sueurs des colons du Canada ! Je pourrais répondre que les fous sont créés et mis au monde pour les menus plaisirs des sages, qu'une faible minorité d'hommes peu scrupuleux s'engraissent des labeurs de la majorité de leurs concitoyens; et par d'autres aphorismes surannés; mais je suis trop sérieux pour m'arrêter à de telles balivernes (*M*, p. 83).

Cet exemple détonne des autres adresses au lecteur, alors qu'elle s'attaque sans détours à celui qui pourrait croire à l'avidité et à la fainéantise des Récollets. Il faut aussi souligner le fait que le mémorialiste rejette rapidement ces attaques qu'il qualifie de balivernes,

sans réellement argumenter. L'attaque la plus belliqueuse se retrouve toutefois à la fin des *Mémoires*, alors que Philippe Aubert de Gaspé mentionne ne pas aimer le genre de « liberté qui ne profite qu'aux va-nu-pieds » (*M*, p. 497). Ce passage est non-équivoque en ce qui concerne la position idéologique du seigneur qui rejette le républicanisme, tout en attaquant ceux qui en profitent. De plus, Rainier Grutman souligne que la parole mise dans la bouche du lecteur fictif est contredite par le seigneur :

[Philippe Aubert de Gaspé] désigne tel argument, telle objection, comme une fausse piste, ce qui revient évidemment à s'assurer à nouveau ce contrôle narratif qu'il avait fait semblant de laisser échapper en mettant en scène un interlocuteur⁹⁶.

La prolepse établit donc un dialogue entre le seigneur et le lecteur fictif qu'il fait parler pour répondre à des critiques potentielles, en plus d'établir un lien de proximité avec ce dernier. La fonctionnalisation du lecteur est ici un indice d'une prise de conscience de la différence entre Philippe Aubert de Gaspé et son lecteur : cette argumentation témoigne d'une rupture.

L'*ethos* préalable, notion issue d'une réflexion contemporaine sur la rhétorique⁹⁷, peut aussi être reconstruit et considéré comme un facteur influençant l'écriture du mémorialiste. Si nous avons reconstitué des lecteurs fictifs par la prolepse, nous pouvons certainement en faire de même en ce qui concerne l'image de soi que met en scène le seigneur. Nous l'avons mentionné, le soupçon de la vanité influence la rhétorique du mémorialiste qui construit une œuvre en désordre et sans art, tout en projetant une image de vieil homme aimable et désintéressé. Or, si l'auteur élabore cette rhétorique, il se place nécessairement dans la position du lecteur. Ce faisant, il porte un regard sur soi qui est influencé par les caractéristiques dont il dote le lecteur fictif : dépourvu de sens commun, qui est un « bagage assez rare de nos jours » (*M*, p. 123), républicain et dirigé par des

⁹⁶ Rainier Grutman, « Rhétorique et idéologie », ouvr. cité, p. 51.

⁹⁷ Voir Ruth Amossy, *L'argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin, 2006.

lieux communs erronés qui dévalorisent l'ancienne noblesse et la société d'antan. Dans cette perspective, comment ce lecteur perçoit-il le seigneur ? Ce dernier est vaniteux et sans égard pour le peuple. Dans l'histoire du Chien d'or analysée précédemment, une explication avancée par le peuple dans l'affaire de l'assassinat de Philibert repose, selon le mémorialiste, sur la vanité attribuée à la noblesse qui lui donnait « le droit de verser impunément le sang d'un plébéien » (*M*, p. 122). La vanité des seigneurs, dotés d'une condition sociale supérieure, mène jusqu'au meurtre des censitaires, si l'on se fie à cette explication qui tend à montrer que les aristocrates sont en quelque sorte comme Narcisse et qu'il ne faut pas les contrarier, pour reprendre le titre de l'ouvrage de Charles-Olivier Stiker-Métral⁹⁸. Également, lorsque le mémorialiste aborde les deux tentatives infructueuses de Pierre-Ignace Aubert de Gaspé (son père) pour être élu, le père Chouinard mentionne qu'un censitaire vota contre le père du mémorialiste, « parce que les seigneurs ne cherchent qu'à manger l'habitant » (*M*, p. 412). Cet argument englobe toute l'aristocratie par l'usage de l'article défini « les ». Cette-dernière est considérée comme étant dangereuse pour le peuple, selon l'habitant qui oppose ainsi deux classes : seigneurs et censitaires. Soulignons que le père Chouinard prétend que ce sont les censitaires des paroisses voisines qui ont voté contre le seigneur et non les siens, dotés de bon sens, qui auraient plutôt voté en sa faveur. Une explication à cela provient du fait que les censitaires de sa paroisse l'auraient bien connus et qu'ils auraient voté pour lui parce qu'il le croyait bien intentionné. Dans le cas présent, l'expérience humaine s'oppose aux idées reçues, abstraites, de ceux qui ne l'ont pas côtoyé. En mettant les mots dans la bouche du père Chouinard, le seigneur défend indirectement son père qu'il présente

⁹⁸Charles-Olivier Stiker-Métral, *Narcisse contrarié : l'amour-propre dans le discours moral en France, 1650-1715*, Paris, Honoré Champion, 2007.

comme une personne aimée de ses censitaires, tout en proposant une méthode d'accès à la vérité basée sur l'expérience des choses : son père était un bon seigneur, il suffisait seulement de le côtoyer et d'être doté d'un peu de bon sens pour le constater. Le mémorialiste ne défend pas lui-même son père, puisqu'il a un intérêt évident pour cette cause et que son image présentée au lecteur pourrait être incompatible avec une attaque directe envers les censitaires qui ont voté contre Pierre-Ignace Aubert de Gaspé. C'est que le contexte d'écriture des *Mémoires* ne permet pas à un seigneur d'en défendre un autre, surtout s'il s'agit d'une personne de sa famille. Pour revenir à l'*ethos* préalable que croit avoir Philippe Aubert de Gaspé, la vanité est sans doute l'élément le plus important, car il aurait mené à abuser du peuple dans la société d'Ancien Régime. Dans cette perspective, le mémorialiste projetterait un *ethos* d'honnête homme, bienveillant et désintéressé, en réaction à l'*ethos* préalable qui provient d'un processus d'anticipation. Aussi essaie-t-il de désamorcer les soupçons à son égard en écrivant le plus souvent d'une plume badine et amicale.

4.4 Écriture rieuse et conversationnelle

Philippe Aubert de Gaspé est issu de la noblesse canadienne et celle-ci partage un art de vivre qui se veut une marque de distinction à l'égard du reste de la population. Il évoque d'ailleurs quelques événements qui témoignent de la convivialité et de la festivité typiques de l'aristocratie, comme des bals et des rencontres avec des membres des autres familles nobles. Ce sens de l'appartenance au second ordre est si important pour lui que les *Mémoires* font une large place à de nombreuses familles telles les Salaberry, Beaujeu, Baby, Tilly, Tarieu de Lanaudière⁹⁹. En outre, si nous avons précédemment mentionné

⁹⁹ Voir l'organigramme familial détaillé dans Philippe Aubert de Gaspé, *Mémoires*, ouvr. cité, p. 572-574.

que le seigneur n'anticipe pas sur l'avenir, soulignons toutefois une exception, alors qu'il commente des vers d'Ossian :

Pourquoi m'attrister ? quatre-vingt-six enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants porteront le deuil du vieux chêne que le souffle de Dieu aura renversé. Et si je trouve grâce au tribunal de mon souverain juge, s'il m'est donné de rejoindre l'ange de vertu qui a embelli le peu de jours heureux que j'ai passés dans cette vallée de tant de douleurs, nous prierons ensemble pour la nombreuse postérité que nous avons laissée sur la terre (*M*, p. 332).

Alors qu'il envisage sa mort, le mémorialiste se console en pensant à l'héritage qu'il laissera sur terre : de nombreux descendants qui continueront à vivre et pour lesquels il prie; le seigneur ne scrute pas les temps à venir, mais laisse cette espace vierge aux générations futures. C'est qu'Aubert de Gaspé n'est pas épargné par le temps qui passe vite et qui est synonyme de destruction :

Les enfants de la génération future passeront bien vite, et une nouvelle surgira. Les hommes sont comme les vagues de l'océan, comme les feuilles innombrables des bosquets de mon domaine; les tempêtes des vents d'automne dépouillent mes bocages, mais d'autres feuilles aussi vertes couronneront leurs sommets (*M*, p. 332).

Dans ce passage, le temps est présenté comme une force destructrice et les hommes ne font que passer rapidement alors que d'autres les remplacent. Cet extrait peut être considéré à la lumière de ce qu'a écrit Chateaubriand :

En vain voudriez-vous revenir aux anciens jours : les nations comme les fleuves ne remontent point vers leurs sources : on ne rendit point à la république romaine le gouvernement de ses rois, ni à l'empire d'Auguste le sénat de Brutus. Le temps change tout, et l'on ne peut pas plus se soustraire à ses lois qu'à ses ravages¹⁰⁰.

Dans les deux cas, le cours du temps est irréversible, mais, pour sa part, Philippe Aubert de Gaspé fait preuve d'un peu d'optimisme quand il pense à ses descendants qui vivront à leur tour, comme le suggère la référence aux « feuilles aussi vertes » qui remplaceront celles qui sont tombées à l'automne. Bref, le mémorialiste considère ici les générations d'une façon cyclique, semblable à la succession régissant celle des saisons qui vont et viennent, et son anticipation sur l'avenir ne concerne que cet aspect qui n'est, en fait,

¹⁰⁰ Sainte-Beuve, *Œuvres complètes de Chateaubriand*, Paris, Garnier frères, 1861. p. 50-51.

qu'un éternel recommencement. Aussi l'héritage de ses ancêtres, qui lui assure une illustre naissance, et son appartenance à la noblesse occupent-ils également une place importante pour lui, puisqu'il parle indifféremment des exploits de sa famille et de l'aristocratie en général. Dans le quinzième chapitre qui porte sur Louis-Ignace d'Irumberry de Salaberry, le mémorialiste dépeint l'idéal de l'aristocratie, alors que de Salaberry incarne l'honneur, la force et le courage de la noblesse de jadis, tout entière assimilée à la noblesse d'épée. C'est ainsi que le seigneur de Saint-Jean-Port-Joli cite la devise de la famille Salaberry qui illustre bien ces valeurs chéries par l'auteur : « Force à superbe! Mercy à foible! » (*M*, p. 416). De surcroît, ce sont ces valeurs qui font de lui un homme respecté au sein de toute la population :

Était-ce la richesse qui lui attirait ces hommages, ce culte universel ? Oh non ! Monsieur de Salaberry était alors comparativement un gentilhomme peu fortuné. Était-ce son haut rang qu'il occupait alors dans la colonie ? Certainement non, car il n'était alors que simple juge de paix. Il y avait dans ce culte universel un motif beaucoup plus touchant : cette belle âme semble avoir constamment devant les yeux la devise incrustée sur les armes de sa famille (*M*, p. 416).

Cet extrait permet de conclure à une élévation morale qui entraîne la reconnaissance et le respect du peuple, au-delà de l'admiration que peuvent susciter la richesse et le rang. De plus, lorsque Philippe Aubert de Gaspé se raconte, ces valeurs de l'aristocrate de jadis s'expriment chez lui à travers les exploits sportifs qui sont, en quelque sorte, le prolongement de cet idéal chevaleresque d'antan pour la génération du mémorialiste. Par exemple, Philippe Aubert de Gaspé relate une course l'opposant à un homme arrivant de Londres qui se vantait d'être meilleur que tous les Anglais et les Canadiens français. Il fit donc la course contre lui et le battit assez facilement, puis joua une partie de cricket où il se servit encore de sa rapidité pour accéder à la victoire. Ensuite, une deuxième course fut proposée par le seigneur qui avoua que son succès lui était monté à la tête, ce qui l'entraîna à défier l'armée en entier :

Je pariai dix guinées contre une que je vaincrais, à une course d'un mille, n'importe quel antagoniste des officier en garnison à Québec, que l'on m'opposerait. [...] Le capitaine Skynner se chargea aussitôt de soutenir l'honneur de l'armée (*M*, p. 214; c'est nous qui soulignons).

Le seigneur fait référence à l'honneur pour expliquer l'action du capitaine qui relève le défi. En conséquence, nous croyons que les exploits sportifs remplacent ceux de la guerre chez le mémorialiste, tout comme Laurent Turcot pour qui « le sens de l'honneur est déterminant, voire fondamental dans la définition de ce qu'est un gentilhomme. C'est ce signe de la noblesse qu'entend défendre Aubert de Gaspé dans la 'gageure'¹⁰¹ ». Notons également l'absence du premier représentant de sa famille à s'établir en Nouvelle-France, Charles Aubert de La Chesnaye, riche commerçant anobli par Louis XIV en 1693¹⁰², ce qui nous invite à penser que le mémorialiste considère son appartenance à la noblesse en opposition avec des origines bourgeoises, celle-ci effaçant celles-là, parce que les valeurs chéries par le mémorialiste sont supérieures à la simple richesse. Bref, le seigneur idéalise cette classe qui est imprégnée de valeurs et de codes moraux et sociaux qui la font s'élever au-dessus des autres. En outre, l'art de vivre qui s'inspire des codes de la société curiale permet de comprendre et de réguler les passions au sein d'un ordre social qui rend supportable la vie en société. Chez Philippe Aubert de Gaspé, il semble que cet art de vivre soit considéré de manière encore plus positive que chez les mondains du XVIII^e siècle, la comparaison de l'ancien et du nouveau permettant de réellement prendre conscience de la valeur de ce qui a été perdu.

Cette conception spécifique d'une culture mondaine propre à la classe aristocratique infléchit, en somme, l'écriture de toute l'œuvre du seigneur. C'est pourquoi

¹⁰¹ Laurent Turcot, « Les loisirs de Philippe Aubert de Gaspé », art. cité, p. 116.

¹⁰² Yves F. Zoltvany, « AUBERT DE LA CHESNAYE, CHARLES », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 2, Université Laval/University of Toronto, 2003–, http://www.biographi.ca/fr/bio/aubert_de_la_chesnaye_charles_2F.html; page consultée le 12 déc 2014.

l'économie textuelle des *Mémoires* est grandement influencée par une esthétique mondaine. Ceux-ci sont composés en majorité d'anecdotes agréables qui ont pour but de susciter le sourire du lecteur. Prenons pour exemple une anecdote qui met en scène le jeune Louis-Joseph Papineau lors de son passage au séminaire de Québec. Ce dernier, aussi intelligent fût-il à cet âge, joua une partie de dame contre un amérindien :

Papineau, certain de la victoire, commence à jouer avec assez de négligence; l'Indien souffle une dame, en prend trois et s'écrie : pas ben joué, petit patliasse ! Papineau piqué ensuite du massacre de ses pièces et encore plus des cris de triomphe de son adversaire, demande une revanche, mais il lui fallut de nouveau succomber dans la lutte, aux grands éclats de rire des écoliers, et du directeur lui-même, qui avaient pris un vif intérêt à la partie (*M*, p. 244).

Papineau perd la partie contre ce sauvage, sans éducation, et pousse le directeur Lionnais à l'affronter à son tour avec un dénouement identique. Le mémorialiste joue avec l'image de Papineau qui est présente au sein du peuple, c'est-à-dire celle du patriote éloquent et, surtout, intelligent, pour l'opposer à celle du sauvage qui aurait dû perdre la partie en raison de son manque d'éducation. L'anecdote suscite l'étonnement et entraîne le rire en décrivant une situation qui défie le sens commun, en inversant les images associées à l'illustre et brillant Papineau et à un sauvage inconnu, ainsi que celles de l'adulte (le directeur) et de l'enfant. En revanche, Philippe Aubert de Gaspé sauve l'honneur de son directeur, du jeune Papineau et, par extension, de la société canadienne française, en expliquant que les amérindiens s'occupaient peu à travailler, étant « naturellement très paresseux » (*M*, p. 244), et avaient donc beaucoup de temps à consacrer au jeu de dames.

L'autodérision participe aussi à la composition d'une œuvre au ton badin. Si l'auteur relate des anecdotes drôles au sujet des autres, il le fait également en racontant des événements qui témoignent de ses erreurs. Par exemple, lorsqu'il raconte son arrivée dans la ville de Québec où il eut l'idée de tirer, avec l'aide de ses amis, une charrette

remplie de joueurs de crickets pour y « faire une entrée triomphale » (*M*, p. 215), il explique avec humour l'échec de cette tentative dangereuse :

[...] le terrain était planche et je ne courais aucun danger. Il n'en fut pas de même lorsque nous débouchâmes sur la place d'Armes, notre boulevard actuel. J'avais beau crier : arrêtez ! arrêtez ! mes amis n'en poussaient et n'en tiraient que plus fort et nous descendions cette côte comme la foudre ! Je calculais, à part moi, mes chances de salut. J'avais en effet trois sortes de morts en perspective : me briser la tête sur les maisons que nous avions en face, ce qui aurait pourtant décidé une question bien importante, celle de s'assurer si ma tête contenait une cervelle (*M*, p. 215).

Le mémorialiste évoque ce souvenir qui aurait pu être tragique en mettant plutôt l'accent sur son caractère comique. Lorsqu'il se demande si sa tête contenait une cervelle, il fait référence au manque de jugement que suppose cette aventure dangereuse sous le mode de l'autodérision. L'auteur prouve qu'il sait rire de soi, certes, mais il bénéficie d'un décalage temporel entre l'événement et sa mise en récit qui l'empêche de paraître niais. C'est que Philippe Aubert de Gaspé commente cet acte à la faveur d'une distance temporelle considérable et crée ainsi une différence entre le soi du passé et le soi du moment de l'écriture des *Mémoires*. Ce dernier comprend mieux les choses en raison de sa longue expérience du monde dont il a su tirer des leçons. D'ailleurs, le récit de sa propre vie porte essentiellement sur des événements de sa jeunesse, ce qui s'explique notamment par une écriture insistant sur ce qui s'est perdu au fil du temps, certes, mais ceux-ci ont aussi pour effet de présenter deux images de soi qui ont une fonction rhétorique relevant de l'*ethos* : la première est celle du jeune imprudent et la seconde, celle du vieux sage. Le premier est montré comme téméraire et susceptible de commettre des erreurs qui font sourire, ce qui le rend faillible et sympathique aux yeux du lecteur, tandis que le deuxième, en quelque sorte dissimulé derrière les faits narrés, est doté de crédibilité et d'une connaissance de la vie, suivant en cela la logique de l'*historia magistra vitae* et de la *prudentia*. Bien que ces notions soient très peu utilisées par le mémorialiste pour éduquer les jeunes dans ses *Mémoires*, celui-ci s'adresse toutefois à

eux afin de partager son expérience, tout comme La Fontaine l'avait fait pour « Monseigneur le dauphin¹⁰³ » à qui il adressa ses *Fables* : « Cette scène, et une autre que je vais rapporter, peuvent être utiles aux jeunes gens sans expérience comme le sont ceux qui font leur entrée dans le monde, et les mettre sur leurs gardes » (*M*, p. 209). Philippe Aubert de Gaspé livre son expérience de la vie pour que les jeunes lecteurs puissent en tirer profit et ainsi devenir plus sage et plus prudent. Il faut le rappeler, le mémorialiste est issu d'une classe qui a reçu une éducation qui a pour ambition d'éclairer le jugement, ce qui fait en sorte de lui permettre de tirer des leçons de l'expérience. De plus, en ce qui concerne la vulnérabilité de Philippe Aubert de Gaspé, Lucie Robert a bien montré que la mémoire exceptionnelle prétendue du mémorialiste semble quelquefois incertaine. La vulnérabilité du seigneur a pour effet de le montrer en tant qu'un homme imparfait, mais, en revanche, Philippe Aubert de Gaspé crée un équilibre entre le vieil homme sage et le jeune imprudent, ce qui lui permet de jouir de crédibilité : il est beaucoup plus sage qu'avant, certes, mais il n'est toutefois pas parfait. C'est qu'une infaillibilité pourrait susciter l'impression d'un discours vaniteux aux yeux du lecteur. *A fortiori*, le mémorialiste ne met pas directement l'accent sur la sagesse dont il est doté, préférant plutôt distraire son lecteur en le faisant sourire grâce à sa plume badine aux accents mondains.

Au surplus, l'écriture discontinuée des *Mémoires* est assimilable à une culture mondaine fondée sur le divertissement. Dans les salons mondains français, les conversations étaient généralement agréables et les sujets nombreux et divers. Dans ce contexte intellectuel et social, les hommes et les femmes fréquentant de tels salons n'avaient pas à être des spécialistes d'un sujet pour l'aborder : il suffisait d'avoir

¹⁰³ Jean de La Fontaine, *Fables*, ouvr. cité, p. 41.

suffisamment d'esprit. Aussi les conversations pouvaient-elles passer d'un objet à un autre lors d'un entretien allant à l'aventure, sans but prédéterminé. Ces éléments associés aux salons mondains, soit la conversation discontinuée et l'abondance de sujets abordés, se retrouvent dans l'œuvre du seigneur de Saint-Jean-Port-Joli. Prenant pour modèle le conte de Fanchette, ce dernier exprime le projet d'écrire des anecdotes entassées dans sa mémoire au gré de leur surgissement. Cette absence de fil conducteur dans les *Mémoires* fait en sorte de créer un rythme discontinu. Ainsi, certaines transitions entre des sujets différents s'effectuent grâce au surgissement d'un événement revenant à la mémoire : « Ceci me rappelle une anecdote » (*M*, p. 73), ou encore « Ces souvenirs rappellent à ma mémoire ce beau passage d'Ossian » (*M*, p. 332). C'est souvent par une logique associative qui semble aléatoire et inconsciente que Philippe Aubert de Gaspé se remémore un souvenir qui le fait rompre un fil narratif pour changer de sujet : on pourrait en quelque sorte concevoir la mémoire du seigneur comme un vaste réseau de souvenirs composé d'idées, de personnes et de lieux qui en appellent sans cesse d'autres. Le surgissement de souvenirs à la mémoire a donc pour effets, d'une part, de rompre le fil narratif qui est associé au soupçon envers l'homme de lettres intéressé qui guide son lecteur et, d'autre part, d'imiter le rythme de la conversation. De plus, nous l'avons mentionné, le seigneur tait sa propre tragédie et choisit des anecdotes généralement joyeuses. Ce fait peut être constaté d'emblée dans les *Mémoires*, alors que Philippe Aubert de Gaspé décide de citer le Boileau des *Satires* : il choisit cet auteur et cette œuvre comique de préférence à tout autre écrivain pouvant être considérée comme plus sérieux. Ce faisant, il inscrit sa propre œuvre dans le prolongement de celle qu'il cite, comme nous l'a aussi fait remarquer Rainier Grutman avec Laurence Sterne. La rhétorique déployée, le contenu des anecdotes narrées et le choix des citations du

seigneur de Saint-Jean-Port-Joli sont des indicateurs du réseau intellectuel et culturel auquel il s'associe et duquel il s'inspire, soit un réseau mondain. Aussi la poétique du fragment qui, à l'exemple du style aphoristique des moralistes, trouve son expression dans une écriture brève et discontinue dans les *Mémoires* a-t-elle pour effet de consigner l'expérience des hommes dans des sortes d'encyclopédies personnelles, formées d'instantanés dispersés que recueille une écriture d'abord soucieuse de rendre le désordre et la complexité de l'existence.

4.5 Patrimonialisation

Nous avons montré que les *Mémoires* ne tendent pas à susciter un retour de ce qui a été perdu au fil du temps ou à une contre-révolution. Si le rétablissement, typique de l'écriture mémorialiste, se retrouve à travers la correction de quelques faits et d'une revalorisation de l'époque où l'aristocratie prospérait au Bas-Canada, c'est plutôt dans le but de transmettre une image positive de l'ancien monde et des mœurs de jadis : comme chez Chateaubriand, il ne reste que des ruines d'une cité engloutie à jamais. En ce sens, le ton badin et mondain témoigne d'une entreprise de mémoire où l'on veut plaire au lecteur et éviter de le brusquer par une attaque contre les temps nouveaux, ce qui serait par ailleurs inutile. En outre, depuis l'abolition du régime seigneurial de 1854, Philippe Aubert de Gaspé ne jouit plus du pouvoir symbolique qu'il détenait, lorsqu'il avait le titre de seigneur, cette question du pouvoir étant donc aussi déterminante chez lui que dans l'ensemble de la tradition mémorialiste. Elle entraîne non pas une contestation belliqueuse, nous l'avons souligné, mais la composition d'une œuvre dont le but est plutôt de transformer une société disparue en un patrimoine national à préserver d'un oubli complet. À l'instar des moralistes qui écrivaient des sortes d'encyclopédies de la

nature humaine, Philippe Aubert de Gaspé choisit aussi comme méthode de compréhension et de transmission l'expérience sensible. Ce dernier raconte des anecdotes au gré d'une narration, discontinue, certes, mais qui donne du mouvement aux faits évoqués pour recréer avec exactitude ce qui s'est produit. Qui plus est, la narration est importante chez le mémorialiste parce qu'elle permet de séduire le lecteur, de rendre l'histoire vivante et plus facilement mémorisable lorsqu'elle est brève, dans le prolongement des *images agentes*. À l'instar des Récollets que son père hébergeait, Philippe Aubert de Gaspé essaie de transmettre des histoires – qui se rattachent à la grande histoire– en rendant son œuvre festive et vivante. D'ailleurs, d'après le témoignage de l'abbé Henri-Raymond Casgrain, Philippe Aubert de Gaspé était un conteur habile et amusant :

Sa verve intarissable, sa tournure d'esprit si originale, ses connaissances variées, son talent de narration faisaient oublier les heures en sa compagnie. Durant les longues soirées, quand la conversation commençait à languir, il ouvrait sa belle bibliothèque, en tirait un livre, prenait quelque passage choisi de Racine, de Molière, de Shakespeare ou d'autres et en divertissait ses auditeurs avec un talent de lecture incomparable¹⁰⁴.

Cette capacité qu'avait le seigneur à captiver son auditoire avec son esprit original et son talent pour la narration est, en quelque sorte, transposée dans une écriture conversationnelle qui a pour but de plaire au lecteur. À ce but avoué « d'intéresser, de charmer et à l'occasion de rétablir des faits¹⁰⁵ » s'ajoute une entreprise de mémoire destinée à transformer les éléments du passé qui sont racontés en un patrimoine qu'il importe de préserver des ravages du temps. Dans cette perspective, le mémorialiste devient le guide courtois et badin d'une exposition vivante qui a pour thème la vie des

¹⁰⁴ Henri-Raymond Casgrain, *Philippe Aubert de Gaspé*, Québec, Atelier typographique de Léger Brousseau, 1871, p. 16-17.

¹⁰⁵ Lucie Robert, « Les *Mémoires* d'Aubert de Gaspé ou le refus du temps historique », art. cité, p. 82.

anciens Canadiens, Aubert de Gaspé étant lui-même un des derniers représentants de ces hommes du passé.

Conclusion

Nous avons proposé une étude des *Mémoires* de Philippe Aubert de Gaspé qui rattache leur écriture aux spécificités de l'analyse morale pratiquée par les moralistes classiques qu'a étudiés Louis Van Delft. Suivant cette perspective, on s'aperçoit à quel point la conception d'un cœur naturellement égoïste et intéressé influence l'œuvre du mémorialiste en ce qui concerne son rapport au temps, sa méthode d'analyse et de présentation des événements historiques ainsi que sa rhétorique qui suppose elle-même un projet de connaissance de soi et des autres. Qui plus est, par-delà la distance spatio-temporelle qui sépare le seigneur canadien du XIX^e siècle des moralistes français des XVII^e et XVIII^e siècles, nous avons pu constater, à l'aide des travaux d'Antoine Compagnon notamment, que la tradition moraliste a légué un héritage intellectuel qui a été essentiellement ressaisi par des antimodernes qui s'opposent à la postérité de la philosophie des Lumières au XIX^e siècle.

De cette opposition à une conception moderne, optimiste et vectorielle du temps historique, procède cette réaffirmation d'un temps cyclique, lui-même indissociable de l'idée de décadence. Alors que le monde bascule de l'Ancien Régime à la modernité, la stabilité de la structure sociale fondée sur le retour du même à travers la lignée est remplacée par une société dont le principe d'égalité de la naissance suppose la possibilité d'une rivalité de tous contre tous où seuls les meilleurs peuvent prétendre au pouvoir. La raison devient alors un instrument permettant l'affranchissement de l'esprit en regard des préjugés d'antan, supposant par le fait-même un potentiel d'amélioration infini de l'homme. Cette conception de la raison qui est typique de la philosophie des Lumières est contraire à l'entreprise moraliste qui la considère plutôt comme la dupe des passions qui,

elles, sont pré-rationnelles. De ce point de vue, les Lumières deviennent des ténèbres qui obscurcissent le principe de toute sagesse : l'expérience morale. Le constat du changement de régime d'historicité (désormais vectoriel), combiné avec une opposition à ce dernier, entraîne un retour à une conception cyclique, dont le propre est de permettre d'envisager comme nécessaire un temps de la décadence – attitude qui suppose d'ailleurs la résignation face à des changements conçus comme irrémédiables. C'est cet ordre du temps teinté de nostalgie et de pessimisme qui est vécu et montré dans les *Mémoires d'outre-tombe* de Chateaubriand, puis dans les *Mémoires* de Philippe Aubert de Gaspé qui utilise toujours le mot progrès de manière ironique, pour signifier une décadence du sens commun en ce qui a trait aux mœurs, aux lois et au savoir.

La méthode heuristique privilégiée par le mémorialiste a pour socle, comme chez les moralistes, l'expérience. Opposée à l'abstraction des Lumières, l'expérience morale et historique, que suppose le genre des Mémoires, s'écrit, chez Philippe Aubert de Gaspé, dans le but de montrer avec fidélité et certaines fois de prouver que les préjugés sont attribuables à une méthode qui ne prend pas en considération l'expérience des choses. Nous avons constaté que l'histoire du Chien d'or qui met en scène Pierre-Jean de Repentigny est analysée en fonction des mœurs de l'époque ainsi que de la réputation de l'homme, attestée par ce que les gens respectables savaient de lui et par ses états de service dans l'armée. À son analyse, il oppose le préjugé de certains roturiers qui prétendent que les nobles étaient orgueilleux et celui des Anglais qui utilisaient l'adverbe « cowardly » (*M*, p. 128 et 208) pour parler de la noblesse canadienne française. À partir d'une exposition précise des faits, Philippe Aubert de Gaspé compose des *Mémoires* dont la véracité est intimement liée à des preuves concrètes qui rejoignent, en quelque sorte, ce que Maurice Lemire considère, chez l'auteur des *anciens Canadiens*, comme une défense

et illustration de l'ancienne noblesse¹⁰⁶. Cette défense recourt au témoignage authentique, à une expérience de la vie racontée par fragments en une succession de tableaux qui saisissent le réel en lui ajoutant le mouvement propre à la narration.

Inspirée des aphorismes des moralistes, l'écriture discontinue correspond à ce projet d'encyclopédie du cœur humain, qui a aussi pour objectif de conserver la mémoire d'une époque et de mœurs propres à la noblesse déchue, de manière à transformer celle-ci en un patrimoine. D'ailleurs, la question de la nature humaine occupe beaucoup de place dans l'économie des *Mémoires*, alors que les portraits présentés mettent davantage l'accent sur les caractères que sur les descriptions physiques et les exploits qui font également partie du genre du portrait. L'auteur privilégie le portrait qui met l'accent sur le moi plutôt que sur les accomplissements, ce qui correspond à sa vision aristocratique qui implique un idéal mondain de connaissance de soi. Également, sur ce point, Philippe Aubert de Gaspé s'inspire de la méthode et de l'objet d'analyse des moralistes, c'est-à-dire la connaissance de la nature perverse de l'homme par l'expérience.

La rhétorique du seigneur de Saint-Jean-Port-Joli témoigne de la considération qu'il a pour les travaux des moralistes à propos de la nature humaine. Dans ses *Mémoires*, ce dernier prend bien soin d'atténuer les traces d'amour-propre et d'intérêt en se justifiant par son statut de vieil homme qui est assez près de la mort pour ne plus rien prendre au sérieux : « je ne prends rien au sérieux, à mon âge, si ce n'est la mort » (*M*, p. 38). D'autres éléments s'ajoutent à ce déploiement rhétorique qui vise à atténuer les soupçons qu'une entreprise littéraire peut susciter, surtout lorsqu'il s'agit de *Mémoires*

¹⁰⁶ Maurice Lemire, « Introduction », dans Philippe Aubert de Gaspé, *Les anciens Canadiens*, édition critique d'Aurélien Boivin, Montréal, Bibliothèque du Nouveau Monde, Les Presses de l'Université de Montréal, 2007, p. 11. cité dans Lou-Ann Marquis, « Les Mémoires et Les anciens Canadiens de Philippe Aubert de Gaspé ou une écriture mémorialiste dans le prolongement des Mémoires aristocratiques d'Ancien Régime », (mémoire de maîtrise, Université du Québec à Rimouski), 2008, p. 67.

écrits par un seigneur désormais déchu de ses titres et de ses pouvoirs au sein d'une société qui ne fonctionne plus sous les mêmes paradigmes qui l'avantageaient et dont, suivant la logique de l'intérêt, il devrait vouloir rétablir l'ordre antérieur. Cette logique qui structure la rhétorique du mémorialiste, qui conçoit l'homme en fonction de son amour-propre, suscitent toutes les images de lui qui participent à la construction de son *ethos*, afin notamment d'atténuer les marques d'amour-propre et d'intérêt dans son œuvre. Au surplus, Philippe Aubert de Gaspé se représente sa propre image, du point de vue du lecteur fictif, pour mieux comprendre ce qu'il doit écrire pour plaire. Nous avons pu reconstituer l'*ethos* construit et l'*ethos* préalable, qui témoigne d'une fictionnalisation de soi et du lecteur, à l'aide du dialogue entre l'auteur et le lecteur qui paraît sous la forme de la prolepse dans les *Mémoires*. Pour sa part, le lecteur est la plupart du temps incrédule et ses raisonnements sont erronés : l'auteur intervient alors pour lui prouver qu'il a raison. C'est que Philippe Aubert de Gaspé croit que l'éducation permet d'atteindre un degré de discernement plus élevé et, puisqu'il en a reçu une de qualité, au séminaire et de ses parents, on peut en déduire que son opinion est plus éclairée que la majorité de ses lecteurs qui n'ont pas reçu une telle éducation. Pour des raisons rhétoriques, il ne le mentionne pas directement, car il paraîtrait vaniteux et pourrait ainsi perdre l'attention du lecteur, mais il se livre assez dans son œuvre pour que l'on puisse connaître son point de vue que l'on peut ensuite appliquer à l'ensemble de ses *Mémoires*. Ignorant, le lecteur est enclin à juger d'après des idées reçues et, puisque que le titre de seigneur que portait Philippe Aubert de Gaspé peut inspirer la méfiance de la part de ses lecteurs, citoyens désormais égaux, il essaie d'effacer les traces de distinctions sociales en utilisant quelquefois un registre langagier familier avec des mots comme « bonasses » (*M*, p. 69) « bonhomme » (*M*, p. 81) ou « hoté » (*M*, p. 412) et en limitant l'usage du latin

à quelques mots. En d'autres termes, on peut constater que le mémorialiste s'adresse à un égal quand on considère le ton badin et certains procédés rhétoriques qui visent la *captatio benevolentiae*, dont le *topos* de l'humilité affecté; mais, en creux, le mémorialiste considère qu'il y a une classe de « gens respectables » (*M*, p. 497) qui sont dotés de plus de discernement. Le paradoxe qui naît du fait de s'adresser à un égal tout en le considérant inférieur met en évidence l'importance du travail rhétorique dans l'œuvre. D'ailleurs, les travaux de Marc-André Bernier, Claude La Charité et d'Isabelle Lachance, qui ont consulté et édité le manuscrit partiel des *Mémoires*, prouvent que le travail du seigneur relève de la négligence étudiée, alors qu'il travaille et retravaille ses phrases, rature des mots et des passages entiers. Un exemple probant de ce travail se retrouve au chapitre IV, alors que la famille du mémorialiste apprend la mort de Louis XVI :

À cette triste nouvelle, ce ne fut qu'un cri d'horreur parmi la noblesse, le clergé et les âmes sensibles de toutes les classes du Canada. Un soir, un démocrate pur sang osa dire en présence de M^r Louis de Salaberry, gentilhomme d'une force prodigieuse, et père de Louis de Chateauguay, que les Français avaient bien fait de guillotiner le tyran Louis XVI. Il avait à peine prononcé ces mots qu'une voix terrible lui cria : « tu es un maudit scélérat ! » et qu'une main de fer s'appesantit sur son épaule et l'écrasait sur le plancher¹⁰⁷.

Ce passage qui oppose un démocrate à la figure de l'ancien aristocrate qu'incarne Salaberry n'apparaît pas dans la version publiée des *Mémoires*. L'auteur remplace cette violente confrontation par une évocation d'où la violence est absente : « À cette nouvelle, un sentiment de profonde tristesse s'empara de toutes les âmes sensibles du Bas-Canada; et à l'exception de quelques démocrates quand même, la douleur fut générale » (*M*, p. 104). La différence entre les deux extraits met en évidence le travail de rapprochement entre le seigneur et les démocrates, et son intention d'atténuer les conflits entre ces deux mondes distincts. Ce rapprochement participe aussi du projet de réduire les soupçons que pourrait susciter l'écriture d'un seigneur déchu dont l'intérêt serait de s'opposer au

¹⁰⁷ Marc-André Bernier et Claude La Charité, *Philippe Aubert de Gaspé mémorialiste*, ouvr. cité, p. 182.

nouvel ordre social. Mais le mémorialiste écrit qu'il est « disposé à rendre au diable ce qui lui appartient » (*M*, p. 203), ce qui témoigne de son désir de sincérité et de vérité qui prime sur ses intérêts. Aussi se montre-t-il en tant que victime de sa condition, alors que les conservateurs (tories) et les démocrates sont portés à le critiquer :

Mon père était un haut torie, un royaliste quand même. [...] Il m'appelait républicain, démocrate, quand j'osais différer d'opinion avec lui [...] Mes amis, de leur côté me reprochaient d'être un peu torie : il est à supposer que je tenais le juste milieu (*M*, p. 203).

Cet extrait montre que la rhétorique du mémorialiste n'est pas belliqueuse, mais plutôt axée sur la médiation et l'absence d'intérêt. Qui plus est, Philippe Aubert de Gaspé se place dans la position de l'homme vaincu par le temps et par le progrès, qui se considère désormais égal aux autres, du moins en apparence, puisque l'égalité constitue désormais un principe normatif. De plus, ce souci d'un rapprochement entre le seigneur et son lecteur, qui s'exerce par une rhétorique qui le montre comme un vieillard inoffensif et désintéressé, est un indicateur du changement et de la rupture causés par la modernité.

Cette mise à distance de la logique de l'intérêt peut aussi expliquer le peu d'enthousiasme du mémorialiste envers les préfaces, cette partie d'une œuvre impliquant que l'auteur justifie son entreprise. Or, Philippe Aubert de Gaspé ne crée pas une œuvre où il entend guider son lecteur. Au contraire, le seigneur explique le peu d'art et l'absence de fil conducteur dans ses *Mémoires* grâce au conte de Fanchette qui illustre le désordre et la spontanéité : ces deux éléments caractérisent son œuvre sur le plan de la forme, alors que les histoires racontées sont brèves et que le surgissement de la mémoire, notamment, le fait changer de sujet. C'est que certains lieux, personnages, événements ou extraits de ses lectures lui en rappellent d'autres, selon une logique analogique qui associe par la comparaison : par exemple, une anecdote qui a pour sujet un voleur peut amener à parler du système de justice. Qui plus est, le rythme de la narration qui est sans

cesse interrompue et l'abondance des sujets traités font en sorte de recréer à l'écrit la conversation.

L'idéal mondain et nobiliaire réhabilité par Philippe Aubert de Gaspé dans ses *Mémoires* influence son propre style. Ce dernier s'entretient généralement avec son lecteur comme le ferait un gentilhomme lors d'une conversation badine. D'ailleurs, comme l'a remarqué Marc Fumaroli,

[Le] ton familial, qui est presque de règle au début des Mémoires aristocratiques, cette aisance aussi du grand seigneur qui ose être lui-même, tranchent avec le ton des Mémoires de parlementaires, qui ont souvent le caractère sec et détaché d'une minute de greffier.¹⁰⁸

À la lumière de ce *topos* de la liberté d'écriture et de l'affirmation de soi-même, si caractéristique de la tradition des Mémoires aristocratiques, il apparaît que Philippe Aubert de Gaspé agit comme un gentilhomme d'antan qui fait fi de la critique et qui discute avec son lecteur. Pour ce faire, il confère à son œuvre un caractère oral grâce au recours au dialogue. De même, la politesse et les soins qu'il prend afin de ne pas choquer son lecteur correspondent à une culture mondaine qu'il souhaite incarner à un degré supérieur et dont il veut témoigner. Cependant, comme nous l'avons mentionné, ce dernier peut être belliqueux et traiter de certains sujets plus graves comme la mort d'un ami. Ce sont ces nuances dans l'écriture du seigneur qui nous invite à penser à une maturité du style, comme c'était le cas pour le Chateaubriand des *Mémoires d'outre-tombe*. Fidèle à son image d'habile conteur, Philippe Aubert de Gaspé essaie ainsi de préserver, en lui conférant par la grâce de l'écriture le statut de patrimoine national, le souvenir de mœurs, de légendes, de personnes et d'événements qu'il est le seul à pouvoir se remémorer : son regard se fixe alors sur un passé révolu et le seul avenir auquel il fait référence est celui qu'assurera sa descendance.

¹⁰⁸ Marc Fumaroli, « Les Mémoires au carrefour des genres en prose », art. cité, p. 200.

BIBLIOGRAPHIE

Corpus primaire

AUBERT DE GASPÉ, Philippe, *Mémoires* [1866], Édition établie, annotée et présentée par Marc-André Bernier et Claude La Charité, Montréal, Bibliothèque québécoise, 2007.

Corpus secondaire

AUBERT DE GASPÉ, Philippe, *Les anciens Canadiens* [1863], édition critique d'Aurélien Boivin, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, coll. « Bibliothèque du Nouveau Monde » 2007.

CASTIGLIONE, Baldassare, *Il libro del Cortegiano* [1528], Milan, Biblioteca scelta di opere antiche e moderne, 1822.

CHATEAUBRIAND, François-René de, *Mémoires d'outre-tombe*, Paris, Éditions Nelson, 1911.

LA FONTAINE, Jean de, *Fables* [1692-1693], Présentation par Alain-Marie Bassy et Yves Le Pestipon, Paris, Flammarion, coll. « GF », 2007.

LA Rochefoucauld, *Les Maximes de La Rochefoucauld suivies des réflexions diverses*, Publiées avec une préface et des notes par J-F Thénard, Paris, Librairie des bibliophiles, 1881.

MOLIÈRE, *L'Avare*, Édition critique de Léon Lejealle, Paris, Librairie Larousse, coll. « Classiques Larousse », 1971.

MONTAIGNE, Michel de, *Essais*, Édition établie, annotée et présentée par Pierre Michel, Paris, Gallimard, 1973.

PLAUTE, *L'Asinaire*, Traduit, présenté et annoté par E. Sommer, Paris, Librairie Hachette et Cie, 1886,

RETZ, Jean François Paul de Gondi de, *Mémoires*, édition présentée et annotée par Michel Pernot et Marie-Thérèse Hipp, Paris, Gallimard, coll. « folio classique » 2003.

Sainte-Beuve, *Œuvres complètes de Chateaubriand*, Paris, Garnier frères, 1861.

Corpus théorique

AMOSSY, Ruth, *L'argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin, 2006.

BERNIER, Marc-André et Claude La Charité, *Philippe Aubert de Gaspé mémorialiste*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Cultures québécoises », 2010.

BERNIER, Marc-André, « Patriotes et orateurs : de la classe de rhétorique à l'invention d'une parole rebelle », dans *Voix et Images*, volume 26, n° 3, 2001, p. 498-515.

BRUNET, Manon, dir., *Érudition et passion dans les écritures intimes*, Québec, Nota bene, 1999.

CANDLER HAYES, Julie, « Réflexions sur le mariage : Madame d'Arconville et la tradition moraliste », dans Marc André Bernier et Marie-Laure Girou-Swidorski, dirs., *Entre la plume et la cornue : Madame d'Arconville, moraliste et chimiste au siècle des Lumières*, Oxford, Oxford University Studies in the Enlightenment, à paraître.

Casgrain, Henri-Raymond, *Philippe Aubert de Gaspé*, Québec, Atelier typographique de Léger Brousseau, 1871.

CASTONGUAY, Jacques, *Philippe Aubert de Gaspé, seigneur et homme de lettres*, Québec, Septentrion, 1991.

CHARBONNEAU, Frédéric, *Les silences de l'histoire*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « République des lettres », 2001.

COMPAGNON, Antoine, *Les antimodernes : de Joseph de Maistre à Roland Barthes*, Paris, Gallimard, 2005.

COMPAGNON, Antoine, *Les cinq paradoxes de la modernité*, Paris, Seuil, 1990.

COTTIER, Jean-François, dir., « Nova Gallia : recherches sur les écrits latins de Nouvelle-France », *Tangence*, n° 99, été 2012.

DESBORDES, Françoise. *La rhétorique antique. L'art de persuader*, Paris, Éditions Hachette, 1996.

DUPUIS-DÉRI, Francis, « Histoire du mot "démocratie" au Canada et au Québec. Analyse politique des stratégies rhétoriques » dans *Canadian journal of political science*, 2009, vol. 42, no 2, p. 321-343.

FUMAROLI, Marc, *Chateaubriand : poésie et terreur*, Paris, Gallimard, 2006.

FUMAROLI, Marc et al, dirs., *Élites et sociabilité en France*, Paris, Perrin, 2003.

FUMAROLI, Marc, dir., *Histoire de la rhétorique dans l'Europe Moderne : 1450-1950*, Paris, Presses universitaires de France, 1999.

FUMAROLI, Marc, *La diplomatie de l'esprit : de Montaigne à La Fontaine*, Paris, Hermann, coll. « Savoir : Lettres », 1998.

FUMAROLI, Marc, *L'âge de l'éloquence*, Genève, Droz, 1980.

GIRAULT DE COURSAC, Paul et Pierrette Girault de Coursac, *Histoire, historiens et mémorialistes*, Paris, Éditions François-Xavier de Guibert, 1997.

GLOTZ, Marguerite et Madeleine Maire, *Salons du XVIII^e siècle* [1947], Paris, Nouvelles éditions latines, 2001.

GRUTMAN, Rainier, *Des langues qui résonnent : l'hétérolinguisme au XIX^e siècle québécois*, Montréal, Fides, 1997.

GUION, Béatrice « “Une narration continue de choses vraies, grandes, et publiques” : l’histoire selon le Père Le Moyne », sous la direction d’Anne-Elisabeth Spica, *Œuvres et Critiques*, Volume 35, n°2 (2010), p. 91-102.

HARTOG, François, *Régimes d’historicité : présentisme et expériences du temps*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « La Librairie du XXI^e siècle », 2003.

HERSANT, Marc et al, dir., *Le sens du passé : pour une nouvelle approche des Mémoires*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013.

JOLY, Henri, *Les moralistes français des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles*, Paris, Victor Lecoffre, 1900.

LA CHARITE, Claude et Lou-Ann Marquis, dir., « Les mémorialistes québécois du XIX^e siècle », dans *Voix et images*, Volume 35, n°3, 2010.

LA CHARITÉ, Claude et Rainier Grutman, dir., *Philippe Aubert de Gaspé père et fils en revue*, Québec, Presses de l’Université Laval, « coll. de vives voix », 2013.

LACOURSIÈRE, LUC, « AUBERT DE GASPÉ, PHILIPPE-JOSEPH », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 10, Université Laval/University of Toronto, 2003, http://www.biographi.ca/fr/bio/aubert_de_gaspe_philippe_joseph_10F.html; page consultée le 21 novembre 2014.

LAFOND, Jean, *La Rochefoucauld : augustinisme et littérature*, Paris, Éditions Klincksieck, 1977.

LEHMAN, Aude, « *Prudentia* à Rome : étymologie et archéologie d’une notion », *Chroniques italiennes* [En ligne], n° 60, 1999, p. 41-42. <http://chroniquesitaliennes.univ-paris3.fr/PDF/60/ALehman.pdf>; page consultée le 15 décembre 2013.

LE MEUR, Cyril, *Les moralistes français et la politique à la fin du XVIII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2002.

LILTI, Antoine, *Le monde des salons : sociabilité et mondanité à Paris au XVIII^e siècle*, France, Fayard, 2005.

MARQUIS, Lou-Ann, « *Les Mémoires et Les anciens Canadiens de Philippe Aubert de Gaspé ou une écriture mémorialiste dans le prolongement des Mémoires aristocratiques d’Ancien Régime* », mémoire de maîtrise, Université du Québec à Rimouski, 2008.

MÉCHOULAN, Éric, *Le livre avalé*, Montréal, Les Presses de l’Université de Montréal, coll. « Espace littéraire », 2004.

MILLION-Lajoinie, Marie-Madeleine, *Reconstruire son identité par le récit de vie*, Paris, L’Harmattan, 1999.

OKEEFE, Joseph M., « The Pedagogy of Persuasion: The Culture of the University of Pont-à-Mousson », dans *Paedagogica Historica: International Journal of the History of Education*, n° 34, 1998, p. 421-442.

PARMENTIER, Bérangère, *le siècle des moralistes : de Montaigne à La Bruyère*, Paris, Éditions du Seuil, 2000.

STIKER-MÉTRAL, Charles-Olivier, *Narcisse contrarié : l’amour-propre dans le discours moral en France, 1650-1715*, Paris, Honoré Champion, 2007.

VAN DELFT, Louis, *La Bruyère moraliste : quatre études sur les caractères*, Genève, Droz, 1971.

VAN DELFT, Louis, *Le Moraliste classique. Essai de définition et de typologie*, Genève, Droz, 1982.

VAN DELFT, Louis, *Les moralistes : une apologie*, Paris, Gallimard, 2008.

VAN DELFT, Louis, *Les spectateurs de la vie : généalogie du regard moraliste*, Québec, Les presses de l’Université Laval, coll. « République des lettres », 2005.

VAN DELFT, Louis, *Littérature et anthropologie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Perspectives littéraires », 1993.

ZANONE, Damien, dir., *Le moi, l’histoire*, Grenoble, ELLUG, 2005.

ZOLTVANY, Yves, « AUBERT DE LA CHESNAYE, CHARLES », dans dictionnaire biographique du Canada, vol. 2, Université Laval/University of Toronto, 2003–, http://www.biographi.ca/fr/bio/aubert_de_la_chesnaye_charles_2F.html; page consultée le 12 décembre 2014.